

N° 36
2022

CHRONIQUES



NONTRONNAISES

Présentées par le GRHIN
Groupe de Recherches Historiques du Nontronnais



SOMMAIRE

Chronique n°36 2022

Editorial	P. 3
Histoire des châteaux de Nontron et essai de reconstitution <i>Armand Affagard, Jacques Jarry, Dominique Poupeau, Dominique Villeveygoux (conception 3D)</i>	P. 4
Histoire de La Maladrerie de Nontron <i>Dominique Poupeau</i>	P. 29
Nontron années 50, 2^{ème} partie <i>Hervé Lapouge</i>	P. 60
Histoire du château de la Renaudie et essai de reconstitution <i>Dominique Villeveygoux</i>	P. 111

Responsables d'édition et lecture : conseil collégial du GRHIN

N.B. : les articles publiés dans le présent bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

EDITORIAL

2020, 2021, années marquées par le décès de Francis Gérard président de l'association puis de François Reix président par intérim. Jean Bardoulat, mémoire de l'association, huit années président puis président d'honneur nous a aussi quittés ...

De plus, le GRHIN a traversé cette période difficile dans un contexte sanitaire complexe...

Les adhérents du GRHIN ont toujours été d'un grand soutien, un groupe a alors accepté de poursuivre l'action en mémoire des aînés si actifs depuis 1977. Un collectif associatif s'est constitué.

Cette chronique porte sur l'histoire de la ville de Nontron à travers les siècles, sa fondation, ses châteaux plusieurs fois détruits, reconstruits, modifiés ; la reconstitution en 3D permet de retrouver ce site.

L'histoire politique, industrielle et agricole des années 50 (2^e partie), présente une période de renouveau après le traumatisme de la guerre. Son dynamisme est concrétisé par de nouvelles constructions, des fêtes, des foires-expositions et la somptueuse félibrée de 1959 ...

Autour de La Maladrerie, actuel faubourg de Nontron, dont la création remonte au XI^e siècle, est développée l'histoire du fléau et le site conserve des traces encore vivantes pour les anciens.

Enfin, le château de la Renaudie, sur la commune de Saint Front la Rivière dont l'histoire mouvementée remonte au XIII^e siècle, est reconstitué en 3D. Ses ruines seront inscrites à l'inventaire des monuments historiques le 3 octobre 1946.

FONDATION DE NONTRON - SES CHÂTEAUX

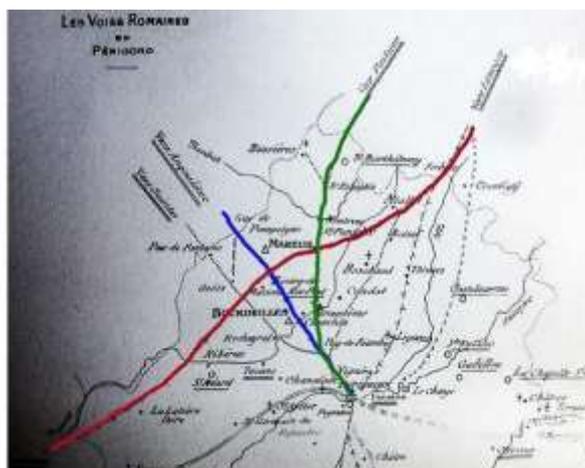


Sur les confins du Limousin, du Poitou, de l'Angoumois et du Périgord, Nontron fait partie de l'Aquitaine au sud-ouest de la Gaule.

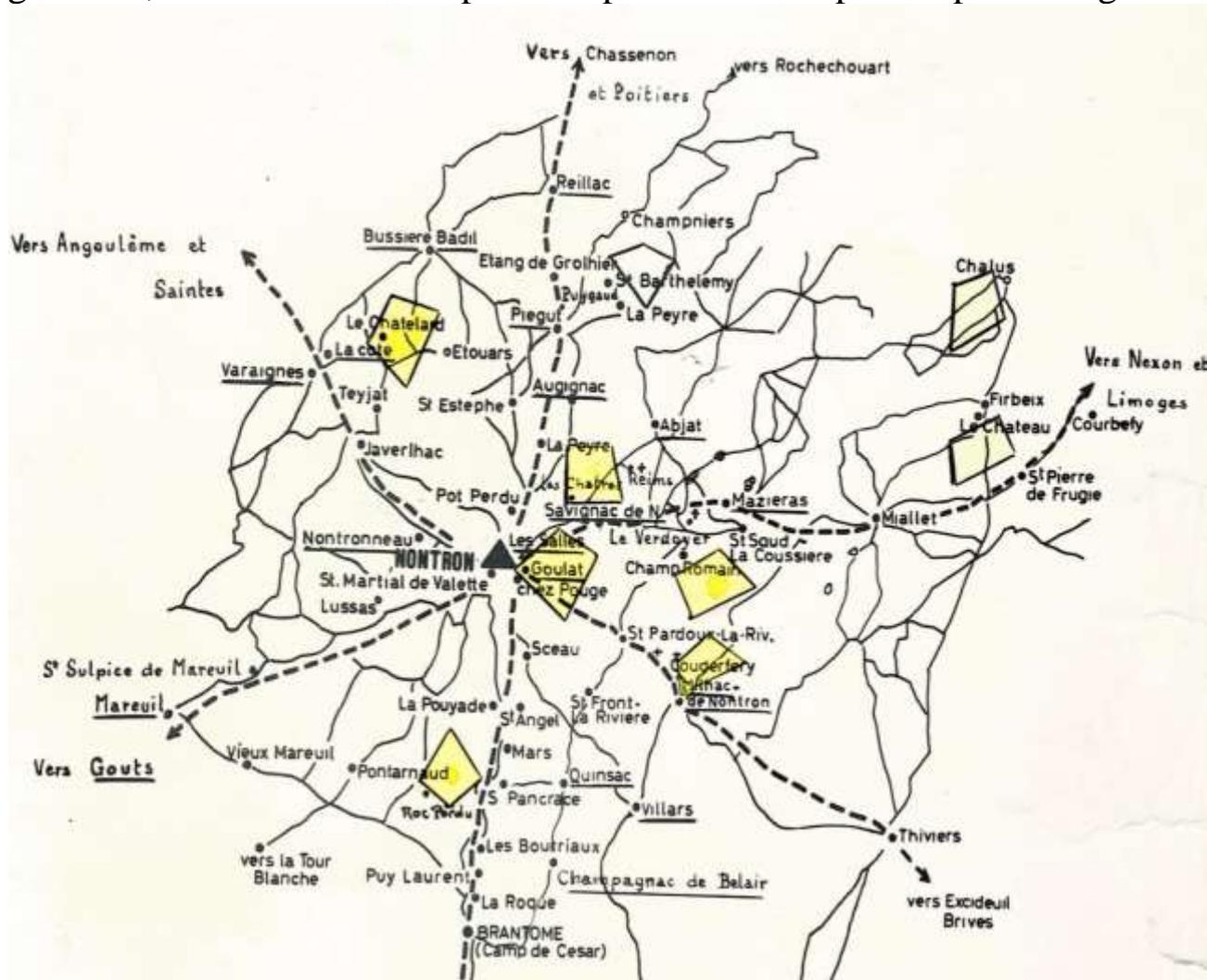
Nontron se trouve au carrefour de grands axes :

- La grande diagonale d'Aquitaine orientée du Nord-Est au sud-ouest reliant le Berry au Bordelais.
- La liaison transversale qui suit la bordure orientale du bassin Aquitain et affleure la frange occidentale du Massif central.
- La voie de Vésone à Chassenon qui emprunte l'axe antique de Périgueux à Poitiers.

Sans remonter jusqu'aux peuples venus d'Asie (comme les Kimris), les invasions traversent nos contrées pour envahir le Limousin. Les habitants doivent chercher à défendre l'entrée des gorges et défilés pouvant conduire au cœur de leurs retraites.



La région semble pourvue d'ouvrages de défense à la sortie de grandes voies : « les châteliers » camps retranchés destinés à recevoir une modeste garnison, installés sur divers points et pouvant correspondre par des signaux.



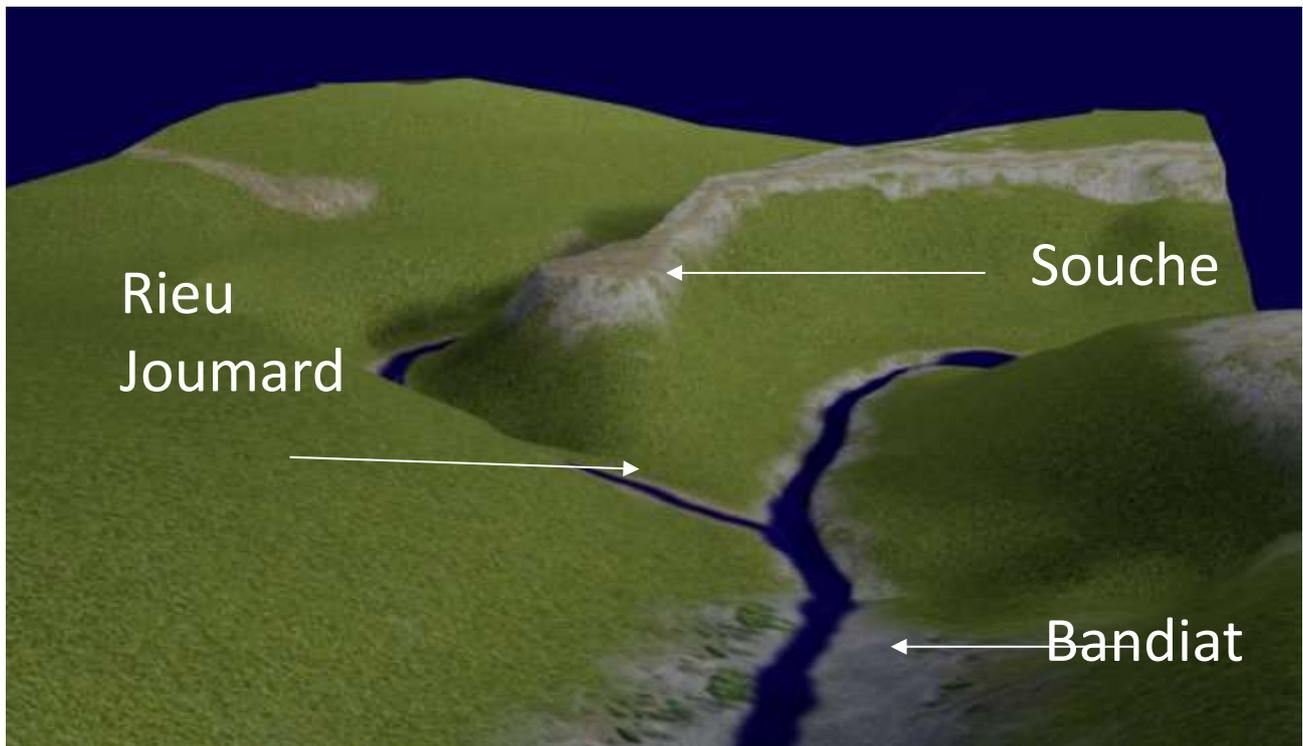
I-Le château-fort de Nontron.

A cette époque est adoptée la langue de Tyr – *Nata* le vallon, *Dun* la montagne réunis donnent *Nata-Dun* ; *Nat-Dun* ; *Nattun* ; *Nuntrun* et en patois Nountroun

« *La montagne dans le vallon* » caractérise bien la situation de la ville de Nontron, site propice à la fortification.

Les habitants de la contrée choisissent un piton isolé pour y construire un **Oppidum** ou village fortifié, à l'extrémité d'une colline détachée de la souche et au nord par un large et profond fossé, entre deux autres collines séparées de la première par un ravin et un ruisseau à l'ouest **le rieu Joumard** et à l'est par le vallon du **Bandiat**.

La rivière et le ruisseau qui se rejoignent au sud-ouest offrent la possibilité au moyen de barrages d'inonder tous les abords jusqu'au fossé nord.



Cette forteresse est assise sur l'éperon rocheux, isolée sur une sorte de cône tronqué d'environ 50 m de hauteur et lui donne une valeur stratégique.

A l'époque gallo-romaine et wisigothique :

D'oppidum gaulois, Nontron devient à partir de l'**an 53** avant notre ère, une petite **villae Gallo-Romaine**. Les **Romains**, après la défaite de Vercingétorix occupent cette partie des Gaules et ils fondent des colonies militaires. Ils construisent **la citadelle** sur l'emplacement de l'oppidum.

De **406 à 418 les Goths** succèdent aux Romains. Les **Francs**, du **VI^e au VII^e siècle** font de la citadelle un **castrum** et le chef-lieu d'une châtelainie : **Castrum Netronense**. Ils l'agrandissent et construisent un groupe d'habitations, à l'abri et au-dessous des murs de la forteresse.

La place forte de Nontron recouvre une motte naturelle, un terre-plein d'un hectare, entouré de palissades de bois formant circonvallation (tranchée fortifiée) de deux à cinq hectares où vivent agglomérés, le seigneur, chef militaire, et ses chevaliers, et parfois la population environnante avec ses bestiaux.

Une **modeste chapelle**, au centre de l'esplanade, sert de lieu de culte, tout près du puits, profond de 25m, permettant de soutenir un siège.

Les pentes escarpées de la motte sont cernées par le cours du Bandiat et par celui de son affluent, le rieu Joumard.

Ces défenses sommaires suffisent, car on ne se bat guère qu'avec des glaives, haches, flèches, et le fameux pilum ou javelot, armes de l'infanterie.

A l'époque carolingienne et au moyen-âge (haut moyen-âge).

Le **castrum** se compose de la citadelle romaine agrandie, d'un premier groupe de maisons construites à l'abri des remparts : le **bragio** et au nord, d'un second groupe de maisons entouré également de murailles et de fossés.

Les défenseurs des murailles n'ont qu'un pas à faire pour arriver sur la plate-forme du rempart. Chaque quartier a une portion de muraille à surveiller. A la moindre alerte des sentinelles, les hommes se trouvent à portée de secourir et de défendre leur côté.

Des **souterrains** creusés dans le roc, derrière les habitations, permettent de gagner la plate-forme sans risque.

Ce premier château ou castrum est bâti au cours du **VIII^e siècle**, il s'agit d'une maison forte avec ses fortifications.

C'est cet ensemble qu'en **785**, Roger, comte de Limoges, neveu de Charlemagne et sa femme Euphrasie, donnent par testament aux moines de l'Abbaye de Charroux, en Poitou avec les droits et revenus de la châtelainie de Nontron. Ce testament, premier document historique répertorié permet à Nontron de prendre le nom de **baronnie** comprenant trois châtelainies et une ville close. Nontron a toutes ses rues donnant sur l'extérieur fermées par des portes et des murailles élevées, formant remparts. Toutes les maisons

communiquent entre elles. La baronnie doit aussi comprendre un prieuré conventuel et un collègue, d'où la nécessité de s'attacher des moines, et enfin une forêt.

Les moines de Charroux envoient à Nontron des petits groupes de moines pour défricher et évangéliser. Ils créent le Moustier ou prieuré de Saint Sauveur. Toutes ces constructions placées à 200m environ au nord du castrum sur l'actuelle place de la Mairie forment un groupe d'habitations qui communiquent avec le Fort, par la porte du Barry.

En **846**, Nontron est brûlée par les Normands. Les défenseurs de Nontron rebâtissent leur forteresse suivant un nouveau système défensif.

A l'époque féodale (un peu après l'an 1000).



La surface du château est réduite et renforcée par une motte artificielle ; la motte barrage, verrou traditionnel de tout éperon naturel barré.

Le château-fort est dominé par un **donjon** de bois avec certainement une base en pierres, carrée. Il est isolé de la colline par le fossé hérité des gaulois ; large de 20 m, profond de 6 m, creusé dans le roc.

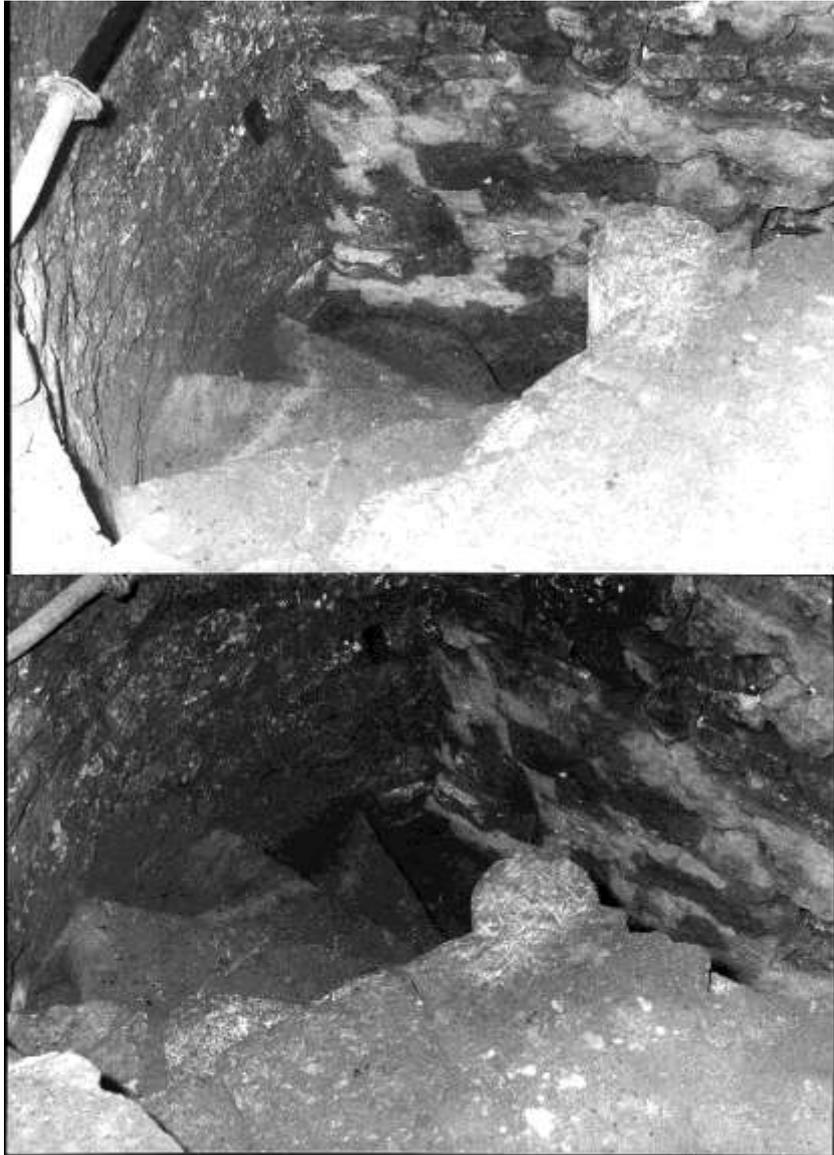
Le château est relié au Moustier par **un pont mobile**, déployé au-dessus du fossé.



Sur le castrum, les moines construisent à la place de l'ancienne chapelle castrale, une église carolingienne avec crypte nommée Saint-Etienne.

M. Chamouleau, en 1979, a retrouvé l'escalier desservant cette crypte où au XIIe siècle, les reliques ramenées des croisades étaient déposées.





Les fortifications de terre et de bois qui entourent le castrum persistent en partie jusqu'au **12^e siècle**, époque où l'artillerie de jet se généralise.

Contre ce danger, les murailles se construisent en pierres, ponctuées de tours carrées et robustes qui enserrant un donjon rond.

Des tours de guet éloignées (telle la Jarrige) renforcent le dispositif de défense.



Sur l'esplanade, entre le Moustier et le castrum la vie s'organise et des chevaliers trop à l'étroit dans le castrum vont élever le premier fort ou maison forte pour y être plus confortablement installés. Ce lieu deviendra le **château des Peytavis** ou Poitevins, où les dîmes seront perçues dans une situation plus indépendante qu'au castrum.

Ce château très fortifié : tours, bastion, mâchicoulis renforçaient la sécurité de Nontron. Il était séparé également du Moustier par un profond fossé de 10m de large creusé dans le rocher. (Le château des Peytavis, après de nombreux incendies, se survit encore).

A la même époque, à la place de l'église carolingienne s'élève une belle église **romane**, toujours sous le vocable de Saint-Etienne, église de grandes dimensions à trois nefs et **clocher** sur coupole. C'est sans doute, l'œuvre des moines bâtisseurs de Charroux qui dès **1096** ont élevé sur l'abbaye mère leur magnifique clocher.

Au-devant de l'église, le **puits** de 25 m de profondeur est la ressource essentielle en cas de siège.

Des souterrains unissent les différentes maisons fortes au château et à l'église.



Guerres anglaises.

Les guerres anglaises sur la terre d'Aquitaine représentent 300 ans de luttes fratricides sur notre sol et autour de Nontron : le vicomte de Limoges est pour le roi de France alors que le reste du Périgord se tourne vers les Anglais.

En 1186, Nontron est saccagée par les bandes de routiers Brabançons (mercenaires) sous les ordres de Mercadier bras droit de **Richard cœur de Lion**.

Devenu roi d'Angleterre, Richard poursuit de son hostilité le vicomte de Limoges resté fidèle au roi de France et assiège les places fortes du Limousin et du Nontronnais ; faute de pouvoir prendre la ville de Nontron d'assaut, **Richard fait incendier le château et l'église intra-muros de Saint-Etienne.**

Richard est-il blessé à Nontron ou à Châlus ? Qui est l'archer ou l'arbalétrier ? Les avis divergent et prêtent à discussion.

La Reine Aliénor, sa mère assiste à la mort de son fils Richard le **6 avril 1199.**

Le château est reconstruit, les éléments antérieurs utilisés dans un système de défense efficace, la croupe aménagée et élargie par des terrassements entourés de murailles formant, malgré les décrochements, un quadrilatère régulier d'environ 250 m sur 80 m.

Le **donjon** est placé, non à la pointe de l'éperon, mais du côté de la colline, au bord de la coupure du fossé qui reste le point faible de la défense. Les **courtines** (murs de fortification) et les **tours de flanquement** en pierre s'érigent le long des murs de la double enceinte. Chaque tour est munie d'archères (ouvertures pour le tir à l'arc), la plupart sont rondes afin de mieux résister à l'artillerie ennemie ; la grosse tour carrée de l'Ouest est préservée.



C'est ce château du **XIII^e siècle** dont on voit les restes, sans doute bien des fois remaniés, rajeunis, et à nouveau démolis, sur la lithographie Vieillemard (parue dans *Le Nontronnais* en 1849) que le marquis de Fayolle en 1904 décrit ainsi :« *Forteresse sur plate-forme triangulaire. Large coupure artificielle réunissant les escarpements et isolant du plateau la vieille ville.*

Donjon circulaire voisin d'une église romane comprise dans l'enceinte et contiguë à un bâtiment carré à contreforts plats ».

Jules de Verneilh s'exprime aussi sur la lithographie de 1822 de Delanoue :

« De tout cet ensemble de fortifications, il reste hélas ! peu de choses, on peut cependant juger, par les soubassements, des énormes dimensions du donjon, et apprécier son appareil en moellons de granit, interrompu par des cordons en saillie de pierre calcaire. Ce donjon est probablement du commencement du 13^e siècle et a dû remplacer celui que les troupes de Richard Cœur de Lion avaient détruit à la fin du 12^e. (Quoique plus important, il est de même forme et de même style que ceux de Châlus et de Piégut, reconstruits dans des circonstances analogues...) on retrouve en avant les tours du pont-levis, en pierre de taille...

Du côté des basses rues, un fragment de la seconde enceinte est facilement reconnaissable sous le manteau de lierre qui l'enveloppe, et du côté du Bandiat, un petit bastion avancé, flanqué de tourelles, s'accroche au rocher. »

(Les moines de Charroux, dépassés par les événements militaires, s'en remettent par contrat de 1199 et 1220 au Vicomte de Limoges, pour la défense du domaine utile ; en 1303, ils lui rendent les droits de justice et gardent le droit de suzeraineté ou hommage qu'ils transmettent à l'évêque d'Angoulême...)



Dans la mouvance de Bretagne (1275-1464)

A la fin du 13^{ème} siècle, l'héritière de la vicomté de Limoges, Marie, épouse le duc de Bretagne Arthur II et apporte en dot la vicomté de Limoges et la seigneurie de Nontron. Elle fait alors placer les armoiries conjointes de la Bretagne et de Limoges sur l'église romane de Nontron qu'elle restaure. Elle fait reconstruire le donjon central du château-fort en lui donnant 30 m de circonférence (ce qui vu l'épaisseur des murs ne donne qu'une médiocre salle intérieure de 3,50 m de diamètre environ).

Le donjon de Nontron a disparu, mais son contemporain du Bourdeix permet d'apprécier ses dimensions (épaisseur des murs 2,75 m, diamètre y compris les murs 9,10 m). L'entrée se trouve à 6 m du sol.

En 1301, le duc Jean, fils d'Arthur de Bretagne et de Marie refuse l'hommage et la redevance pour la châellenie de Nontron, promise aux abbés de Charroux qui cèdent leurs droits de justice au roi de France Philippe IV le Bel en échange d'une rente sur la ville de Charroux.

Le roi n'a pas une possession matérielle du château, mais certains droits de souveraineté ; le seigneur ayant la détention matérielle du château-fort délègue un capitaine ou châtelain qui y réside comme puissance exécutive ou militaire.

Une autre période d'affrontement contre les Anglais, personnifiée par les figures légendaires de Du Guesclin et Jeanne d'Arc, va reprendre.

En **1328**, le trône de France est attribué à Philippe VI de Valois au détriment d'Edouard III d'Angleterre.

Dès **1337**, Philippe VI de Valois prévoit la guerre et ordonne de donner aux murs des châteaux forts, 10 m de hauteur sur 4 m d'épaisseur. Le château de Nontron ne fera sans doute pas exception avec son châtelain-capitaine le chevalier Itier de Magnac.

En **1356**, la défaite de Poitiers livre notre région aux Anglais. Le Prince Noir (Prince de Galles) surprend Nontron et le gouverneur Itier de Magnac est accusé par son suzerain d'avoir rendu un peu hâtivement le château aux anglais. Pardonné en 1367, il reprend alors ses fonctions.

En **1369**, Du Guesclin passe au service du roi de France et reçoit l'épée de connétable.

En **1377**, il libère le Périgord et chasse les Anglais de la région nontronnaise, en reprenant le château des Bernardières et celui de Bourdeilles. Du Guesclin passe une nuit au château de Nontron, dit-on, et la population lui fait bon accueil puisque de tradition, les Nontronnais sont fidèles au roi de France.

En **1405**, les Anglais s'emparent de Nontron qu'ils incendient en **1407**. Pour atténuer les misères des habitants Charles VI signe des « lettres patentes » en **1410** pour exempter d'impôts la ville de Nontron. C'est certainement à cette occasion que Nontron obtient du roi la faveur de porter des fleurs de lys dans les armes de la ville : « **d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable, accostée de deux fleurs de lys d'or** ».



Les défenses des châteaux sont modernisées, les murs des tours rondes sont percés de meurtrières pour les couleuvrines et les petits canons ; les murailles se font plus basses, de formes arrondies pour amortir l'impact des boulets ennemis ; les canons sont placés au sommet des tours.



En **1426**, Nontron est à nouveau assiégée par les Anglais. Jean de Blois achète le comté de Périgord en **1437** à la famille des Orléans. Il réussit à chasser les Anglais du Périgord et séjourne à Nontron.

A sa mort, ses biens reviennent à son frère Guillaume de Blois. En **1455**, l'aînée de ses filles, **Françoise**, instituée héritière universelle, devient comtesse du Périgord, vicomtesse de Limoges, baronne de Nontron. Elle épouse Alain d'Albret et la seigneurie passe dans la maison d'Albret.

Très attachée à ses possessions familiales, **Françoise fait adjoindre au château un bâtiment qui coûte 300 livres**. Le château de Nontron, un des plus forts du pays, vaut 50 000 livres.



A la mort de Françoise, en **1481**, son mari Alain d'Albret et son fils Jean mènent une vie fastueuse et aliènent seigneurie après seigneurie, paroisse après paroisse.

En **1487**, d'Albret lève des troupes en Périgord pour soutenir Louis d'Orléans, le futur Louis XII, mais l'armée royale, commandée par Gaston de Foix-Candale, l'oblige à s'enfermer dans Nontron...et le force à négocier.

Jean le fils d'Alain d'Albret, a épousé Catherine de Foix en **1483**.

Pour défendre leur royaume de Navarre ils ont besoin d'argent et continuent à démembrer leur héritage périgourdin.

Alain d'Albret cède alors la baronnie de Nontron sans le château à Dauphin Pastoureau, seigneur du Breuil et receveur des redevances. La vente est faite sous pacte de « réméré » (les ventes par les grands seigneurs se faisaient avec droit de rachat, source de procès inextricables).

Nontron sera rachetée et reviendra au vicomte de Limoges jusqu'en **1567**.

Les Guerres de religion.

Les premières escarmouches entre protestants et catholiques ont lieu **vers 1562**.

Un détachement de l'armée de Coligny attaque Nontron le **8 juin 1569**. Le siège est dirigé par Antoine de La Rochefoucault ; les troupes de l'assaillant campent sur le plateau où s'étend l'enclos de l'hospice, nommé « terre de l'amiral » depuis cette époque, et qui se trouve sur la colline des Pouyaloux (puy aux loups).



Les habitants de Nontron se défendent « tant qu'ils eurent moyen de pouldre ». Ils tentent même d'effrayer l'ennemi par une sortie de chèvres, en pleine nuit, des brandons allumés attachés à la queue. Mais la ville est prise.

Antoine de La Rochefoucault à la tête d'un détachement de huguenots passe au fil de l'épée les 80 hommes de la garnison de Nontron.

La flèche de Saint-Etienne est abattue par les calvinistes, mais le **clocher** garde deux étages... La voûte des Cordeliers et le couvent bénédictin sont détruits.

En **1589**, devant l'anarchie grandissante, le duc d'Epéron fait, sur ordre d'Henri III, abattre les **fortifications de Nontron**, car la ville risque de servir de point stratégique aux troupes protestantes d'Henri de Navarre s'il s'en empare.

Henri IV, reconnu roi de France en **1594**, cède la baronnie de Nontron à sa sœur Catherine. Le 18 août **1600**, Charles-Hélie de Colonges acquiert les droits utiles de la baronnie de Nontron sous la réserve de l'hommage pour la somme de 12500 écus ou 37500 livres. La baronnie ne comprend plus alors que la paroisse de Nontron.

Au décès de Charles Hélie de Colonges, le second de ses trois fils, Philibert Hélie, épouse Catherine de Sainte-Maure en **1645** et habite le château de Nontron ; ils font reconstruire l'ancien château des Peytavis pour y habiter princièrement.

La Fronde

C'est vers **1649**, que la Fronde s'installe en Périgord. Bourdeille, sénéchal du Périgord s'est joint aux frondeurs et Nontron devient siège royal. On fortifie « *la ville de Nontron, le fort d'icelle et le château d'Albret qui la commande* ».



La fin de la Fronde coïncide à la fin du rôle militaire de la citadelle de Nontron.

Désormais, quand on parlera du château de Nontron, c'est celui des **Peytavis** (ou des Pompadour) placé sur le Fort, dont il sera question.

Ce château, sous l'autorité baronniale de Philibert Hélie, après être passé de mains en mains (de 1500 à 1655) est vendu le 5 octobre **1655** à Philibert Hélie de Pompadour comme la perle de sa baronnie.

Un incendie ravage le château en **1672** et tous les documents disparaissent. Philibert Hélie le reconstruit grâce à l'héritage des biens du marquisat de Pompadour et de la baronnie de Laurière. Il est nommé sénéchal du Périgord. Il meurt en **1683**. Le fils héritier, Léonard Hélie de Pompadour, baron de Nontron transmet le fief à sa fille Françoise mariée au marquis de Courcillon.

Par acte du 18 décembre **1751**, les créanciers de Françoise vendent la terre et la baronnie de Nontron pour 25000 livres à Jean Charles de Lavie, premier président du Parlement de Bordeaux.

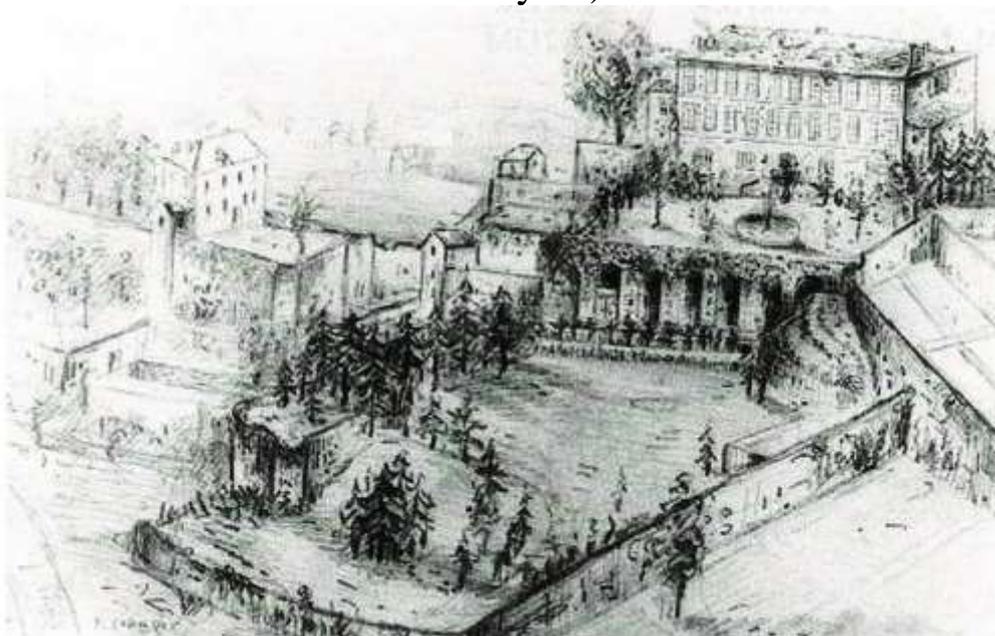
La famille de Lavie

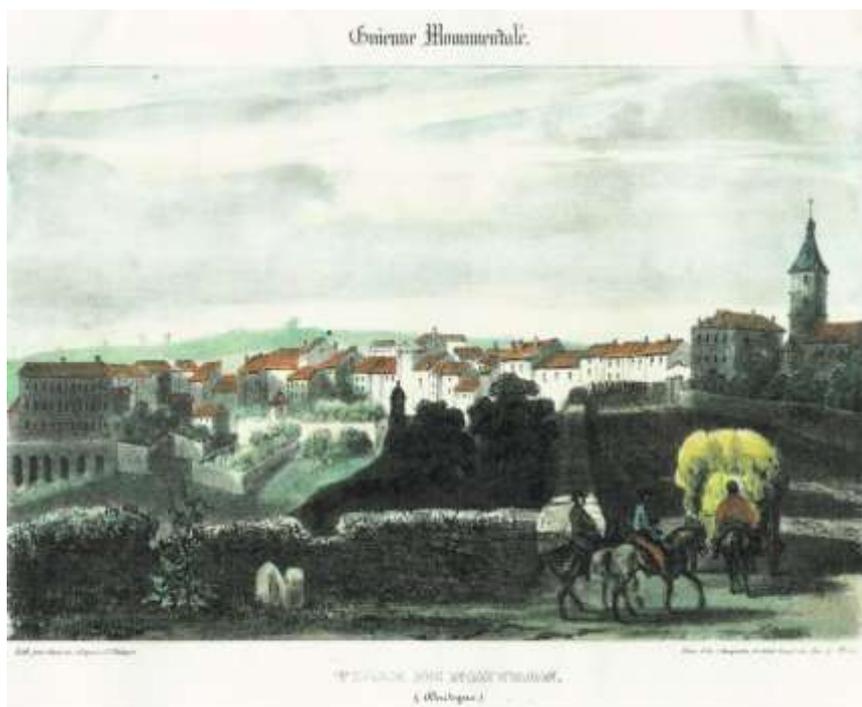
Dès **1768**, le ménage Lavie-Camain se préoccupe de faire reconstruire le château, qui avait brûlé une fois de plus en **1723**. Les travaux durent de **1768** à **1772** et le montant s'élève à 21076 livres 11 sous.

Seuls les fondations et les soubassements de l'ancien château sont gardés, ils se trouvent « sur d'anciens souterrains qui pouvaient communiquer, paraît-il, avec le donjon » (selon M. de Fayolle).

Une lithographie par Aumont d'après Philippe, époque Restauration, donne une vue précise :

Grande demeure rectangulaire à deux étages de 9 fenêtres (?) sur les deux façades, toit de tuiles canal, comme les maisons environnantes.
(+ autre vue du château : dessin anonyme).





En **1787**, le fils Paul Marie Arnaud de Lavie, vend son château de Nontron, avec ses dépendances, à la famille de Mazerat qui s'élève à la noblesse par des charges judiciaires.

La tractation est faite par le comte de la Ramière (seigneur de Puycharnaud), fondé de pouvoir des Lavie pour cette vente. Pour son propre compte il rachète pour 42000 livres la seigneurie de Nontron en **1788** ; il sera le dernier baron de Nontron.

Avant d'avoir régularisé par contrat (du 23 août 1788) l'achat du fief de Nontron, le comte de La Ramière le cède par acte privé à Jean Baptiste Michel de Mazerat (1743-1791), avocat au Parlement, juge sénéchal puis nommé au syndic de Nontron.





Que deviennent les châteaux et la ville de Nontron, au début du XIX^e siècle ?

L'idée de démolition de la Grande Eglise est reprise en 1820.

M.de Verneilh évoque lors d'une promenade archéologique en 1866, le paysage que l'on voyait 40 ans auparavant :

*« le **château-fort**, défendu par une double enceinte de remparts et de tours carrées à contreforts plats comprenait encore en **1826** son donjon qui s'élevait à 50 ou 80 pieds (25 m environ), 2 ou 3 tours carrées de l'enceinte à peu près intactes et l'église Saint-Etienne presque entièrement conservée. Les matériaux provenant de la destruction serviront à bâtir la façade de l'Hôtel de ville sous la restauration »*, cette description montre le château avant **1830**.



Sur l'emplacement de l'église romane de Saint-Etienne, est construite entre **1830 et 1835** l'école communale dessinée sur la vue aquarelle de Nontron, suspendue dans la salle du conseil de la mairie. (Elle date sans doute de 1840).

En **1853**, le maire Louis François de Mazerat, (1817-1881) petit-fils de Jean Baptiste Michel de Mazerat, réunit son conseil municipal pour discuter de la nécessité d'une nouvelle église. Le registre des délibérations développe un premier pas vers la communication directe de la ville avec la promenade de la Grande Eglise (voir plan d'alignement).

En **1857**, l'ancien pont-levis est remplacé par le pont actuel. Avec le nouveau maire, en **1859** il semble que les projets de voirie soient changés.

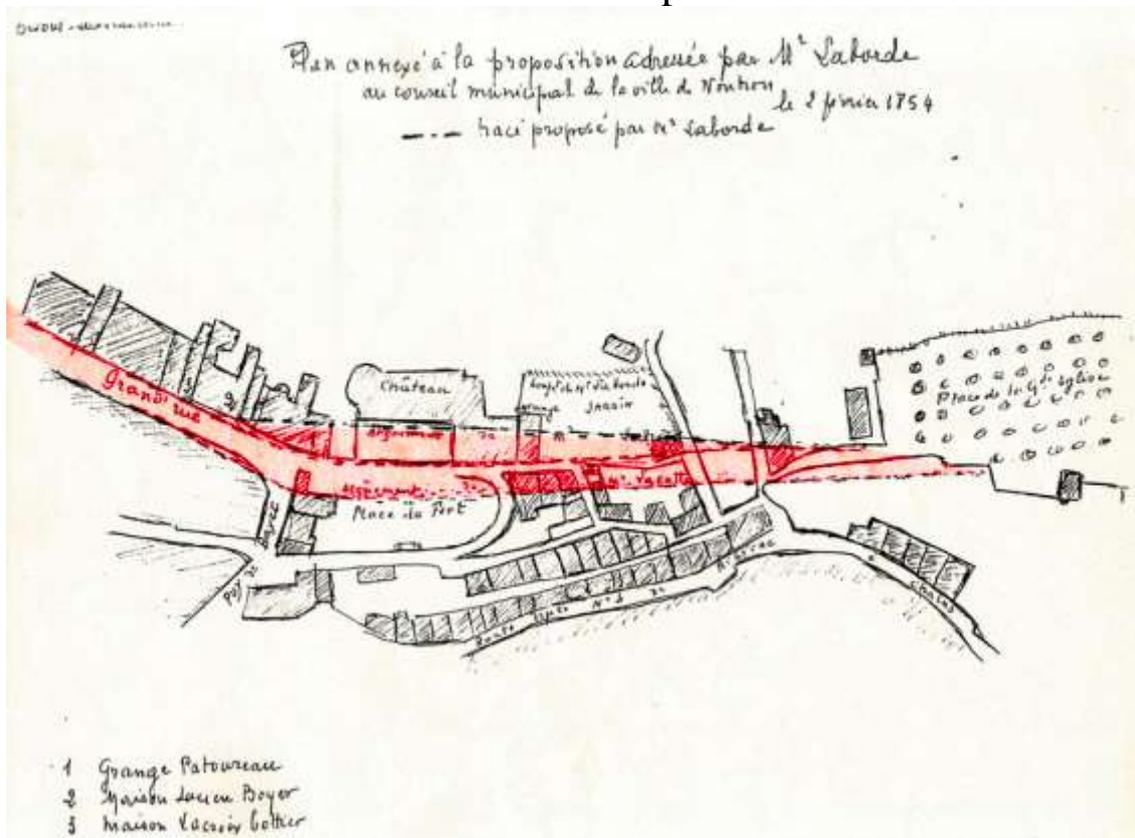
En **1867**, le sol de la place de la Grande Eglise est nivelé et la place du Fort est débarrassée d'un pâté de maisons.

Alors qu'il ne restait rien de l'église que restait-il du château-fort en **1866** ?

De Verneilh en fait l'inventaire : « *Des soubassements du donjon encore visible, en moellons de granit interrompus par des cordons sans saillie de pierres calcaires, et des tours grossièrement appareillées dont la construction est d'une qualité inférieure aux débris de l'enceinte romane* ».

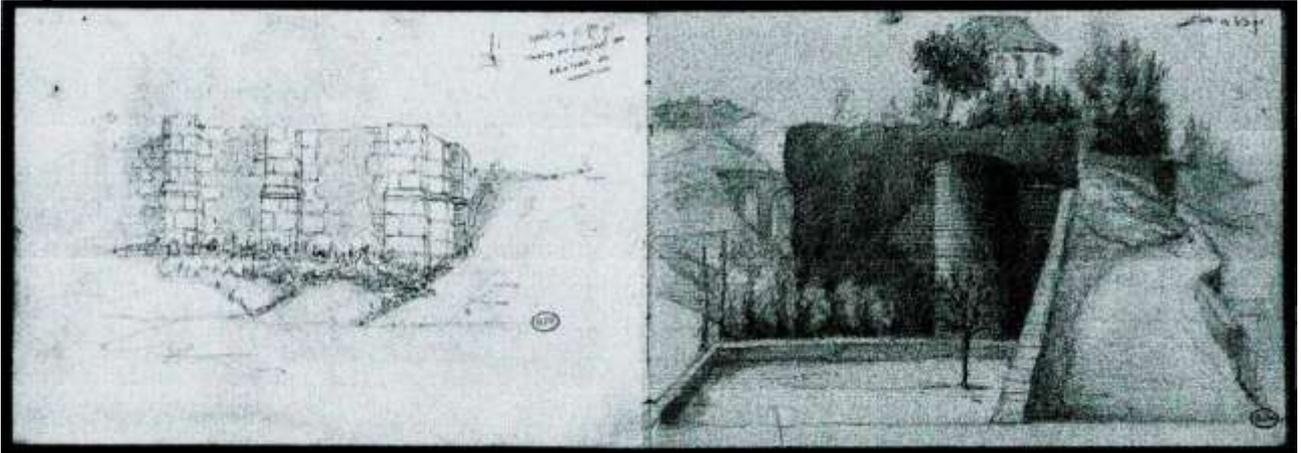


Dès **1878**, le conseil municipal discute du projet de la voie d'accès à la gare et en 1882, M. Ladurantie expose que le viaduc est de toute nécessité. Une pétition s'élève, mais on ne revient pas en arrière. Le pont est construit, la Grande rue est prolongée et élargie au détriment de la partie ouest du château-fort. Est-ce à ce moment que toute trace du grand donjon carré disparaît ? (Donjon du 12^{ème} siècle dessiné par Vieillemand). Des entrées de souterrain sont comblées et dissimulées par le macadam.



L'incendie de **1878** détruit la partie supérieure du **château** (construit par M. de Lavie en 1768). Le toit de tuiles plates du 18^e siècle est remplacé par

un toit d'ardoises à la Mansart. Au centre de la façade, un léger avant-corps, englobant les trois fenêtres centrales, est coiffé d'un fronton triangulaire sur lequel est inscrit le **M** des Mazerat.



En **1883**, les restes du **château-fort** sont nivelés pour construire ou reconstruire les murs de soutènement de la place appelée Paul Bert et le mur donnant sur la rue de Périgueux ; il ne reste que la tour Est du pont-levis et la partie supérieure est refaite avec de faux mâchicoulis, la date **1900** inscrite au fronton.

La nièce et héritière du juge Mazerat épouse en **1884** Théophile de Saint-Sernin et le château sera connu comme le « château de Saint-Sernin ».





Il abritait le pôle des métiers d'arts et l'office de tourisme jusqu'à la restauration du château entreprise en 2021.



SOURCES

- Monographie de la ville et du canton de Nontron, *Ribault de Laugardière*
 - Textes de *G. de Monneron, MM de Verneilh, J. Secret, de Fayolle, Drouyn.*
 - BSHAP, 1883 et autres
 - Rapport des fouilles place Paul Bert (2013)
 - Etude historique et architecturale du château de Nontron, REA (2016)
- Archives du GRHIN :**
- chroniques nontronnaises, communications, éditions *Francis Gérard*
 - chronique spéciale château de Nontron, *Mme Battut*
 - Lithographie : *Vieillemard, Delanoue, Aumont et Aquarelle anonyme*
 - Dessins *Verneilh, Rouméjoux, Drouyn* ; Plans, cartes postales, photos
 - Représentations du site en 3D, *D. Villeveygoux*



LA MALADRERIE DE NONTRON DU XI^E SIÈCLE À NOS JOURS

1) Aux origines de la recherche :

Un acte de notaire du XVII^e siècle m'a été confié sur une demande « de mise en possession et jouissance de la Maladrerie de Nontron » par un chevalier du roi ; puis j'ai assisté à une conférence évoquant une léproserie ; cela a suscité ma curiosité. Les témoignages d'habitants de la Maladrerie, la découverte de traces d'un habitat et des documents historiques m'ont conduit à cette recherche sur l'existence du site d'une léproserie dans ce quartier nord de Nontron.



J'ai alors consulté en priorité les ouvrages des auteurs périgourdins intéressés au patrimoine nontronnais, parus fin XIX^e et XX^e siècles :

- *Les Notes historiques sur le Nontronnais* de M. Ribault de Laugardière et sa *Monographie* de la ville et du canton de Nontron.
- *Nontron dans l'histoire*, de Gabrielle de Monneron et une note historique de Pierre Pommarède dans *Nontron Oublié*.

Ensuite, j'ai étudié le document de cette minute *du Notaire Grolhier* de 1686, qui apporte une connaissance juridique et historique sur le site, et permet de regrouper des informations sur la Maladrerie à cette époque complexe et parfois obscure. Les notes de Richard Bordes et sa traduction m'ont aidé pour la compréhension de la minute en occitan médiéval.

Le récit du *voyage du Chevalier de Lagrange-Chancel* en Nord Périgord dans les années 1700 est aussi un témoignage pour faire connaître le Nontronnais et la léproserie à cette époque.

Les recherches du baron Jules de Verneilh recueillies dans les *bulletins de la SHAP* et dans *la Chronique Nontronnaise élaborée* par Francis Gérard, apportent des remarques utiles.

De plus, diverses études locales donnent d'autres informations : celles d'Hippolyte Brugière, érudit et passionné du Périgord, de l'Abbé Louis Grillon, auteur de notes sur les lépreux et la fin des léproseries en Périgord, de Françoise Bériac, spécialiste du monde des lépreux au Moyen âge, de Louis Guibert historien de la Haute-Vienne, de Roger Drouault, auteur de monographies sur le Sud-Ouest ; et enfin les communications du GRHIN d'Odette Plazer et de Paulette Maudet ainsi qu'une conférence d'Alain Clément sur la lèpre et la léproserie de Cercles La Tour blanche.

Cette recherche sur le site de la Maladrerie utilise des informations d'historiens d'époques différentes et suit la chronologie à partir du XIe siècle.

2) Précisions terminologiques et historiques.

2a) L'étymologie apporte des précisions sur l'origine du site : L'ancien français **maladerie** avec épenthèse du **r** est dérivé de malade selon *Littré*. Dans *Le Robert*, le terme **maladrerie** en 1175 signifie « hôpital pour lépreux » et survit sous la forme **maladrerie**, laquelle contient le terme ladre. Le *Dictionnaire du monde rural* indique qu'au Moyen Âge, la ladrerie, nom vulgaire de la lèpre est aussi l'hôpital destiné aux lépreux. D'autre part, Le plan cadastral napoléonien (1812), indique que le village s'appelait la **malatie** qui deviendra « lo malatio ».

Françoise Bériac dans son ouvrage *Le Vocabulaire de la lèpre dans l'ouest des pays de langue d'oc*, distingue des infirmeries en Limousin, certaines étant des léproseries, comme aux confins du Périgord à Milhac-de-Nontron, vers 1277-1314, et à Nontron vers **1321-1329**.

2b) Histoire de la lèpre en Occident (et manifestations de la maladie).

La lèpre se serait répandue de l'Orient aux quatre coins de l'Europe. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, on connaissait une endémie de la lèpre et si elle n'est pas directement liée aux croisades et aux invasions elle s'est pourtant propagée dans la classe des chevaliers, les pèlerinages en Terre Sainte ont sans doute contribué à la diffusion de la maladie. Ce fléau envahit alors l'Europe, sa dispersion devient un problème de l'Occident au Moyen Âge et les lépreux, sous le nom de ladres, deviennent si nombreux qu'ils sont soumis à l'isolement dans des hospices appelés léproseries pour les soigner, et aussi s'en préserver.

Les modes d'organisation dépendent souvent des régions et des ordres ecclésiastiques qui les régissent.



Durant le haut Moyen Âge, la lèpre désigne diverses maladies de peau et jusqu'au XIXe siècle, elle est confondue parfois avec d'autres pathologies. La science médicale étant peu évoluée, de nombreuses maladies ont dû être cataloguées sous la rubrique lèpre.

Cette maladie se caractérise par l'apparition d'écaillés puis de tubercules, avec insensibilisation locale. Les premiers signes de l'infection sont des pustules qui s'ulcèrent en répandant une odeur infecte ; les lésions évoluent, très mutilantes.

Cette maladie infectieuse due au bacille de Hansen (découvert très tard en 1873) touche principalement la peau, mais aussi les nerfs, les membres et les yeux. La cécité est une affection fréquente au Moyen Âge ; l'atteinte des nerfs périphériques entraîne la paralysie des muscles et gêne la mobilité jusqu'au stade ultime.



Constellation d'ulcères sur la jambe d'un lépreux (BnF, Hainaut vers 1285)

« La chair semblait frappée par le feu, se détachait des os et tombait en pourriture... Souvent il y eut amputation spontanée : pieds, mains, bras ou jambes se séparaient brusquement du corps et cette curieuse épidémie s'étendit vite à toute l'Aquitaine ». Gabrielle de Monneron relate ainsi la violence du fléau qui conduit évêques et abbés à implorer l'assistance des saints ... on priaît ... et on guerroyait à l'aube du XIe siècle.



Au XI^e siècle, les chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare se vouent au soin des lépreux : Saint-Lazare (lazarus, puis ladre) est le patron des lépreux puis Louis VII confie à l'ordre, l'administration des léproseries en 1180.



Les chiens lèchent les pustules de Lazare : sculpture Abbatiale de Moissac

Françoise Bériac remarque qu'on peut repérer 170 léproseries dans le grand Sud-Ouest entre 1100 et 1330, mais sans qu'il soit possible de préciser les dates de leur fondation...

3) Evocation de la châellenie de Nontron et création de la Maladrerie.

Aux confins du Périgord et du Limousin, au sommet d'une colline, les divers quartiers de la ville de Nontron se sont groupés autour de la forteresse dont l'origine remonte aux Gaulois, laquelle fut oppidum romain, castrum, puis châtelainie franque aux VIe et VIIe siècles. Les pentes escarpées de la motte sont cernées par le cours du Bandiat et son affluent le Rieu Joumard. Les habitants se trouvaient sur les côtés pentus du château et chaque quartier avait une portion de murailles à surveiller, des souterrains creusés dans le roc leur permettaient de gagner la plateforme alors que l'ennemi brûlait leurs masures. La trace du quartier appelée le « Bragio » est visible dans l'alignement ainsi que la superposition de petits murs aux pierres parfois calcinées.

Une modeste chapelle au centre de l'esplanade fortifiée servait de lieu de culte et le puits, profond de 25m, était situé également sur le terre-plein.

C'est cet ensemble qui fut donné par testament avec les droits et revenus de la Châtellenie de Nontron aux moines de l'Abbaye de Charroux.



Clocher octogonal de la grande tour de l'Abbaye de Charroux (1096) semblable à celui de l'église St-Etienne de Nontron.

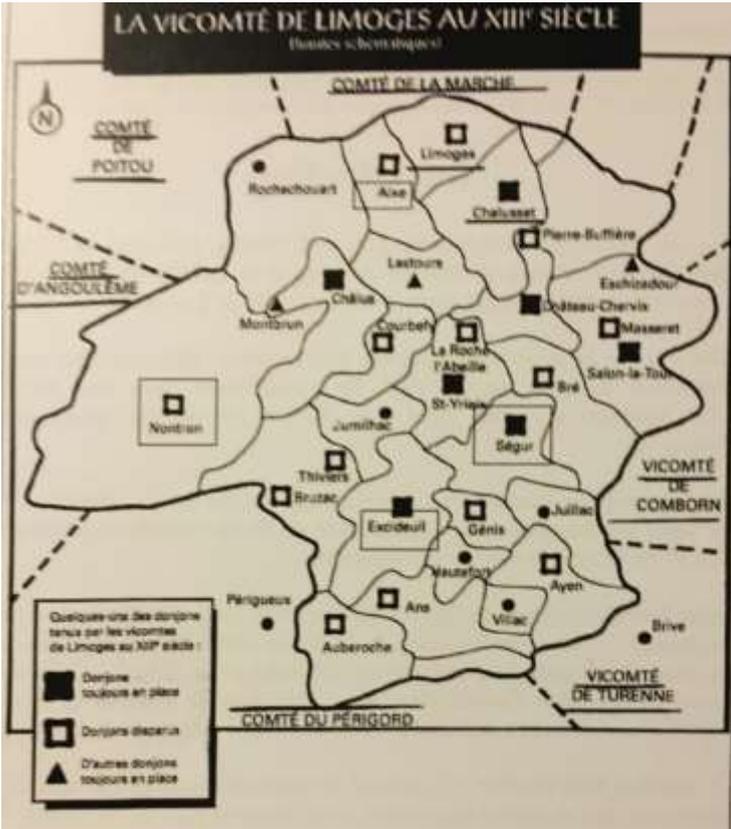
Le baron Jules de Verneilh précise que la baronnie de Nontron et son donjon ont une histoire intéressante : *« la première mention qui en est faite se trouve dans un testament de Roger, comte de Limoges, et de sa femme Euphrasie, qui donnent le 19 mai 785 le château de Nontron aux moines de l'abbaye de Charroux, en Poitou. Dix-neuf ans plus tard, ils y fondèrent un monastère sous le nom de Saint-Sauveur ».*

Gravure éditée par Vieillemand début du XIXe sc : Le château fort et l'église St-Etienne sur un escarpement rocheux naturel ; au premier plan les Basses-Rues.



Vicomté de
Limoges
dont Nontron
fait partie au
XIII^e siècle

L'abbé Pommarède confirme que « Nontron fut légué en 785 aux Abbés de Charroux qui la possédèrent jusqu'en 1200, époque à laquelle elle revint aux Vicomtes de Limoges... ».



Ribault de Laugardière signale « nous partions du XI^e siècle pour y fixer la fondation, par les abbés de Charroux, de la léproserie ou *maladrerie de Nontron* ... »

Dans ses notes, il souligne « *il existait deux mille léproseries construites du onzième au douzième siècle pour recevoir les croisés atteints de la*



lèpre ».

Croisés

Louis VIII roi de France 1223-1226

*Les lépreux repoussés par les hommes ne trouvèrent d'asile et de refuge que dans la religion ; aussi les premières maladreries furent-elles créées par les moines et les évêques ; ensuite, et sous leur influence, par les seigneurs et plus tard par les communes naissantes pour les besoins de la population. Les rois furent plutôt les bienfaiteurs de ces asiles que leurs fondateurs ; **Louis VIII**, notamment, légua en 1225 cent sols à chacune des 2000 léproseries de son royaume. Il n'y avait alors, disent les historiens ni ville, ni bourgade, qui n'en fussent pourvues ».*

Puis, Ribault de Laugardière développe la situation particulière des maladreries : « *elles étaient toujours placées hors des villes, dans l'intérieur des terres, près d'un bois et d'un étang ou d'un cours d'eau, toujours sur le bord d'un grand chemin, à la rencontre de plusieurs routes, et enfin sur la limite de deux ou trois paroisses, pour que les lépreux, séparés de la société, n'en fussent oubliés.*



Carte de Béleyme



Sainte Madeleine, patronne des lépreux

Or il existe, à 1300 mètres environ de Nontron, en plein nord, une colline de 300 mètres d'altitude, et, sur son sommet, un village qui porte le nom de Maladrie, diminutif de Maladrerie, en patois Malatio qui, francisé a fait le Malatie de la carte d'état-major. C'était là qu'était la Maladrerie, sur le bord du grand chemin de Nontron au Bourdeix et à Piégut, avec bifurcation sur Javerlhac d'une part, et sur Augignac de l'autre. Le cimetière se trouvait à l'embranchement de ce dernier chemin, et un peu après les bâtiments des lépreux et la chapelle dédiée à Ste-Madeleine.

Enfin, et à une centaine de mètres environ, se trouvait un petit étang, qui existe encore, ainsi qu'une partie des bois, couvrant la région et entourant l'établissement. »



Gabrielle de Monneron raconte « *Cette maladrerie était située alors à 1800 m de Nontron, sur le bord du chemin du Bourdeix avec bifurcation sur Augignac et Javerlhac. Le cimetière s'étendait à l'embranchement de ce dernier chemin ; les gens de la région affirment qu'il fleurit à cet endroit des touffes de petites fleurs bleues qu'on ne saurait voir nulle part ailleurs* » ; elle parle aussi de l'étang et de la chapelle dédiée à Sainte Madeleine et ajoute « *la lèpre importée par les Croisés se propageait -Louis VIII légua en 1225 cent sols à chacune des deux mille léproseries de son royaume* ».

Les écrits du chanoine Brugière confirment ces descriptions et les remarques actuelles des habitants du quartier sont en accord, même si les symboliques fleurs bleues intriguent ; une habitante de la Maladrerie affirme pourtant en avoir vu sur sa propriété et les a même photographiées.



Photo actuelle des fleurs bleues

C'est entre 1100 et 1330 que les léproseries sont les plus nombreuses, et dans les campagnes, les « hameaux de lépreux » se développent avec des capacités d'accueil très mal connues comme à La Chapelle Saint Robert.

4) Exclusion des lépreux et rites. Informations locales.

4a) **Le début du XIV^e siècle** est marqué par une époque de misère à cause de l'affaiblissement des monnaies et de l'augmentation des impôts. Le peuple rend responsables les lépreux et les juifs de ses difficultés. Il les accuse d'empoisonner les

fontaines et les puits. Ces accusations sont-elles fondées ou sont-elles le résultat de rumeurs ? Les rois eux-mêmes prennent en compte les plaintes du peuple en promulguant des ordonnances pour sévir contre les lépreux.

Ribault de Laugardière rappelle qu'en exécution des ordonnances de 1322 et de février 1371, il fut interdit aux lépreux de séjourner ailleurs que dans les maladreries. Le prévôt devait, tous les ans, visiter ces établissements et y maintenir l'observation des règlements.

Par ordonnance **du 25 mai 1413**, il fut défendu aux lépreux de se promener dans les villes, ainsi pour leur marquer la limite qu'ils ne devaient franchir, le prévôt ou juge de l'époque, **M. Jean Vieillemard**, fit construire, sur le chemin de Nontron à la maladrerie, un portail, aujourd'hui disparu, mais dont l'emplacement porte encore le nom de Portail-Vieillemard.

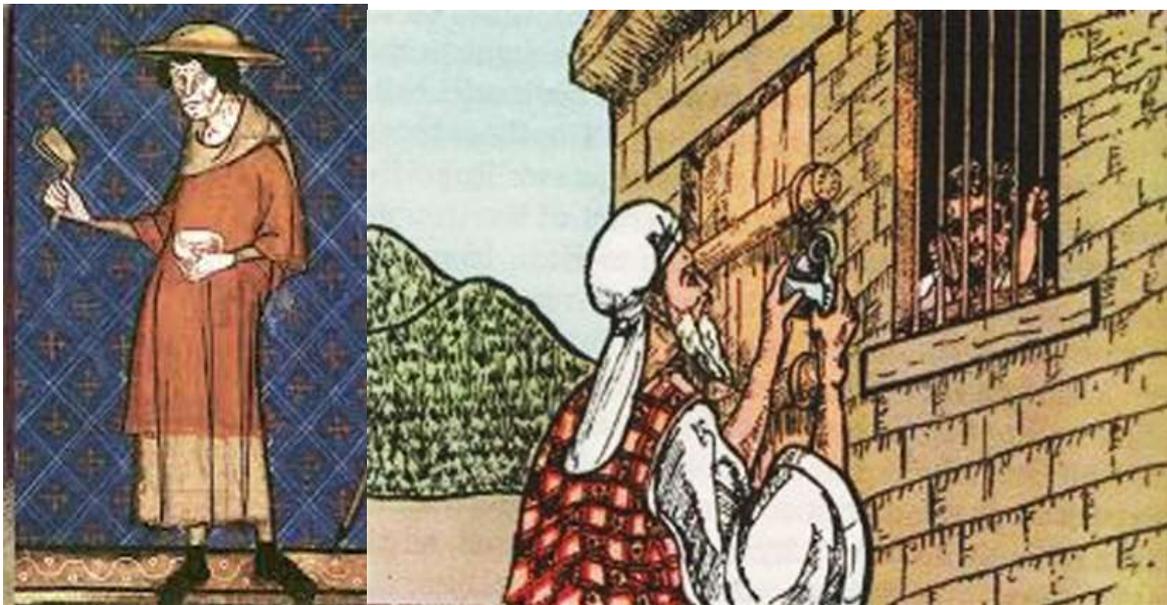


. Cet emplacement, situé à un kilomètre au nord de la ville se trouve au point de jonction du village de la Maladrerie avec la route départementale, au-dessus du **faubourg des Oliers**.



Jarre découverte dans le grenier d'une vieille bâtisse de La Maladrerie appelée « hôpital ». Cette jarre provient peut-être du faubourg des Oliers (de « oli » huile ou « ola » pot. Mots occitans)

4 b) Au **XVe** siècle, les malades sont regroupés dans les maladreries et l'exclusion des lépreux s'affirme. Dans un ouvrage sur *les Rites de la séparation des lépreux* en Périgord à la fin du siècle, l'abbé Louis Grillon, dernier abbé de Chancelade, donne des informations sur le passage à la vie d'exclu et explique comment l'Eglise du Périgord avait utilisé des rites en tout point empruntés à ceux des funérailles, pour séparer les lépreux d'une vie normale.



L'historien décrit alors le lépreux « en robe longue et costume ordinaire, qui attendait dans sa maison la venue du prêtre. Ce dernier revêtu du surplis et de l'étole, précédé de la croix et suivi des fidèles, s'avancait vers la demeure du malade... Il lui adressait alors quelques paroles salutaires... l'aspergeait d'eau bénite, et le conduisait

à l'église...on le confessait... . Après quoi le lépreux s'agenouillait au milieu du temple sous un drap noir et écoutait la messe...



La messe dite, il devait revêtir une tunique et des chausses de gris, des pantoufles simples, un capuce, et une robe longue appelée housse. Il recevait une ceinture, un gobelet, un entonnoir, un couteau et une écuelle. Il prenait en main un signal appelé cliquettes... Chacun lui faisait l'aumône suivant ses possibilités...

... En chantant, le prêtre suivi des fidèles, conduisait le lépreux dans une maison préparée à son usage définitif... Cette demeure était petite, mais possédait un puits, un lit garni de draps et d'un oreiller, un coffre, une table, un siège, une lampe, une pelle, une cruche et tous autres ustensiles nécessaires à son petit ménage... Le malheureux se prosternait sur le seuil de sa demeure comme un mort et il recevait sur ses pieds une pelletée de terre jetée par le prêtre qui récitait en latin des paroles et lui lisait une série de prohibitions dont voici le résumé :

- Le lépreux ne pourra plus fréquenter les églises, les places, les moulins, les fours ni les assemblées.
 - Il ne lavera pas aux fontaines et n'y puisera pas avec son gobelet.
 - Il ne sortira pas sans son costume distinctif ni les pieds nus.
 - Il ne touchera pas les objets qu'il désire acheter, mais les désignera à l'aide d'une baguette.
 - Il lui est interdit d'entrer dans les tavernes et les maisons afin d'y boire du vin, il le fera verser dans son tonnelet.
 - Il ne pourra pas se marier ni toucher aucune femme.
 - S'il rencontre un passant, il devra sortir du chemin, évitant de se mettre sous le vent lorsqu'il aura à parler.
 - S'il doit toucher quelque objet...il ne le fera qu'avec des gants.
 - Il ne caressera pas les enfants, il ne leur fera aucun cadeau.
 - Il ne pourra manger et boire qu'en compagnie d'autres lépreux.
- A sa mort, il sera enterré dans l'église réservée aux ladres ou dans la maison même ».



Illustration tirée d'un manuscrit latin

Le prêtre l'exhortait à la patience...enfin c'était l'ultime bénédiction donnée en occitan...et l'assemblée s'écoulait laissant le malheureux à sa solitude

Ces extraits proviennent d'un ancien rituel du diocèse de Périgueux imprimé autour de 1490 et Louis Grillon s'étonne de voir l'église participer à cette exclusion des lépreux.

Ce rituel est un précieux et unique incunable –livre imprimé en Occident avant 1500- Il est malheureusement gravement mutilé et le titre a disparu ; toutefois il a une particularité très intéressante : il contient des textes en dialecte périgourdin.

Ainsi, le portail Vieillemard qui marquait la limite à ne pas franchir témoigne de l'exclusion. La découverte d'ossements indiquerait que des lépreux étaient enterrés devant leur maison ou dans le cimetière de la Maladrerie.

Selon des témoignages, la présence d'une pierre et d'un trou indique le départ d'un souterrain qui rejoindrait la ville et aurait permis de quitter la léproserie.



Le trou surmonté d'une pierre, marque l'entrée d'un souterrain aujourd'hui comblé qui conduisait à la ville de Nontron.

4c) Au XVe siècle et au XVIIe siècle, les notaires apportent des informations qui permettent de valider l'existence du site.

Ribaut de Laugardière transmet divers titres notariaux où sont nommés les bénéficiaires de donations, d'achats, ou de baux à rentes ; la lecture de ces titres

confirme les environs de la léproserie. Par exemple :

- Le 1^{er} janvier 1471, reconnaissance de rente en faveur de Jean et François de La Porte : *Quodam nemus...situm in parochia de Nontronio...confrontatum cum nemore de vallefalos... prout se extendit ad longinum et juxta itinere quo itur de Nontronio versus Javerlhacum...aliud nemus situm prope la Malatie sive domui leprosie dicte ville de Nontronio, prout confrontat pro nemus de assessante et cum itinere quo itur de Nontronio versus podium accutum et cum nemore..(un certain bois...situé dans la paroisse de Nontron confrontant au bois de Vallefalos...dans la mesure où il s'étend sur la longueur et touche le chemin qui va de Nontron à Javerlhac... et sur un autre bois situé près de la Malatie ou la maison de lépreux pour la ville de Nontron, confrontant au bois attenant et au chemin qui va de Nontron vers Piégut).*
- Dans un titre du 20 janvier 1489, reconnaissance en faveur de Jean Pastoureau sur un bois châtaignier : *confrontatum cum itinere quo itur de Nontronio versus le Bourgeys ex una parte et cum nemore leprosi de Nontronio ex parte alia et cum nemore* (confrontant avec le chemin qui va de Nontron vers le Bourdeix d'une part et avec le bois de la léproserie de Nontron d'autre part...).

Il existe d'autres actes dont un mentionnant un jardin auprès de la *infirmaria* de Nontron.

Il est plusieurs fois question de la chapelle Ste-Marie-Madeleine dans les actes de l'état civil, ainsi que du cimetière à l'occasion de diverses inhumations faites au XVIIe – dont l'acte de décès de Laurence Razet en 1677.



Acte de décès d'Hélié Razet 1743

Le manuscrit *Etats des aumôneries, hôpitaux et maladreries de France de 1601*, mentionne le diocèse de Limoges et la Maladrerie de Nontron.



Hospital



Escalier de pierres reliant les deux chambres

5) Dans **la minute** de maître Grolhier, notaire à Nontron, la transcription du manuscrit apporte des informations sur la Maladrerie, à la fin du XVII^e siècle. Cette minute, original d'un acte conservé au sein de l'office du notaire est certifiée conforme et authentifiée par le greffier. Le texte en occitan médiéval est difficile à lire, cependant, les signatures du notaire Grolhier et du bénéficiaire de l'acte, le commandeur François de Cadole de Cannaut sont lisibles ; les signatures des témoins sont floues ; l'acte est contrôlé par Mazerat le treize juillet 1686.



Signatures du notaire Grolhier, du commandeur Cadole de Canaut, des témoins et du contrôleur Mazerat.
13 Juillet 1686

Avant d’exploiter cette minute, il faut rappeler la situation des ordres voués aux lépreux à cette époque : l’ordre de saint Lazare, fusionné avec l’ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel végète dans l’administration des maladreries du royaume. Louis XIV, en 1672 redonne un nouveau souffle à ces ordres en les dotant richement et les faisant renouer avec leur vocation hospitalière, militaire et maritime. En 1673, le roi nomme son secrétaire d’État à la guerre, Michel Le Tellier, marquis de Louvois, Grand Maître de l’ordre de St Lazare.



Il crée cinq grands prieurés (dotés de 6000 livres de rentes chacun) et chaque prieuré comprend vingt-huit commanderies dotées de 1000 à 3000 livres de rentes. Limousin et Périgord dépendent du grand prieuré du Languedoc.

La Maladrerie de Nontron est administrée par un commandeur de ce grand prieuré : François de Cadole de Cannaut.

C’est dans ce contexte que le bénéficiaire de l’acte de 1686 arrive en Périgord. Selon la volonté de Louis XIV, un bénéfice lui fut accordé par un **brevet** daté du 26 août 1685.



Louis XIV délivre un brevet à Cadole de Cannaut

François de Cadole de Cannaut, capitaine au régiment de Champagne, chevalier de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem est alors doté de la commanderie de Périgueux comprenant les maladreries de Périgueux, Bergerac, Bruzac, Milhac de Nontron et Nontron avec les bénéfices y afférents soit entre 1000 et 3000 livres de rentes. La Maladrerie de Nontron semble avoir été l'une des mieux dotées de la province de Périgord.

Dans l'acte de maître Grolhier, notaire royal de Nontron, il est précisé que le sieur de Cannaut avait pris possession de la commanderie de Périgueux et de ses dépendances, « *ils désirait en vertu du brevet signé Louis XIV et délivré par le marquis de Louvois se mettre en possession et jouissance de ladite maladrerie* ». Il demande alors que le notaire Grolhier et les témoins aillent avec lui pour en prendre possession et en faire procès-verbal, ce qui a été accordé.

Et « *dans la place qui est devant la chapelle, annonce a été faite à quelques-uns des habitants de ladite Maladrerie, et ledit sieur commandeur est mis en possession de ladite Maladrerie dans laquelle il y a une petite chapelle en bon état, plus sept maisons habitées et trois maisons qui ne sont habitées de personnes, y ayant aussi quelques mesures... ensemble des biens dépendants de ladite maladrerie consistant en jardin et bois... en six ou sept journaux ou environ, maisons comprises ...* »



Pierre de la chapelle
Sainte Magdeleine avec
ses ornements ?

Le **Procès-verbal** a été fait sous le **scel royal** en présence de Me Jean Mignot sergent général, et Jean Braforest sieur des Places habitant de la ville de Nontron témoins qui avec ledit sieur de Cannaut ont signé.

Au décès du commandeur Canault, la Commanderie de Périgueux est vacante et Louis de la Grange-Chancel, lui succède en décembre 1709.

6) Ce même **Louis de Lagrange Chancel**, chevalier de l'ordre de Saint Louis, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre Dame du Mont Carmel, effectue un voyage en Périgord en avril 1730. Le récit de ce voyage sera publié par **M. Dujarric-Descombes**, vice-président de la SHAP. C'est un témoignage précieux sur Nontron et sa maladrerie dans la vie quotidienne au XVIII^e siècle.



Albert Dujarric-Descombes 1848-1926,
membre fondateur de la SHAP en 1874.
Il publie en 1917, avec la collaboration du
marquis de Fayolle et du comte de Saint Saud
« Son voyage en Périgord » de Lagrange-
Chancel écrit le 2 avril 1730

Le chevalier décrit Nontron avec ses trois portes, ses rues étroites, sales et malpropres... « *Cette ville est très ancienne ainsi que son château très fort... Ce château quasi ruiné est sur une hauteur considérable, entourée de toutes parts de profondes ravines : on y trouve des*

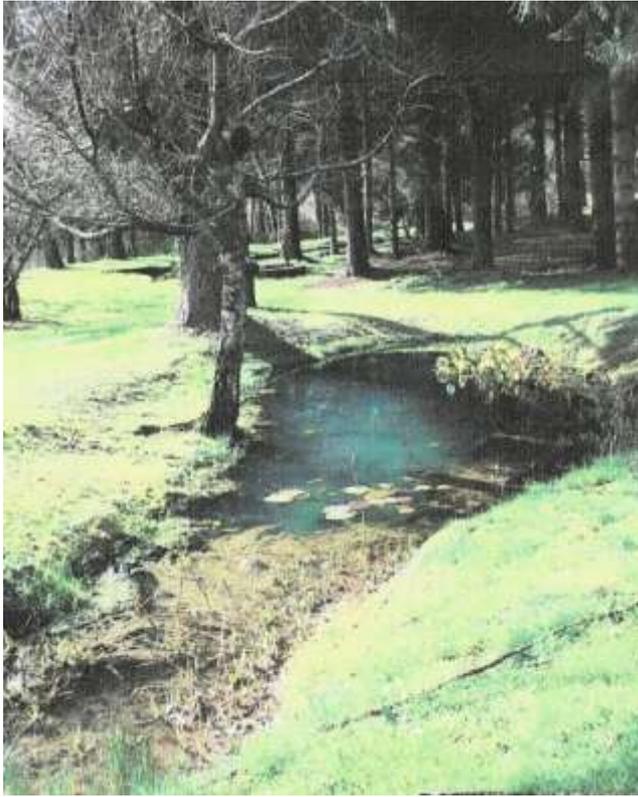
souterrains dans le roc... De la ville on parvient à ce vieux château... une tour quarée subsiste, et une église avec son clocher... La ville... est entourée d'anciennes fortifications et de tours quasi ruinées et de trois portes et trois fauxbourgs, et l'on se rend à ces fauxbourgs par des chemins et rues taillés dans le rocher. Sur une hauteur, en face du vieux château, est le joli couvent des Cordeliers. »



Le château et la Grande Eglise de Nontron.
Lithographie de M. Delanoue, 1822.



Fontaine et Lavoirs



Ruisseau qui prolonge l'étang

Puis, Lagrange-Chancel décrit le hameau qu'il a vu : « A cent pas en dehors de Nontron, est une espèce de village ou faubourg, sur les bords d'un ruisseau et voisin de quelques ravines, sous le nom de **Maladeries ou Léproseries**, que je visitai par ordre du grand maistre de Saint-Lazare, composé d'environ dix familles de ladres ou lépreux. Là, ils subsistent de père en fils depuis sept cents ans, s'aliant entre eux, exempts de toutes charges et impositions, taxes ou logements de soldats. Ils ne peuvent commercer, manger, ni s'allier avec les autres sujets du roi ; ils se tiennent aux portes des églises, ont des ruisseaux et fontaines particulières pour laver leurs linges...

Tout le blé qui se vend au minage de Nontron leur doit un poilon par boisseaux, ce qu'on appelle droit de poillonage.



Boisseau = mesure de capacité,
environ 20 livres de blé.

Ils vont quester dans les campagnes avec des bourriques sous le nom de pauvres rebutés ; ils sont néanmoins assez aisés, travaillent à faire et à blanchir des toiles, car

ils sont tous tisserands. Ils doivent porter des marques qui les distinguent, mais leurs mines et leurs jaunâtres figures sont des plus extraordinaires. Ainsi ces mêmes familles établies ... à Milhac, à Bruzac, à La Tour-blanche... et autres lieux,... »



« Vont quester dans les campagnes sous le nom de pauvres rebutés »

Dans la léproserie de la Tour Blanche : *« le mode de vie se caractérise par l'exemption de certains impôts (la taille) par la fourniture de pain par le four banal (deux fois par semaine) par le droit de jardiner, mais pas de cultiver réellement, tout au moins à la première période du Moyen Âge ».*

Louis Grillon dans ses notes évoque aussi les activités des lépreux dans les maladreries au XVIIème et XVIIIème :

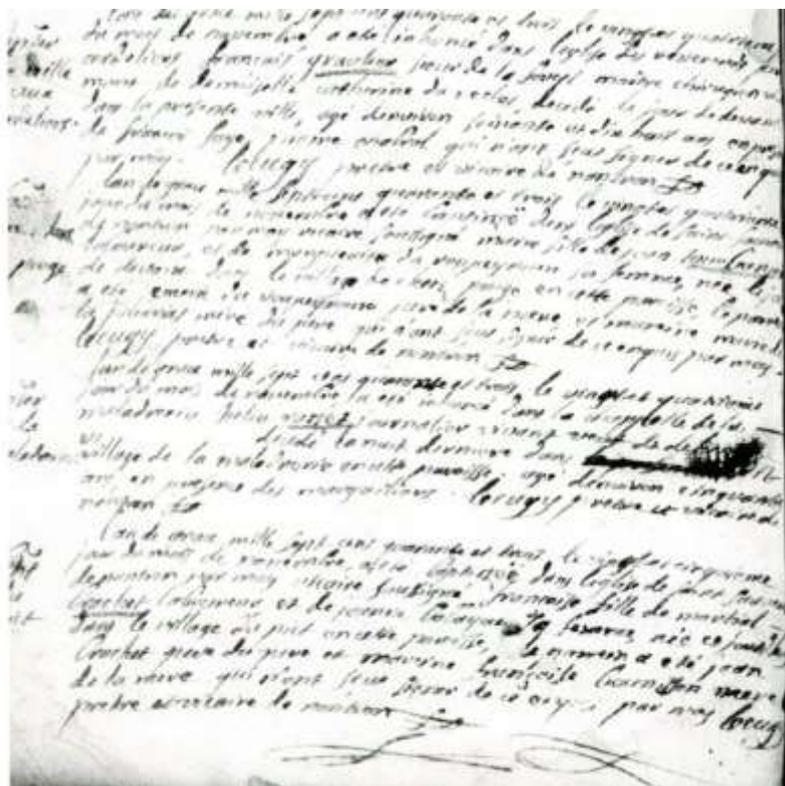
« Les habitants de ces maladreries semblent avoir eu à cette époque, une préférence pour la profession de tisserand... ils pouvaient compléter leurs revenus, c'est clair en tout cas pour Nontron, Milhac et Bruzac par la culture de quelques lopins de terre... ...Le Moyen Âge leur avait prohibé, par peur de contagion éventuelle, tout contact physique avec les personnes saines. Isolés par force, ils en avaient contracté l'habitude de vivre et de commercer entre eux, formant ainsi une petite société à part. Plus tard lorsqu'ils ne furent plus réellement atteints de la lèpre, ils conservèrent leurs coutumes propres comme des privilèges... »

7) Les actes d'état civil et les registres paroissiaux de la ville de Nontron apportent des précisions sur la vie des lépreux :

Les mariages se contractaient entre habitants de maladreries... Dans les registres nontronnais, on remarque des unions avec des jeunes gens ou des jeunes filles des léproseries de Bruzac, La Tour-Blanche, Milhac et aussi de Limoges.



Acte de mariage
du 25 février 1677
de Léonard Durand
de la maladrerie de
Milhac de Nontron
et de Marie Razet
de la maladrerie de
Nontron



Acte de décès : en l'an
de grâce 1743, le 24^{ème}
jour du mois de
novembre a été inhumé
en la chapelle de La
Maladrerie Hélie Razet,
journalier dans ce
village, d'âge environ 50
ans en présence des
marguilliers et du prêtre
et vicaire de Nontron.
(marguillier = sacristain
fossoyeur)

Des inhumations étaient pratiquées dans la chapelle Sainte-Madeleine : *Marsale Marsalot* en 1743, et l'époux de celle-ci, *Hélie Razet*... Les baptêmes se faisaient entre lépreux... Plus tard, et en 1744, par suite de la disparition de la lèpre, il fut permis de démolir la **chapelle rurale de Sainte-Madeleine**, attendu le mauvais état, le peu de décoration et l'inutilité de cette chapelle.

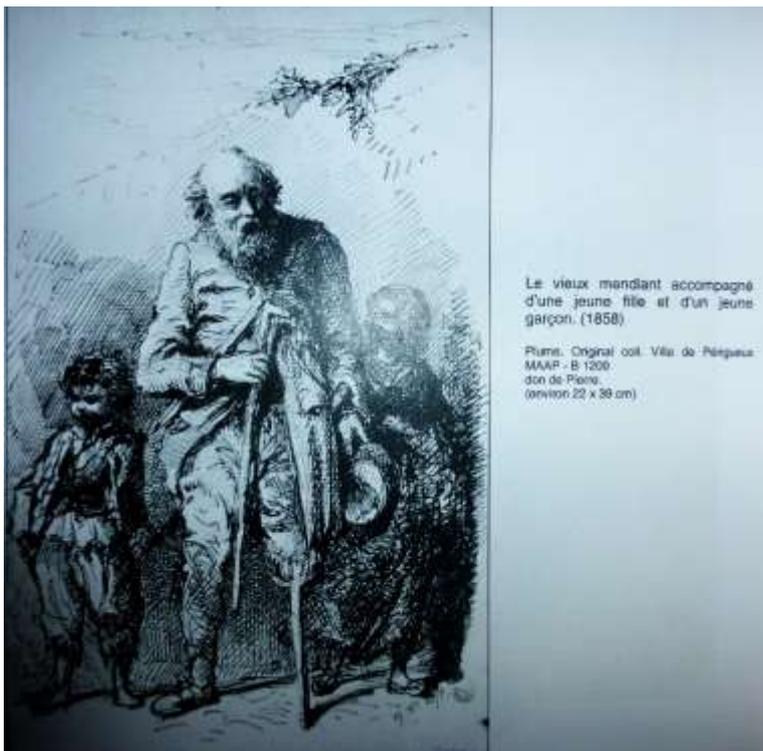


Acte de baptême d'Hélie Durand, 5 mars 1677 fils de François Durand et Catherine Razet de La Maladrerie de Nontron

Les lépreux de la maladrerie de Nontron sont tenus à l'écart de la ville jusqu'à la fin du **XVIII**e siècle. La démolition de la chapelle marque l'époque où les exclus commencent à se fondre dans la population.

Roger Drouault dans son ouvrage *Comment finirent les lépreux*, en 1903, attire l'attention sur les points suivants :

- Les colonies de lépreux survécurent à la disparition de la lèpre et se transformèrent en colonies de mendiants.
- Leur mélange à la population environnante n'eut lieu que fort longtemps après cette disparition.



Le vieux mendiant accompagné d'une jeune fille et d'un jeune garçon. (1858)
Plumet. Original coll. Ville de Pépieux.
MAAP - B 1209
don de Pierre
(environ 22 x 39 cm)

Roger Drouault a dressé des listes des lépreux ou mendiants rencontrés dans certains registres et indiqués comme habitants de maladreries- dont Nontron.

L'historien constate « si l'on examine les listes on remarque que les mariages entre habitants des maladreries étaient la règle absolue - Marie Razet 1677, de la maladrerie de Nontron, se marie avec Léonard Durand de celle de Milhac ; tous deux ladres, ils eurent trois enfants ... ce n'est qu'au milieu du XVIIIème que les descendants des lépreux s'allièrent autrement qu'entre eux. A Milhac, en 1745, pour la première fois le mariage d'une descendante des lépreux se fit avec un villageois ». Cet événement scandalisa la population rurale. Les habitants racontent que le dimanche après le mariage, le mari ayant voulu prendre l'eau bénite dans le bénitier commun, en fut empêché par les assistants qui le frappèrent et lui signifièrent d'avoir à se servir du bénitier des lépreux. Ce bénitier du XIIIème siècle, qui existe encore, se trouvait placé à l'extérieur de l'église.



Le bénitier à l'extérieur de l'église de Milhac (escalier de droite)

8) Les journaux locaux rapportent des témoignages sur des découvertes faites au XIXe siècle sur les lieux de la Maladrerie de Nontron.

D'après des informations reçues par la SHAP concernant le Nontronnais en 1888, un trésor monétaire venait d'être découvert par un laboureur aux environs de Nontron. Il est rapporté que « le sieur Bernard, fermier de M. Darnis travaillant un champ près du hameau de la Maladrerie, au nord de Nontron, brisa avec son outil un petit vase en fonte de fer, qui n'était enfoui qu'à une très faible profondeur, et d'où s'échappèrent aussitôt un certain nombre de pièces d'or. Tout joyeux de sa bonne aubaine, Bernard se mit à ramasser soigneusement ces monnaies dont les années n'avaient pas terni l'éclat, et les rapporta chez lui. Au nombre de 47, elles dataient en majeure partie de la première moitié du XVIème. Les pièces françaises provenaient des règnes de Louis XII, François Ier et Charles IX... Les démolitions d'un vieux mur de la Maladrerie ayant été transportées dans le champ de M. Darnis en sont étaiées doute la cause ».



Pot de fer



Quelques pièces
Louis XII,
François 1^{er},
Charles IX

9) Des recherches restent-elles à faire sur les sites évoqués ? Quelques lieux posent question !

Milhac de Nontron et l'emplacement de la léproserie. La Chapelle Saint Robert où Odette Plazer dans une communication parle de la croix de Chavaillac « *annonçant l'entrée du bourg ... et à main gauche la malotière ou maladrerie, groupe de trois maisons... annexe tout à fait logique d'un prieuré* ». Bruzac et sa chapelle qui existe encore. Cercles La Tour Blanche étudiée par Alain Clément.

Pourtant des recherches archéologiques paraissent difficiles à envisager vu la transformation des lieux. A la Maladrerie de Nontron, des travaux ont bouleversé la configuration du village : des maisons ont été construites, d'autres démolies, le souterrain s'est effondré, la rue pavée est goudronnée, des puits sont obstrués, le cimetière des lépreux est recouvert d'habitations nouvelles et des croix vues encore au XX^{ème} ont disparu.

Photos ci-contre :

La chapelle est démolie, il ne reste que le soubassement de la porte dans une maison rénovée en face « l'hospital » ; le cimetière situé à l'angle des deux voies a disparu, la rue pavée a été goudronnée.



10) Que reste-t-il de la Maladrerie de Nontron du temps de la léproserie ?

Il reste le nom du village « la Maladrerie », son histoire encore vivante pour les habitants qui se rappellent les récits transmis par les anciens et qui réhabilitent des bâtiments parfois familiaux.

Quelques vues actuelles dans le village :



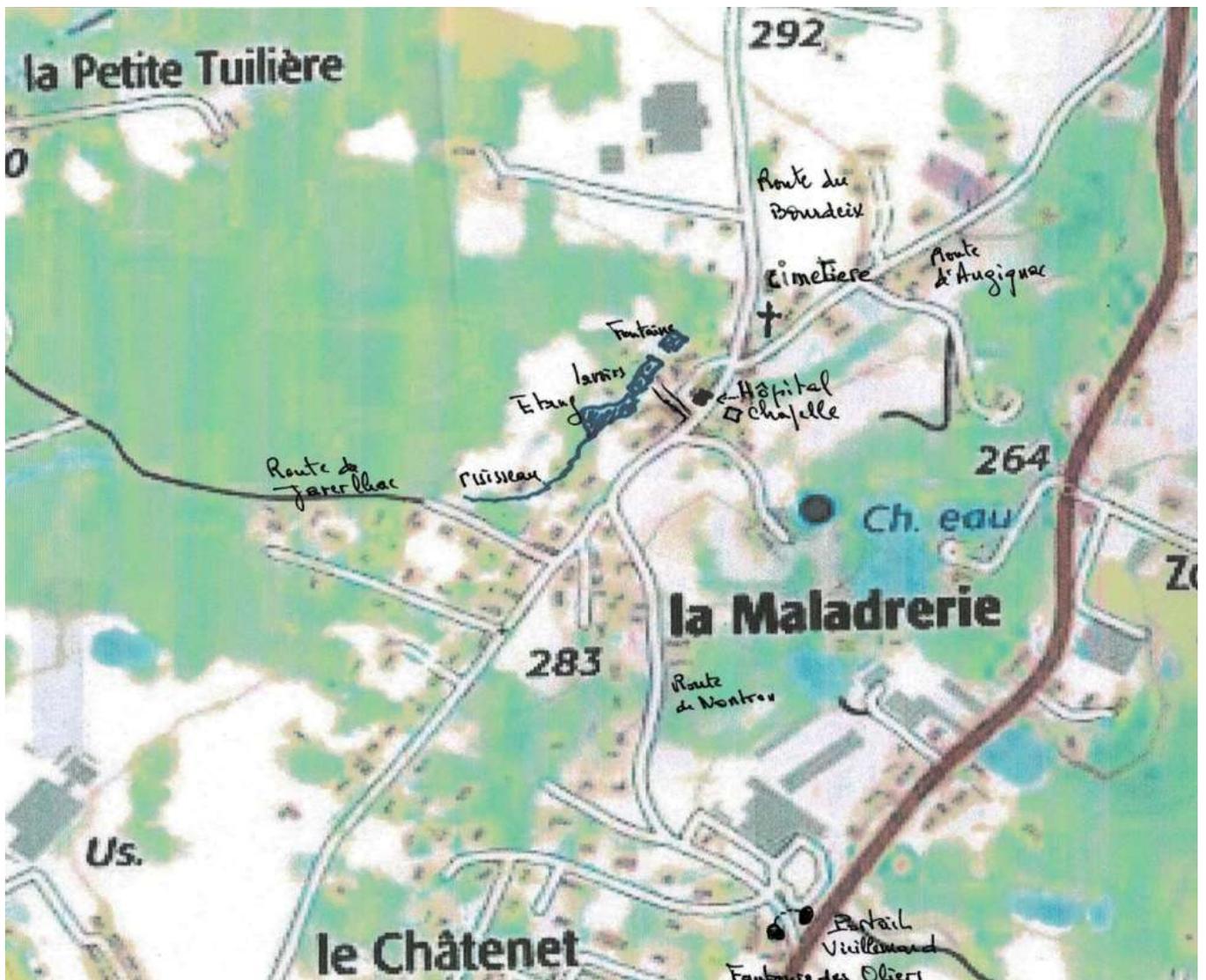
Le ruisseau part de l'étang, un des nombreux puits du village.
« L'hôpital » et une pierre tombale et l'escalier en pierre.

Beaucoup d'habitants de La Maladrerie m'ont montré les chemins, les bois, les fleurs bleues, l'étang, les lavoirs, les puits, l'entrée du sous-terrain, l'escalier en pierre du bâtiment qui servait d'hôpital, le seuil de la porte de la chapelle disparue et même une pièce « double tournois » découverte dans une cour où trois squelettes alignés furent dégagés et confiés à des historiens locaux.

Merci à toutes ces personnes attachées à La Maladrerie et qui nous aident à découvrir leur village.

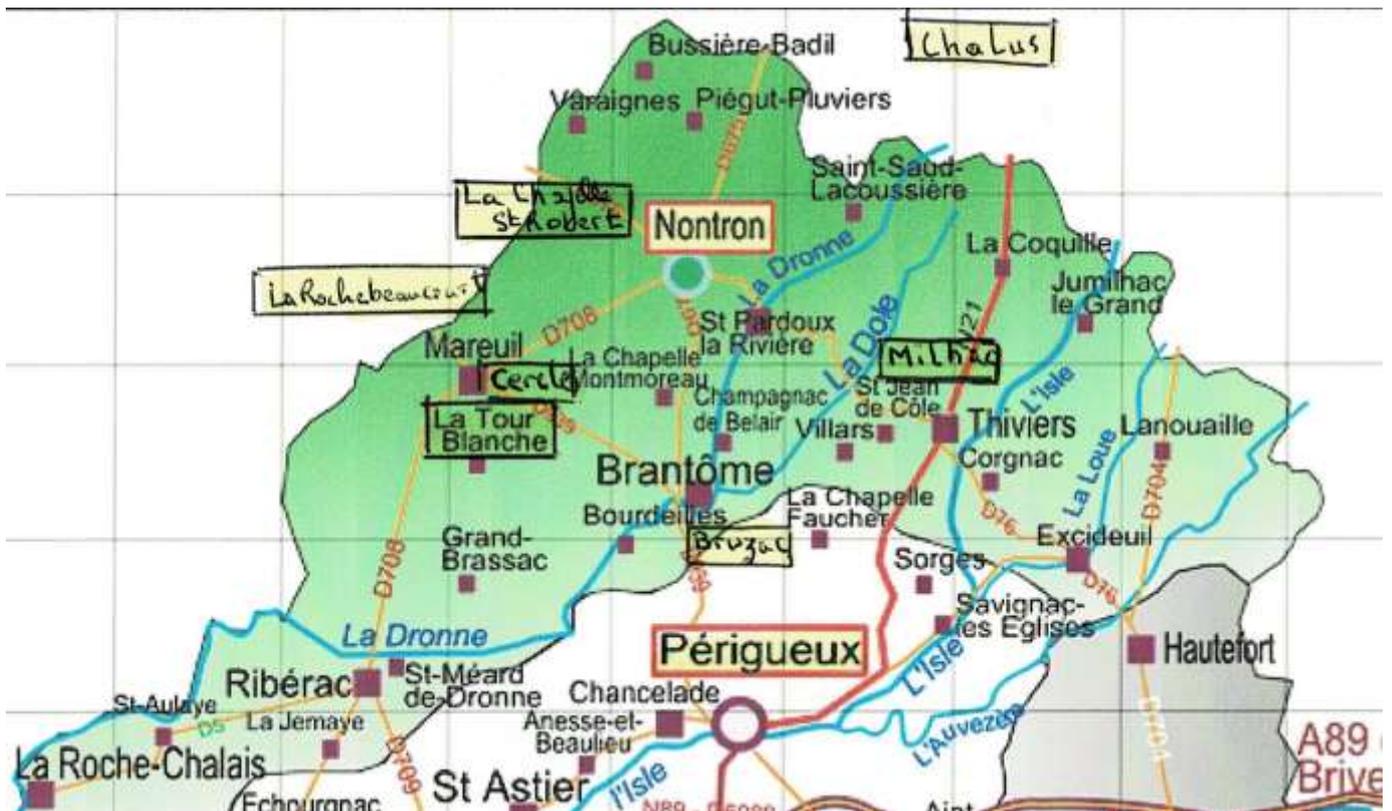


Pièces trouvées dans un jardin



Situation de La Maladrerie en 2020

Sites d'implantation de Maladreries en Nord Dordogne



Que les recherches historiques et les témoignages contribuent à ce que ce lieu de Nontron en Périgord soit mieux connu !

Dominique Poupeau

SOURCES ;

Notes historiques sur le Nontronnais et Monographie de la ville et du Canton de Nontron, Ribault de Laugardière.

Nontron dans l'histoire, G. de Monneron.

Une Note historique de Pierre Pommarède dans Nontron Oublié.

Minute du Notaire Grolhier de 1686 et notes de Richard Bordes.

Récit du voyage du Chevalier de la Grange-Chancel en Nord Périgord, 1700

Bulletins de la SHAP : recherches du Baron Jules de Verneilh.

Chronique Nontronnaise Jules de Verneilh élaborée par Francis Gérard.

Diverses études : Hippolyte Brugière, Abbé Louis Grillon, Françoise Bériac, des communications du GRHIN d'Odette Plazer et Paulette Maudet.

Conférence sur la lèpre et la léproserie de la Tour Blanche d'Alain Clément.

NONTRON ANNEES 50

2^{ème} partie suite chronique n°35 : Hervé Lapouge La Foire-Exposition du 15 au 18 septembre 1956

Au début du mois de septembre, la ville de Nontron connaît une période d'animation véritablement exceptionnelle avec, le dimanche 2, sa 1^{ère} Ronde cycliste internationale puis le jeudi 6, au cinéma Rex, sur écran géant, une super production en technicolor « *Sous le plus grand chapiteau du monde* », réalisation exceptionnelle de Cécil B. DeMille avec Betty Hutton, Cornel Wilde, Dorothy Lamour, Charlton Heston et James Stewart.

Les Nontronnais sont comblés, ce qui ne les empêche pas, dans le même temps, de mettre en place les aménagements de la Foire-Exposition des 15 au 18 septembre, pour un succès que tout laisse penser sans précédent. D'ailleurs, trois cents affiches reproduisant le programme ont d'ores et déjà été apposées sur les murs de la Dordogne et des départements voisins.

NONTRON

La V^e Foire-Exposition de Nontron se prépare

Les aménagements de la foire se poursuivent activement et il y a tout lieu de penser que le succès de cette manifestation sera sans précédent.

Il faut d'ailleurs remarquer que le rayonnement de la foire de Nontron dépasse maintenant les limites du Nontronnais.

C'est, en réalité, une vaste région qui est intéressée par cette exposition. Bien entendu, le département de la Dordogne tout entier est au premier rang des bénéficiaires de cette belle réalisation, mais on y compte aussi la Charente et la Haute-Vienne.

Tout a été mis en œuvre pour que la réussite soit complète, et on peut être assuré que rien n'a été négligé.

L'actif comité de la foire poursuit sa tâche, faisons-lui confiance.

Spectacles

Jeudi 6 septembre, une super production en technicolor sur écran géant : « *Sous le plus grand chapiteau du monde* », une réalisation exceptionnelle de Cécil B. de Mille, avec Betty Hutton, Cornel Wilde, Dorothy Lamour et James Stewart. Location, téléphone 101.

ETAT CIVIL DU MOIS D'AOUT

Naissance : Didier Petit, boulevard Anatole-France.

Décès : Arsène Dubois, 55 ans, 1, place de l'Eglise; Blanche-Henriette Bouquereau, épouse Merle, 24 ans, chemin de Beauséjour.

Dans son édition du 6 septembre, le journal sud-ouest se montre catégorique :
« Il faut remarquer que le rayonnement de la Foire de Nontron dépasse maintenant très largement les limites du Nontronnais. C'est en réalité une vaste région qui est intéressée par cette Exposition. Bien entendu, le département de la Dordogne tout entier est au premier rang des bénéficiaires de cette belle réalisation, mais on y compte aussi la Charente et la Haute-Vienne. Il faut dire que tout est mis en œuvre pour que la réussite soit complète et on peut être assuré que rien ne sera négligé... L'actif Comité de la Foire poursuit sa tâche, faisons-lui confiance... »

De concert avec la municipalité, le Comité demande à chacune et à chacun de donner à la façade de sa maison un air de fête. Décorer, pavoiser !!!

Ainsi, le **samedi 8** au soir se tient une dernière réunion du comité de la Foire composé de : Henri Laforest, président ; Pierre Bataille, avoué, 1^{er} adjoint au maire et Paul Thibaud, directeur du cours complémentaire, conseiller municipal, président du syndicat d'initiative et du comité des fêtes du quartier nord, vice-présidents ; Pierre Bordas, vice-président du syndicat d'initiative, membre de la Chambre de métiers, secrétaire-trésorier ; Gérard Chaperon, secrétaire adjoint ; Pierre Marchelie, trésorier adjoint ; Suzanne Halary, Henri Mazière, Elie Chabaud, conseillers municipaux, Jean Lépine, Pierre Feuillais, Jean Moreau, membre de la Chambre de commerce, membres du conseil d'administration.

Chacun rend compte de son travail et les ultimes consignes sont données. Dans le même temps, Henri Laforest arrive de Paris, porteur d'une immense nouvelle : le dernier jour de la Foire, Nontron aura l'immense honneur de recevoir **la Musique de l'air** et ses 120 exécutants.

Le montage des stands commence le **lundi 10**. Les services des Ponts et Chaussées assurent la direction des travaux effectués par le personnel communal.



M. Bonnet, chef des travaux.



Personnel des PTT

Les P.T.T. installent dans l'enceinte de la Foire une cabine téléphonique qui permettra aux exposants et aux visiteurs de communiquer avec l'extérieur. D'autre part, pour obtenir de l'extérieur des communications avec la Foire, il suffira de demander « *La Foire-Exposition de Nontron* » à l'opératrice. La personne que l'on

désirera avoir à l'appareil sera alors demandée par haut-parleur. Une boîte aux lettres se trouvera également placée à l'intérieur de la Foire. A Nontron, le progrès est en marche !

Le mardi 11, les organisateurs de la grande soirée de variétés prévue le dimanche 16 arrivent à leur tour de la capitale.

Cette V^e Foire-Exposition est placée cette année sous la double présidence de **Jean Gilbert-Jules** (1^{er} septembre 1903 Chaulnes – 31 décembre 1984 Paris), ministre de l'Intérieur et de **Henri Laforest**, secrétaire d'État aux Forces armées air, député-maire de Nontron.



(Jean Gilbert-Jules : Avocat, bâtonnier de l'Ordre – Conseiller général de la Somme de 1945 à 1964 ; Député à la Deuxième Assemblée nationale constituante en 1946 ; Sénateur radical-socialiste de la Somme de 1948 à 1954 puis de 1958 à 1959 ; Membre du Conseil constitutionnel de 1959 à 1968 ; Secrétaire d'Etat aux Finances et aux Affaires économiques du gouvernement Pierre Mendès France ; Secrétaire d'Etat aux Finances et aux Affaires économiques du gouvernement Edgar Faure ; Ministre de l'Intérieur du gouvernement Guy Mollet ; Ministre de l'Intérieur du gouvernement Maurice Bourgès-Maunoury).

Le journal sud-ouest, plus que jamais partenaire de l'évènement, annonce à maintes reprises le programme dans ses colonnes et le grand jour arrive enfin, 3000m de banderoles ornent les rues de Nontron, la sonorisation est installée, le service d'ordre est assuré par la gendarmerie de Nontron et un détachement de CRS. Pour canaliser la foule un parc auto est aménagé dans le pré Darnis avec entrée par la route de Piégut.



Le **samedi 15** à 11 heures, c'est l'ouverture des portes. Sous un soleil éclatant, en présence d'un public déjà fort nombreux, il revient à Henri Laforest, maître incontesté de la Foire-Exposition, de couper le ruban tricolore. Il est accompagné par Georges Abadie, sous-préfet, du capitaine de gendarmerie Portier, du conseil municipal, des membres du comité de la Foire, des autorités locales et des représentants des sociétés de Nontron... Après une longue visite des stands, un apéritif d'honneur servi par la maison Ricard vient clôturer l'inauguration.



Laforest, Bonnenfant, Abbé Aimard



Stand Lapeyronnie Guy et Jean

A 14 heures, la grande fête foraine du quartier nord se tiendra en bas du champ de foire avec, comme d'habitude, de très nombreuses attractions pour petits et grands. Loteries, manèges d'enfants et d'adultes, confiseries... animeront la plus grande fête de la ville.



A 22 heures, après la déambulation aux flambeaux à travers les rues sous la conduite de la Société musicale forte de 85 exécutants, puis le concert sous la direction de François Duquesne, l'élection de la Reine de la Foire-Exposition se tient devant une assistance particulièrement nourrie. Les candidates sont nombreuses. A l'heure du dépouillement des bulletins de vote, l'incertitude règne. Finalement, Daniella Gimenez est consacrée et reçoit sous les applaudissements la prime de 4.000 francs (83,64€) promise à la lauréate. Josiane Campo et Jacqueline Bernard sont élues demoiselles d'honneur et sont récompensées d'un prix de 1.000 francs.



La reine Daniella Gimenez et ses dauphines, Josiane Campo et Jacqueline Bernard

Dimanche 16 : l'Assemblée générale de la société départementale d'horticulture de la Dordogne est présidée par Georges Laforest, père d'Henri. L'assemblée se tient à 10 heures au cinéma Rex. A midi, un banquet présidé par Henri Laforest, il ne peut en être autrement, réunit les congressistes à l'Hôtel de France. De nombreuses personnalités du monde agricole sont présentes, en particulier le président de la Chambre d'agriculture et les directeurs des services agricoles et vétérinaires...

Dans le même temps et comme en 1954, le concours d'animaux reproducteurs organisé par la Société d'encouragement à l'agriculture du canton de Nontron, avec le concours de la municipalité de Nontron et des municipalités du canton constitue le premier « *grand moment* » de la Foire.



Georges Laforest



Comice agricole départemental et cantonal.

Le montant des prix, appréciable, s'élève à la somme de 250.000 francs pour les six catégories représentées : l'espèce chevaline, étalons et juments poulinières de toutes races, âgées de plus de quatre ans ; l'espèce bovine, de race limousine, vaches et taureaux avec ou sans dents de lait, ou de races laitières ; l'espèce ovine, béliers isolés et lots de brebis d'au moins trois têtes ; l'espèce porcine, verrats de race large-white pure ou truies pleines ou suitées, ainsi que toutes autres races pures ou croisées ; les animaux de basse-cour de toutes les espèces, présentés, en cages, isolément ou par lots ; l'apiculture et ses ruches peuplées.

Comme prévu, la réception et le classement des animaux ont lieu de 8 à 9 heures et les opérations du jury de 9 heures à midi. Il faut toutefois attendre la fin de la première partie du spectacle de music-hall et le milieu de l'après-midi pour voir les lauréats récompensés.

Bien que résumé, ce palmarès mérite amplement d'être communiqué :

Le Concours agricole départemental concerne deux catégories : la race bovine limousine : Mme Cassedanne de La Juvénie (Payzac) et M. Monjoint de Mavaleix (Chalais) se partagent les prix et les médailles offertes par le Ministère de l'Agriculture ; la race ovine charmoise : MM. de Magondeau de La Coquille, Jacquinet et Dubos de Coulounieix, Beylot, futur député de la Dordogne, de Planault (Thiviers) remportent les différents prix décernés ainsi que pour le seul M. Jacquinet deux médailles du Ministère de l'Agriculture.

Le Comice agricole cantonal offre pour sa part des prix en monnaie sonnante et trébuchante, de 4.000 à 1.000 francs ainsi qu'une dotation exceptionnelle de 10.000

francs. Des médailles sont également décernées par la Chambre d'Agriculture de la Dordogne et par Henri Laforest en personne aux seuls 1^{er} prix.

L'espèce bovine retient en priorité l'attention par la multiplicité de ses races : Les Croisées hollandaises voient M. Bonain de La Maladrerie remporter les 1^{er} et 3^{ème} prix, M. Farges de La Grange Morelon, le 2^{ème} ; Les Normandes de plus de 8 ans ont pour lauréat M. Petit de Beauséjour devant M. Mandeix du Ruisseau de l'Étang ; La catégorie Normandes suitées est remportée par M. Aliot de Nontron dont le 1^{er} prix est accompagné d'une dotation de 3.500 francs et d'une médaille ; Les Gâtines dont Beauséjour semble être le lieu de prédilection, couronnent M. Frémont, 1^{er} prix et M. Mandeix, 2^{ème} et 3^{ème} prix ; Les Armoricaines font l'objet d'une concurrence particulièrement importante entre M. Talec de La Tuillère, 1^{er} prix, M. Reydy de Villejalet, 2^{ème} prix et M. Parachou d'Azat, 3^{ème} prix ; Les Limousines, très prisées, ne distinguent que le seul M. Tarrade de Montagenet avec un 1^{er} prix de 3.000 francs et une médaille ; Les génisses Limousines permettent à M. Garenne des Granges de s'octroyer les 1^{er} et 2^{ème} prix devant M. Tarrade de Montagenet ; Les taureaux Limousins, impressionnants, monopolisent l'attention du public... et même du jury. La catégorie plus de 3 ans voit le triomphe de M. Laloi de Savignac avec un 1^{er} prix de 5.000 francs et l'indispensable médaille. La catégorie moins de 3 ans, très disputée, sacre M. Reydy de Villejalet, doté d'un 1^{er} prix de 3.000 francs et d'une médaille, devant M. Desport de la Paulinie et M. Garenne des Granges.

L'espèce porcine dont la représentation provient majoritairement du secteur de Saint-Estèphe, recueille un succès appréciable. La catégorie des truies suitées Large White est toutefois remportée par M. Doucet de Chabans, 1^{er} prix, devant M. Dubois de Nontron, 2^{ème} prix, et MM. Lalay de Saint-Estèphe et Texier de La Forêt qui se partagent le 3^{ème} prix ; La catégorie des truies pleines Large White est encore dominée par M. Doucet avec un 1^{er} prix de 1.500 francs ; Les truies pleines Craonnaises font la gloire de la commune de Saint-Estèphe représentée par MM. Blanchet, 1^{er} prix, et Lalay, 2^{ème} prix ; Les Milanaises sont apparemment une exclusivité de M. Callandreau de Saint-Estèphe, honoré d'un 1^{er} prix de 1.500 francs et d'une médaille ; Le Coche de M. Bonain de la Maladrerie lui vaut certes un 1^{er} prix, mais à la dotation modeste de 1.000 francs ; La catégorie des verrats Craonnais ne peut départager MM. Blanchet de Saint-Estèphe et Dutain de la commune voisine d'Augignac. L'un et l'autre 1^{er} prix doté de 2.500 francs et d'une médaille ; enfin, la catégorie des verrats Large White souligne encore l'expertise des éleveurs de Saint-Estèphe par le 1^{er} prix de M. Tuiller et le 2^{ème} prix de M. Blanchet.

L'espèce chevaline attire l'admiration des visiteurs par la beauté de sa représentation. M. Duconget de Lafarge reçoit un prix de 3.000 francs pour une jument, MM. Parachou d'Azat et M. Garenne des Granges sont primés à hauteur de 2.000 francs pour leur jument respective, enfin M. Talec de la Tuillère, déjà présent

dans le secteur bovin, est salué par une prime de 3.000 francs pour un poulain et une pouliche.

L'espèce ovine s'avère particulièrement bien dotée. M. Lavergne de Nontron reçoit 3.000 francs et une médaille pour un bélier, M. Faye des Forêts, pour une brebis et un bélier est récompensé par 4.000 francs et une médaille, enfin M de Larminat, grand triomphateur du comice, remporte la coquette somme de 10.000 francs, une médaille offerte par Henri Laforest, pour un ensemble ovin de grande qualité.

Les légumes sont l'affaire de M. Hallary du Ménissou. Une médaille et 2.000 francs viennent ainsi affirmer son savoir-faire.

Enfin, les volailles distinguent de deux 1^{er} prix de 1.000 francs MM. Lalay de Saint-Estèphe et Prieuret d'Abjat.

Normandes de plus de 8 ans : 1er prix, M. Petit, à Beauséjour, 3.000 francs et une médaille; 2e prix, M. Mandeix, au Ruisseau-de-l'Etang, 2.000 francs; 3e prix, M. Farge, La Grange-Morlon, 1.500 francs. Vaches suitées, normandes : 1er prix, M. Allot, à Nontron, 3.500 fr. et une médaille. Gâtines : 1er prix, M. Frémont, à Beauséjour, 2.000 francs; 2e et 3e prix, M. Dufort, à Beauséjour, 1.500 et 1.000 francs. Armoricaines et diverses : 1er prix, M. Tolec, La Tuilerie, 2.500 francs et une médaille; 2e prix, L. Reydy, à Villejalet, 2.000 francs; 3e prix, M. Parachou, à Azat, 1.000 francs; 4e prix, M. Bonain, La Maladrerie, 1.000 francs. Limousines : 1er prix, M. Tarrade, à Montagenet, 3.000 francs et une médaille. Génisses limousines : 1er et 2e prix, M. Garenne, aux Granges, 2.500 fr. et une médaille, et 2.000 francs; 2e prix, M. Tarrade, à Montagenet, 2.000 francs. Taureaux limousins, plus de 3 ans : 1er prix, M. Laloi, à Savignac, 5.000 francs et une médaille. Moins de 3 ans : 1er prix, M. Reydy, à Villejalet, 3.000 francs et une médaille; 2e prix, M. Desport, Lapolinie, 2.500 francs; 3e prix, M. Garenne, aux Granges, 2.000 francs. Taureaux suités normands : 2e prix, M. Maillet, au Petit-Breuil, 2.000 fr.; M. Lalay, à Chaveionas, 2.000 fr.	prix, M. Doucet, à Chaban, 1.500 fr. Truies pleines, craonnaises : 1er prix, M. Blanchet, à Saint-Estèphe, 1.500 francs; 2e prix, M. Lalay, à Saint-Estèphe, 1.000 francs. Millannaises : 1er prix, M. Callandreau, à Saint-Estèphe, 1.500 francs et une médaille. Coche : 1er prix, M. Bonain, La Maladrerie, 1.000 francs. Verrats craonnais : 1er prix, M. Blanchet, à Saint-Estèphe, et M. Dutain, à Augignac, 2.500 et une médaille chacun (offertes par M. Laforest et la Chambre d'agriculture). Verrats Large White : 1er prix, M. Tuiller, à Saint-Estèphe, 2.500 francs et une médaille offerte par la Chambre d'agriculture; 2e prix, M. Blanchet, Saint-Estèphe, 2.000 francs.
ESPECE PORCINE Truies suitées Large White : 1er prix, M. Doucet, à Chaban, 3.000 fr. et une médaille offerte par la Chambre d'agriculture; 2e prix, M. Dubois, à Nontron, 2.500 francs; 3e prix, M. Lalay, à Saint-Estèphe, 2.000 francs; M. Texier, à La Forêt, 2.000 francs. Truies pleines Large White : 1er	ESPECE CHEVALINE M. Duconget, à Lafarge, une jument, 3.000 francs; M. Parachou, à Azat, une jument, 2.000 francs; M. Garenne, aux Granges, une jument, 2.000 francs; M. Tolec, La Tuilière, un poulain et une pouliche, 3.000 fr.
	ESPECE OVINE M. Lavergne, Nontron, un bélier, 1er prix, 3.000 fr. et une médaille; M. Faye, aux Forêts, brebis et bélier, 1er prix, 4.000 francs; M. de Larminat, Lot ensemble, hors concours, 10.000 francs et une médaille offerte par M. Laforest.
	LEGUMES M. Hallary, au Ménissou, 2.000 fr. et une médaille; M. Doucet, à Saint-Estèphe, 1.000 francs.
	VOLAILLES M. Lalay, à Saint-Estèphe, 1er prix, 1.000 fr.; M. Prieuret, à Abjat, 1er prix, 1.000 francs.

En fait, la densité exceptionnelle et le succès populaire absolument considérable du comice ne sont en rien anecdotiques, mais sont parfaitement révélateurs du rôle majeur de l'agriculture et de l'élevage dans le Nontronnais des années 1950 !

Les sportifs participent activement à la Fête. Si l'A.S.N. Section rugby a un stand, au demeurant très fréquenté, l'A.S.N. Section football n'est pas en reste et dispute

sur le terrain du Châtenet, route de Saint-Martin-le-Pin, son premier match officiel de la saison contre l'équipe de Boulazac.

Le soir, après le premier Grand Festival de musique et le concert offert par la Société musicale de Nontron, il appartient à l'orchestre de Georges Bert d'animer jusqu'à une heure avancée de la nuit cette riche deuxième journée. Inutile de préciser que la prestation des Sœurs Fontaine, de la T.S.F, du chanteur Marcel Curtis et de l'orchestre tout entier, fut longuement applaudie par un public véritablement enchanté.



Lundi 17 : Jury de la Foire-Exposition – 11 heures, opérations du jury ; 14 heures, reprise de la Fête foraine ; 21 heures, Grande soirée de variétés offerte par le syndicat d'initiative avec le concours de vedettes de la radio, Willy Vinck et le Trio de la Clairière ; 22 heures, grand concert de la Société musicale sous la direction de son chef François Duquesne.

Mardi 18 : La journée du mardi 18 constitue l'apothéose de la Foire. Les nombreux ateliers de la ville ont d'ailleurs décidé la fermeture pour la journée. Même si, il faut le préciser, les heures perdues seront récupérées !

Egalement jour de la foire mensuelle, les forains, installés habituellement sur le champ de foire, sont placés sur le boulevard Anatole-France, côté nord, depuis le champ de foire jusqu'à la rue du cimetière.

Cette grande journée officielle se déroule en présence des ministres Gilbert-Jules, ministre de l'Intérieur et Henri Laforest, secrétaire d'État aux Forces armées de l'air, M. Georges Abadie, sous-préfet de Nontron, des autorités locales et départementales devant près de 8.000 personnes. De très nombreuses personnalités, locales et régionales, sont au rendez-vous : Maurice Rolland, préfet de la Dordogne ; Marcel Brégégère, sénateur de la Dordogne, représentant Robert Lacoste ; Adrien Bels, premier vice-président du Conseil général ; Georges Abadie, sous-préfet de Nontron ; Maurice Biraben, vice-président du Conseil général ; Marcel Ventenat, président de la commission des finances du conseil général ; les chefs de cabinet des ministres et du préfet, MM. Moyon, Dutouquet, Durantou... M^{lle} Morize, MM. Massy, Gerbeaud, Rey-Lescure, Diéras, Clergerie, Colombier, Janot, conseillers généraux... M. Gay, président du Tribunal de Nontron et M. Lescarret, procureur de la République, représentent la justice, le colonel Malfré, commandant militaire départemental, les armées ; les P.T.T sont bien sûr hautement représentées par M. Amiel, directeur régional, M. Lembeye, directeur départemental, M. Dumas-Trimbault, directeur régional des télécommunications ; M. Deluc, président de la Chambre de commerce de Périgueux, M. de Saint-Simon, président de la Chambre de métiers de la Dordogne, M. Royère, président de la Chambre d'agriculture, assurent la présence des Chambres consulaires... MM. Les Directeurs départementaux de la santé, des services agricoles, du génie rural, de l'architecture. De très nombreux maires sont également présents : MM. Pagnet et Boyer, maires de Périgueux et de Bergerac, mais aussi ceux des communes voisines de Nontron : Abjat, Augignac, Connezac, Hautefaye, Javerlhac et La chapelle-Saint-Robert, Lussas et Nontronneau, Saint-Estèphe, Saint-Front-sur-Nizonne, Saint-Martial-de-Valette, Saint-Martin-le-Pin, Savignac de Nontron, Sceau-Saint-Angel...

M. Pierre Bordas, secrétaire général de la Foire-Exposition, les conseillers municipaux au grand complet, M. l'Archiprêtre de Nontron sont aussi au rendez-vous...

Personne ne manque à l'appel hormis Robert Lacoste et Yvon Delbos, excusés. A 10 heures précises, les ministres sont reçus à la sous-préfecture. La batterie de l'Armée de l'air et un détachement de la C.R.S. rendent les honneurs.

Adrien Bels (25 octobre 1882 le Bugue – 15 août 1964 Saint-Alvère), ancien sénateur (de 1936 à 1942 – de 1951 à 1955), premier vice-président du conseil général (conseiller général de Saint-Alvère de 1911 à 1961), membre de la Gauche démocratique, affiliée au Parti radical-socialiste, prononce une allocution de bienvenue. Après avoir salué le ministre de l'Intérieur, homme de caractère et de talent, il tient à attirer son attention sur les problèmes agricoles de l'heure et particulièrement sur ceux du Périgord, région de polyculture par excellence. Il évoque

l'exode rural et souligne que le département était atteint de ce fait dans ses forces vives. Il exprime les regrets d'une politique agricole incohérente et demande au ministre de faire part au gouvernement de la promotion dont a besoin l'agriculture, en indiquant que l'assemblée départementale se penchait sans cesse sur ce problème. Il termine en souhaitant à Robert Lacoste, en convalescence, un rapide rétablissement pour qu'il poursuive son œuvre de pacification en Algérie, remercie Henri Laforest de l'avoir invité et dit son désir de voir chacun à sa place faire son devoir avec le sens civique qui s'impose. (Il est à noter que le 10 juillet 1940, Adrien Bels vota la remise des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain...). Répondant sur le champ à M. Bels, le Ministre de l'Intérieur affirme alors sa doctrine en faveur de l'agriculture tout en souhaitant « *que chacun ait conscience de ses devoirs et de ses droits, mais surtout que les premiers ne soient pas oubliés.* »



A 10 heures 30, défilé de la Musique de l'air depuis la sous-préfecture jusqu'au champ de foire, par la place du Canton, la rue Camille-Chabaneau, la rue du Onze-Novembre



Un long cortège se forme alors et, précédé de la Musique de l'air, se rend à la Foire où M. Gilbert-Jules coupe le ruban symbolique. Les personnalités s'attardent devant les stands et questionnent les uns et les autres...



Stand Chaperon



Stand Lapouge

La matinée avance à grands pas et l'heure des inaugurations est déjà là. Tout d'abord celle du dispensaire départemental sous la conduite du docteur Deguiral, directeur départemental de la santé, vivement félicité par Gilbert-Jules pour une telle réalisation. Ensuite, dans la foulée, celle de l'hôtel des P.T.T. où MM. Dumas-Trimbault et Lembeye abondent en explications. Une plaque est déposée et, en mot de la fin, le Ministre peut certifier que *« suivant l'habitude, l'administration des P.T.T. a bien fait les choses. La nouvelle poste est absolument parfaite ! »*



Le dispensaire



La nouvelle poste

Midi est là, le cortège se dirige vers la place Alfred-Agard et plus précisément l'Hôtel Péliisson où un vin d'honneur est servi. Vient le moment de se mettre à table et de savourer, en plein air, le menu concocté par le chef Abel Péliisson, futur conseiller municipal.



Abel Péliçon, Madame et leur premier fils François

Au dessert, plusieurs décorations sont remises par Gilbert-Jules, peu avare en médailles et en félicitations. Ainsi, le **Docteur Armand René Victor Lathière-Lavergne** (25 juillet 1889 Nontron – 18 décembre 1964 Nontron), ancien maire (du 17 mai 1925 au 17 mai 1933 suite à démission ; du 26 novembre 1933 au 10 septembre 1940 suite à démission ; du 13 mai 1945 au 3 novembre 1947 ; du 6 mars 1949 au 10 mai 1953) et ancien conseiller général de Nontron, est nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère de la Santé publique ; **Pierre Bataille**, avoué, premier adjoint au maire de Nontron, ancien maire de Saint-Yrieix, 33 ans de fonction, Jean Lamaud, adjoint au maire de Sceau-Saint-Angel, en fonction depuis 27 ans, Julien Favard, conseiller municipal de Sceau-Saint-Angel, en fonction depuis 27 ans, reçoivent la médaille d'argent d'honneur, départementale et communale ; Charles Mousnier, adjoint au maire d'Augignac, devient officier de l'instruction publique ; Louis Aymard, maire d'Augignac, délégué cantonal de l'enseignement primaire et Edgard Jabot, vice-président de la Société musicale, sont faits officiers d'Académie ; François petit, adjoint au maire de Nontron, est promu au rang d'officier du mérite agricole ; Abel Moreau, cultivateur, adjoint au maire de Saint-Martial-de-Valette, Roger Voisin, cultivateur, adjoint au maire d'Augignac, Jean Lavoix, cultivateur, conseiller municipal de Saint-Estèphe, François Laplagne, cultivateur à Abjat et Jean Berthet, cultivateur, adjoint au maire d'Abjat deviennent chevalier du mérite agricole.

On le voit, les décorés sont nombreux et leur joie est grande !



Le repas achevé, les décorations épinglées aux revers des vestes, douze appareils de l'Armée de l'air, par groupe de quatre, viennent survoler Nontron à très basse altitude dans le vacarme impressionnant de leurs moteurs, venant ainsi saluer de belle manière leur ministre.

Les musiciens de l'Armée de l'air seront répartis dans les différents restaurants de la ville.



Déjà 15 heures. Le cortège regagne la Foire. Le moment est venu pour Henri Laforest et Jean Gilbert-Jules de prononcer de très attendues allocutions avant de s'effacer devant le Grand spectacle de variétés et sa troupe parisienne...

Le journal sud-ouest nous en propose les passages essentiels : « *Tout d'abord, M. Laforest remercie M. Gilbert-Jules d'avoir bien voulu présider la manifestation et souligne que si la Dordogne a toujours été représentée dans les gouvernements elle ne compte aucun ministre de l'Intérieur. Il associe ensuite dans ses sentiments de gratitude le préfet de la Dordogne et souhaite un prompt rétablissement à M. Robert*

Lacoste qui se repose actuellement en Dordogne. Il dit aussi ses vifs regrets de ne pas voir M. Yvon Delbos qui achève une cure dans le Midi.

Après avoir salué les personnalités présentes et notamment les conseillers généraux et les hauts fonctionnaires des directions régionales ou départementales, il associe à cette manifestation les maires présents et plus particulièrement ceux de Périgueux et de Bergerac.

Après avoir souligné la belle activité du sous-préfet, M. Abadie, et remercié tous ceux qui ont pris une part active à l'organisation de la Foire, il adresse une mention spéciale à MM. Chabaud, Thibaud, Bordas, Campo et Bonnet, principaux artisans de la réussite et n'oublie pas le conseil municipal et le personnel de la mairie.

Il fait le tour des réalisations en cours ou à venir. L'assistance est ainsi heureuse d'apprendre que la ville de Nontron sera bientôt dotée d'un stade magnifique.

De son côté, M. Gilbert-Jules, après avoir salué les personnalités présentes et évoqué l'action si courageuse de M. Robert Lacoste en Algérie, rend hommage à l'activité de M. Laforest, député-maire de Nontron qui, grâce à son dévouement inlassable et à son intelligente administration, a su doter sa ville de réalisations remarquables.

Il s'est ensuite félicité de la magnifique présentation des stands de la Foire-Exposition, reflet fidèle de l'activité économique de la région.

Dans sa conclusion, le ministre de l'Intérieur met en relief l'importance de toutes ces communes de France qui ont toujours été le noyau de l'esprit civique du pays et les défenseurs du régime républicain. »

La Musique de l'air, sous la direction du capitaine Paul Liesenfelt, offre un dernier et inoubliable concert au public ravi et enthousiaste. Il est vrai que le programme proposé, inédit à Nontron, exécuté par des musiciens recrutés par voie de concours et dont les solistes sont le plus souvent membres de la Société des concerts du Conservatoire, des concerts Colonne, Lamoureux ou Padeloup, est d'une infinie qualité : « *Patrie* », ouverture dramatique pour grand orchestre de Georges Bizet ; « *L'Amour sorcier* », pantomime de Manuel de Falla ; « *Bourrées et danses limousines* », de Francis Casadesus ; Fête polonaise de l'opéra-comique « *Le Roi malgré lui* » d'Emmanuel Chabrier ; « *La Boda de Luis Alonzo* » de Geronimo Giménez ; Danses Polovtsiennes du « *Prince Igor* » d'Alexandre Borodine... et pour conclure, « *Faire Face* » de Paul Liesenfelt par l'ensemble musique et batterie.

Il ne reste plus aux Nontronnais qu'à écouter les artistes : le grand orchestre de Georges Bert et les sœurs Fontaine de la R.T.F, profiter de la fête foraine, admirer encore et toujours les stands commerciaux et enfin... danser jusqu'au bout de la nuit.



Ce programme d'une rare variété et d'un non moins rare éclectisme, complété par l'organisation d'une semaine cinématographique au cinéma Rex avec notamment, le jeudi 13, en soirée, un vrai western, « *La charge sur la rivière rouge* », film d'aventures au pays des indiens et des cow-boys, en couleurs naturelles, le samedi 15, en soirée et le dimanche 16, en matinée et en soirée, « *Sur le banc* », une amusante comédie avec Raymond Souplex et Jeanne Sourza.

Deuxième Ronde cycliste internationale du 24 août 1958.

Deux années se sont écoulées depuis la 1^{ère} Ronde cycliste. La donne a considérablement changé : Louison Bobet a laissé la place à la jeunesse triomphante de Jacques Anquetil, vainqueur du Tour de France 1957.

En 1958, la confrontation Bobet-Anquetil qui n'a pas eu lieu l'année précédente est au programme. Anquetil qui ne veut pas risquer de se retrouver à deux contre un dans sa propre formation, obtient que Géminiani, grand ami de Bobet, soit écarté de l'équipe de France. Bobet qui se sait déclinant à 33 ans accepte, mais Géminiani, « *Le Grand Fusil* » n'apprécie pas et réfugié dans l'équipe de Centre-Midi avec Jean Dotto, Henri Anglade, Jean Graczyk... se promet de « *mettre le bazar* » dans la course et en particulier dans celle des tricolores superbement armés autour de ses deux leaders avec les André Darrigade, Roger Walkowiak, vainqueur en 1956, Jean Stablinski, Gilbert Bauvin, Jean Forestier, Francis Pipelin, René Privat, Joseph Groussard, François

Mahé et Louis Bergaud dit Lily ou « *la Puce du Cantal* », populaire grimpeur « *de poche* » .

Raphaël Géminiani ne parvient pas pour autant à tirer parti du manque de cohésion de l'équipe de France, mais aussi des prestations décevantes de Bobet et Anquetil. En effet, il ne peut rien contre la chevauchée fantastique, entre Briançon et Aix-les-Bains, d'un Charly Gaul, grimpeur ailé, déchaîné sous la pluie de la Chartreuse, et encore large vainqueur de l'ultime « *chrono* » Besançon-Dijon, long de 74Kms.

Charly Gaul l'emporte donc, devant l'italien Vito Favero, venu pourtant en simple Gregario de Gastone Nencini (5^{ème}) au sein d'une équipe d'Italie dirigée par l'illustre Alfredo Binda, et l'infortuné Raphaël Géminiani. Louison Bobet se contente d'une place de 7ème, alors que Jacques Anquetil, malade, a abandonné à la 23^e étape.

La France cycliste, voire la France entière, est mécontente de ses champions. Les organisateurs nontronnais, en l'occurrence les dirigeants du club de rugby, devenu Club Sportif Nontronnais en mars 1957, s'interrogent.

Devant cette incroyable et inattendue débâcle des têtes d'affiche françaises, il est très sagement décidé de tenter de s'appuyer sur le vainqueur de la Grande Boucle et ses suivants Favero et Géminiani, même si Charly Gaul, champion taciturne, ne bénéficie pas d'une grande popularité.



Huot, Bahamontés, Géminiani



Charly Gaul et Vito Favéro

D'autre part, le Championnat du monde devant se dérouler à Reims la semaine suivante, le 31 août, il semble judicieux de faire appel à André Darrigade, vainqueur tout de même de cinq étapes et porteur du maillot jaune, voire à Jacques Anquetil, sans oublier bien sûr Valentin Huot, devenu incontournable depuis son double titre de champion national, à Châteaulin le 23 juin 1957, puis à Belvès le 22 juin 1958, devant Raphaël Géminiani et François Mahé.

En fait, les négociations s'avèrent longues, difficiles, incertaines... Le journal sud-ouest annonce ainsi à plusieurs reprises la présence de Jacques Anquetil, d'André Darrigade et de Federico Bahamontés. Le premier ne viendra tout simplement pas, le second enverra son frère Roger pour le remplacer et Bahamontés figurera sur le programme officiel avant de se désister au dernier moment.

Le jeudi 21, le journal sud-ouest, fidèle partenaire de l'organisation « vend » l'évènement avec une rare conviction : « *Toute la presse française et étrangère sera à Nontron pour observer le comportement de ceux qui disputeront leur dernière course avant de se lancer à la conquête du titre mondial !* »

Une formidable nouvelle tombe enfin et, le vendredi 22 août, la presse peut alors officialiser la participation certaine à la Ronde nontronnaise de Charly Gaul, de Vito Favero, respectivement 1^{er} et 2^e du Tour de France, ainsi que celle de Marcel Ernzer, fidèle lieutenant du champion luxembourgeois. Sous le titre majuscule « *Charly Gaul et Favero seront là !* », l'euphorie pointe indiscutablement son nez : « *Ce sera vraiment, sur ce parcours impitoyable, une lutte des plus grands grimpeurs mondiaux... et si notre champion de France, Valentin Huot, anime la course comme il y a deux ans, nous assisterons effectivement à un combat de géants ! Nous pouvons assurer que dans sa Dordogne natale, devant ses nombreux supporters, il tiendra à démontrer une fois encore son immense talent* ».



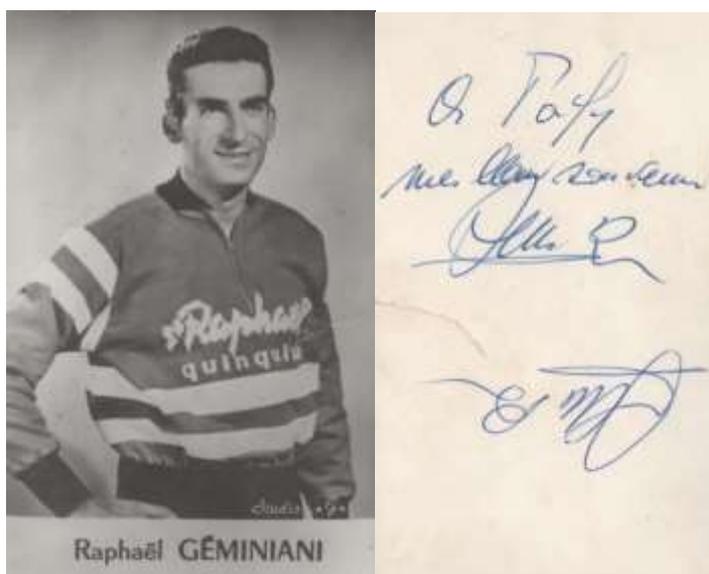
Il appartient maintenant aux organisateurs de faire imprimer dans la hâte le programme officiel soutenu par 103 annonceurs, par l'Imprimerie-Papeterie Nontronnaise Charles Greffard dans ses ateliers de la rue Carnot.

Sur la liste des engagés, **le dossard numéro 1** revient comme il se doit au luxembourgeois Charly Gaul (8 décembre 1932 Pfaffenthal-6 décembre 2005 Luxembourg), vainqueur du Tour de France 1958 et de quatre étapes, deux fois vainqueur du Grand Prix de la Montagne en 1955 et 1956, du Tour d'Italie 1956 (Il le gagnera à nouveau en 1959), six fois champion du Luxembourg sur route (56, 57, 59,

60, 61, 62) et de cyclo-cross (54 et 62), du Tour du Luxembourg à trois reprises... Professionnel de 1953 à 1965, chez Terrot puis Faema-Guerra, celui que Christian Laborde surnomma « *l'Ange qui aimait la pluie* », petit bonhomme au regard mélancolique, qui n'aimait rien tant que le mauvais temps... et la solitude des sommets, choisira au terme de sa carrière de vivre en ermite dans une forêt des Ardennes luxembourgeoises.

Le dossard 2 est tout aussi logiquement attribué à l'italien de Sarmede, petite ville de la province de Trévise dans la région de Vénétie, Vito Favero (21 octobre 1932 Sarmede-16 mai 2014 Sarmede), professionnel de 1956 à 1962, notamment, en 1958, dans l'équipe Atala-Pirelli au légendaire maillot gris et bleu, deuxième du Tour de France 1958 et porteur du maillot jaune durant six jours. (Vainqueur d'une étape du Tour de France à Namur en 1959, de deux étapes du Giro d'Italia en 1957 et 1959, de deux étapes de Paris-Nice en 1959). A Reims, fidèle équipier dans l'équipe d'Italie de son leader Ercole Baldini, vainqueur, il termine tout de même à la quatrième place de l'épreuve. Il faut dire qu'aucun de ces moments de gloire ne lui fit rien perdre de sa courtoisie, de son élégance, de son excessive humilité et de son profond attachement pour Sarmede qui le vit naître et mourir.

Le dossard 3 est celui de Raphaël Géminiani, né le 12 juin 1925 à Clermont-Ferrand. L'un des plus populaires et spectaculaires champions de son époque.



Professionnel de 1946 à 1960, Raphaël Géminiani très lié à Fausto Coppi et à Louison Bobet participe douze fois au Tour de France (2^e en 1951 derrière Hugo Koblet, roi de la montagne ; 3^e en 1958 avec quatre jours en jaune ; vainqueur de sept étapes). Il est champion de France en 1953, vainqueur du Tour de Corrèze en 1949, de la Polymultipliée en 1950 et 1951, du Midi-Libre en 1951 et du légendaire Bol d'or des Monédières, cher à Jean Ségurel, en 1956, 1957 et 1958. Devenu directeur sportif, il dirigera avec réussite Jacques Anquetil, Lucien Aimar, Luis Ocana...

Le numéro 4, Valentin Huot revient pour la deuxième fois à Nontron. Son palmarès s'est étoffé considérablement. Sa popularité est montée en flèche auprès

du public qui apprécie son panache et ses impertinences, laissant par contre ses collègues cyclistes quelque peu dubitatifs et perplexes. Vêtu de son beau maillot tricolore, il vient à Nontron préparer le Championnat du monde dont il n'hésite pas à s'inscrire parmi les tout premiers favoris. (Cinquième à Reims, il se dira, dans « *Clous et vélo percé, noblesse des pauvres* » autobiographie sans concession publiée en 1999, trahi par une équipe de France entièrement dévouée à Louison Bobet, deuxième et André Darrigade, troisième du championnat).

Le numéro 5, Arrigo Padovan, né le 16 juin 1927 à Castelbaldo (Italie), remplace Fédérico Bahamontès, forfait. Homme des grands tours, il a participé à quatre Tours de France (Vainqueur de la troisième étape Lille-Rouen en 1956 et de la onzième étape Royan-Bordeaux en 1958), à huit Giro (3 étapes), et à un Tour d'Espagne. Son très honorable palmarès se complète notamment d'un Grand Prix de l'Industrie et du Commerce de Prato en 1951 et du Tour de Toscane 1955.

Le dossard 6 est porté par Jean Graczyk (26 mai 1933 Neury-sur-Barangeon-27 juin 2004 Vignoux-sur-Barangeon), maillot vert du Tour de France 1958.



Né de parents polonais, « popof » prend la nationalité française le 23 juin 1949

Routier-sprinter, Jean Graczyk doit subir tout au long de sa carrière la rude concurrence de son partenaire chez Helyett-Potin, chez Leroux-Helyett, puis chez Margnat-Paloma, André Darrigade. Champion de France sur route amateur, champion de France de poursuite par équipes et médaille d'argent de la discipline aux jeux de Melbourne (Avec Michel Vermeulin, Jean-Claude Lecante, René Bianchi), en 1956, il passe professionnel l'année suivante. Vainqueur d'un nombre incalculable de critériums (Saint-Claud 1960...), il gagne cinq étapes en sept Tours de France, et cinq étapes dans le Tour d'Espagne (une en 1958 et quatre en 1962). Il remporte aussi le Tour des Provinces du Sud-Est en 1957, Paris-Nice-Rome en 1959, le critérium national en 1960, Rome-Naples-Rome en 1961, des étapes dans le Dauphiné Libéré et dans Paris-Nice... Il est également « *Coureur de l'année* » en 1960 en remportant le

Super Prestige Pernod. Plus anecdotique, en 1966, au crépuscule de sa carrière, il remporte le cyclo-cross de Fontenay-sous-Bois associé à Raymond Poulidor.

Le dossard 7, Marcel Ernzer (23 mars 1936 Esch-sur-Alzette-1^{er} avril 2003 Luxembourg), professionnel de 1949 à 1962, accompagne Charly Gaul sur toutes les courses ou presque. Il participe ainsi à neuf Tours de France, sept Tours d'Italie et un Tour d'Espagne. Incroyablement dévoué à son leader, il se forge tout de même un brillant palmarès : championnat du Luxembourg 1953, 1954 et 1955, Circuit des Six Provinces 1951, Tour du Luxembourg 1951 et 1960, et surtout Liège-Bastogne-Liège, « *La Doyenne* » des classiques, créée en 1892, en 1954...



Charly Gaul et Marcel Ernzer



Roger Darrigade

Engagé au dernier moment, Roger Darrigade (14 janvier 1935 Narrosse-4 novembre 2009 Narrosse), dossard 20, coureur complet, passant bien les « *bosses* » et sprintant tout aussi bien se présente en candidat sérieux à la victoire. Champion de France amateur à Châteaulin en 1955, la même année que son frère André, son aîné de six ans, en professionnel, il passe professionnel en 1956. Malheureusement pour lui, au lieu du Bataillon de Joinville espéré, il se retrouve pour vingt-cinq mois en Algérie. Revenu à la vie civile, il fait sa rentrée en 1958 et s'illustre en gagnant, le 31 juillet, la quatrième étape du Tour de l'Ouest remporté par Gilbert Scodeller. Il gagne encore le Prix Albert-Gagnet à Grand-Bourg dans la Creuse en 1959 et le Tour du Loiret en 1960. Reclassé indépendant en 1963, année de sa victoire à Piégut-Pluviers (le 10 septembre, devant Jean Ricou et Maurice Bertrand), il règne sur cette catégorie jusqu'à sa retraite cycliste en 1969. Ses dernières grandes victoires, parmi ses 125 succès sur la route, étant le Grand Prix de la Tomate à Marmande et celui de Saint-Médard-de-Guizière devant Serge Lapébie. (Pour l'anecdote, Roger Darrigade a également pratiqué le tennis avec un certain bonheur. En 1980, vétéran junior, il se classe 30/1 ; de 1982 à 1984, il est 15/5 ; de 1985 à 1987, il est de niveau 30 avant de

ne plus apparaître au classement en 1990. Il est à plusieurs reprises sacré champion de ligue vétérans).

Les régionaux sélectionnés par les organisateurs sont particulièrement redoutables. Eugène Fourgeaud, dossard 10, quatrième de la première édition de la Ronde, professionnel redevenu indépendant, est à nouveau présent auréolé d'une nouvelle grande victoire au Grand Prix de la Renaissance à Oradour-sur-Glane devant Nicolas Barone et Bernard Gauthier et d'un titre de champion du Poitou. Il est accompagné de son jeune frère Louis Gabriel (26 janvier 1935 Vayres-les-Roses-15 mars 2015 Saint-Junien), dossard 11, au palmarès infiniment plus modeste que celui de son aîné, licencié au Vélo-Club Nontron-Piéguet en 1958 ; Robert Lasjaunias, du C.C.Périgourdin porte le numéro 12 ; René Montagut, numéro 14, est présent pour la deuxième fois, mais cette fois sans ses amis Jacques Vivier et Michel Brun. La carrière du « *sprinteur à lunettes* » touche alors à sa fin.

Un quatuor charentais de l'UCAP Angoulême, particulièrement expérimenté, fait figure d'épouvantail. Il se compose de Jacques Pras (12 juin 1924 Breville-18 juillet 1982 Cognac), dossard 17, professionnel de 1947 à 1954, vainqueur à Allasac en 1958, mais surtout vainqueur de l'étape Nantes-La Rochelle au cours de son seul Tour de France couru au sein de l'équipe Centre-Sud-Ouest en 1948. Sans oublier son succès remporté à Piéguet devant René Montagut et Stanislas Urbaniak en 1955. (En 1959, il remporte Poitiers-Saumur-Poitiers) ; de Robert Pallu, né le 7 octobre 1928 à Mainxe, vainqueur du Grand Prix de Chabonais en 1952, du Grand Prix de la Libération à Guéret en 1955, du Prix du Commerce à Jarnac et du Grand Prix de Piéguet-Pluviers en 1957, il termine la même année à la seconde place du Circuit des Ardennes derrière Edouard Delberghe avant de remporter l'épreuve en 1959. En 1958, il remporte un important succès à Oradour-sur-Vayres ; de Stanislas Urbaniak (15 août 1923 Marles-les-Mines-2014), « *L'Homme de septembre* », coureur rusé, voire matois, broyeur de pédales. Il débute sa carrière en 1947 et s'impose, pour les plus importants de ses nombreux succès, à Piéguet-Pluviers en 1949, à Villebois-Lavalette en 1950, au Prix du Commerce à Jarnac en 1952, gagne aussi Angoulême-Rochefort en 1953 et 1954, puis à Montbron en 1957, à Verdille en 1958. Champion du Poitou de cyclo-cross à quatre reprises, il termine sa carrière en 1960 par une victoire à Feuillade ; de Christian Mesnard (2 octobre 1927 Asnières-sur-Nouère-4 octobre 2012 Rouillac), coureur indépendant en exercice de 1948 à 1961. Habitué aux places d'honneur, sa saison 1958, remarquable entre toutes le voit remporter la très prisée Coupe Tournier ainsi que le Prix de Taillebourg.

Viennent avantageusement compléter le plateau des champions régionaux : Emile Delmas dit « *Milou* », né le 2 septembre 1930 à Vitrac, dossard 8, professionnel en 1954 et 1955 après avoir participé à la Route de France en 1953. Successivement licencié au Cyclo-Club Belvésois, au Cyclo-Club Lindois puis au Guidon Sarladais, reclassé indépendant, il accumule les succès et devance même Raymond Poulidor et Maurice Réjasse à Salagnac-Clairvivre ; Raoul Pouget, né le 25 juin 1925 à Domme, dossard 16, représente le Guidon Sarladais avec lequel il gagne le championnat du

Limousin des Sociétés en 1958. Grand, rapide au sprint (Champion de Tunisie de vitesse en 1950), indépendant chez L. Bobet-Hutchinson en 1958 après l'avoir été chez Royal-Fabric et chez Rochet, il compte au cours de sa carrière commencée en 1945 à la Pédale Sarladaise, malgré un long temps militaire effectué en Tunisie en 1948 et 1949, puis une interruption volontaire de 1954 à 1956, de nombreuses victoires (Prix de la Victoire à Brive en 1947, Egletons, Sourzac, Fursac et Prix de la Libération à Brive en 1951...) et d'encore plus nombreux accessits (Deuxième à Piégut en 1957 derrière Robert Pallu) ; René Dufour, dossard 9, professionnel en 1955 et 1956, sociétaire de l'U.V.Limoges, il est vainqueur notamment à Pompadour en 1953 ; enfin, André Auzemery, né à Chabanais le 30 mars 1935, jeune sociétaire du Vélo-Club de Nontron-Piégut, il l'emporte, entre autres succès et places à Aix-sur-Vienne et à La Maladrerie, et deviendra horloger-bijoutier à Piégut.



Michel Bourdeau, Yves Lemaître, X, André Auzemery, X

Le jour de la course arrive enfin. Le temps est magnifique, le public est au rendez-vous, bien que moins nombreux qu'en 1956 ! Il faut dire que Louison Bobet ne se remplace pas aisément ! Plus de 8000 personnes, sans compter les incorrigibles resquilleurs, se massent sur le parcours et tout particulièrement dans sa partie montante, rue Carnot, place Alfred-Agard et rue de Verdun.

80 tours sont à effectuer, soit 20 de mieux que lors de la première édition. Raphaël Géminiani et René Montagut animent les premiers tours, Valentin Huot secoue le peloton comme il fallait d'ailleurs s'y attendre. Charly Gaul, impassible, les lunettes de soleil sur le nez se contente de suivre le mouvement. Mais, bien vite la situation se décante. Vito Favero, en grande forme, passe à l'attaque et se montre très nettement supérieur aux autres participants. Il s'envole véritablement, enlevant tout suspens à la course. A l'étage inférieur, les régionaux, notamment Jacques Pras et Emile Delmas font mieux que bonne figure, ce qui en soit n'a rien d'étonnant si l'on veut bien considérer leur science de la course et leur expérience.



Charly Gaul au Canton



Vito Favero après son triomphe

Les 80 tours sont bouclés. Vito Favero triomphe, préparant ainsi de la meilleure des manières le championnat du monde à Reims qu'il terminera à une brillante quatrième place. Valentin Huot, quelque peu déçu de ne pas avoir gagné devant un public tout acquis à sa cause, finit deuxième. Roger Darrigade complète le podium. Le premier régional, Jacques Pras, s'octroie la quatrième place, devançant d'un souffle Emile Delmas. Jean Graczyk, Raphaël Géminiani et Charly Gaul, vêtu de jaune, doivent se contenter des 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} place.

La Ronde cycliste internationale de Nontron ne connaîtra pas de troisième édition, comme d'ailleurs de nombreux autres critériums, disparus peu à peu au fil des années. Il en ira de même des courses de village, faute de public et de participants. Avec la disparition progressive des métiers de l'agriculture et du corps ouvrier, le vivier semblait-il inépuisable du cyclisme s'était tout simplement tari.

Une époque prenait fin, le temps où les champions « *venaient aux champs* » affronter les coureurs locaux et ravir un nombreux public. Le cyclisme allait changer de visage, laissant sa prédominance populaire au football, au Tour de France et à Paris-Roubaix, un jour par an, l'impossible tâche de masquer une forêt aux arbres et surtout aux arbrisseaux désormais trop clairsemés...

La XLII^e Félibrée du Bournat du 12 juillet 1959.

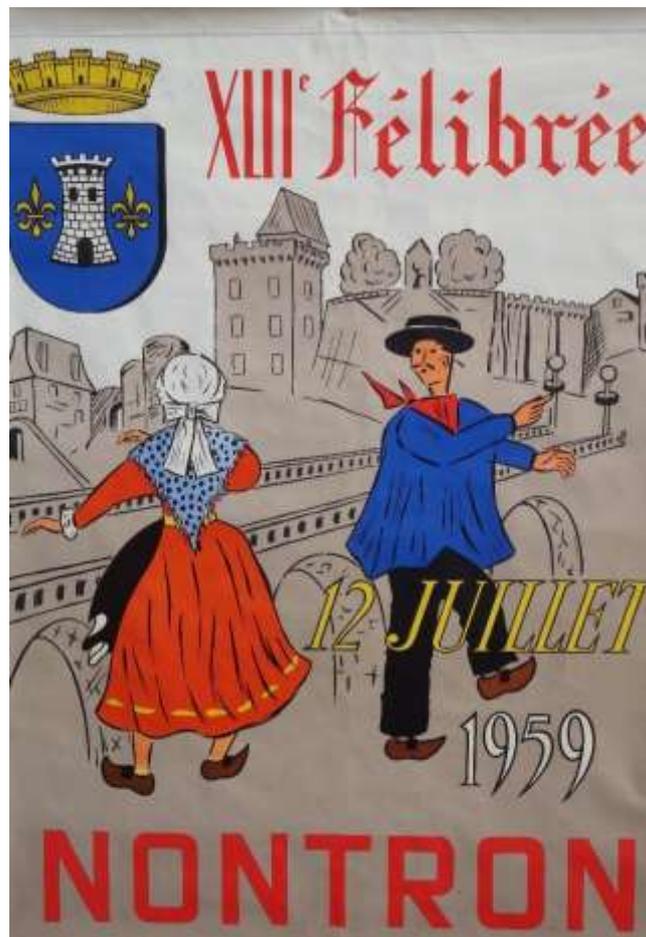
Le 12 juillet 1959, Nontron a le privilège d'accueillir pour la troisième fois la Félibrée après 1911 et 1931, en clôture de l'année Chabaneau et à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort. Camille Chabaneau (4 mars 1831 Nontron-21 Juillet 1908 Nontron), faut-il le rappeler, philologue, professeur à la Faculté de lettres de Montpellier, avait succédé à Auguste Chastanet (7 septembre 1825 Mussidan-6 mai 1902 Mussidan) au décès de celui-ci et devint ainsi le deuxième majoral portant la Cigale de Nontron à la tête du Bournat.



Félibrée du 24 septembre 1911



Félibrée du 1931

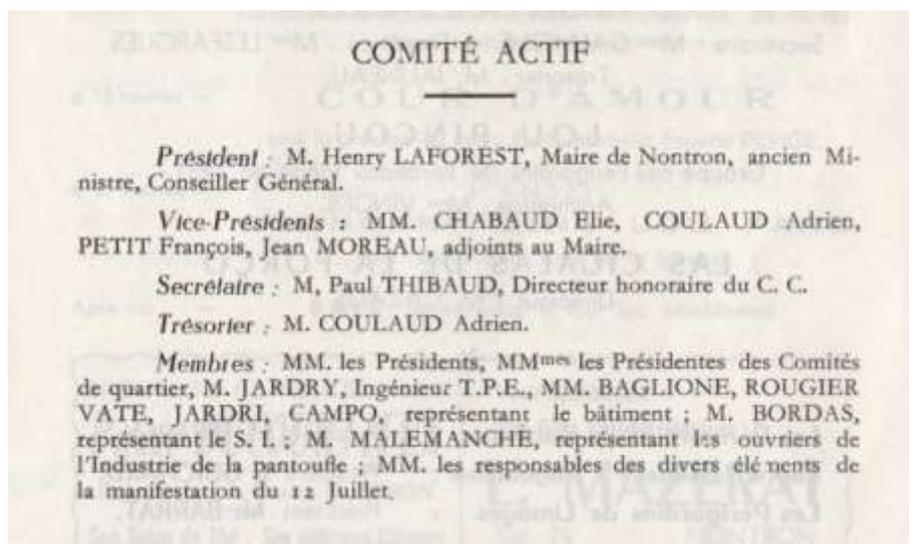


Comme il se doit, un comité d'honneur est formé. Il a pour présidents Jean-Charles Gaschignard, sous-préfet, et Henri Laforest, ancien ministre, maire et

conseiller général. Les membres, nombreux, sont les maires du canton, l'inspecteur de l'Enseignement primaire, l'Archiprêtre, les curés du canton, les directeurs et les directrices des établissements scolaires, les présidents des sociétés locales, André Petit, représentant l'agriculture, Léon Pomeyrol, mainteneur du félibrige, Henri Delage, auteur de « *Picatau* », Félicie Brouillet, auteur en langue d'oc.



Puis, un comité actif, présidé bien sûr par Henri Laforest. Les vice-présidents sont : Elie Chabaud, Adrien Coulaud, François Petit, Jean Moreau, adjoints au maire. Paul Thibaud en est le secrétaire et Adrien Coulaud, le trésorier. Les membres sont nombreux : les présidents et les présidentes des comités de quartier, Georges Jardry, ingénieur T.P.E. ; Messieurs Baglione, Rougier, Vate, Jardri, Campo, représentant le bâtiment ; Pierre Bordas représentant le syndicat d'initiative ; M. Mallemanche, représentant les ouvriers de l'industrie de la pantoufle et, sans doute pour n'oublier personne, les responsables des divers éléments de la manifestation du 12 juillet.



Dès lors, la mobilisation est générale. La population est plutôt jeune, formidablement motivée et intéressée. Une saine concurrence apparaît même entre les quartiers. L'année de travail nécessaire ne fait peur à personne... pourvu que le succès soit au rendez-vous.



Le programme de la journée, de la cour d'amour et de la fête de nuit est imprimé, comme tous les programmes à Nontron, au 21 de la rue Carnot par l'Imprimerie-Papeterie Charles Greffard. Par contre, les affiches sont l'œuvre de l'imprimerie Henri Garnaud et fils à Angoulême, réputée pour sa production d'étiquettes de fromage.

La reine et ses demoiselles d'honneur sont désignées : Michèle Devige sera donc la reine de la journée ; ses demoiselles d'honneur seront : Denise Agard, Arlette Bordas, Andrée Lastère, Jeannette Offe et Geneviève Ridoin.



(Photo Garbier, Nizmas)

M^{lle} Michèle DEVIGE
soutriante Reine de la XLII^e Fête



Mlle Denise AGARD



Mlle Arlette BORDAS



Mlle Andrée LASTÈRE



Mlle Jeannette OFFE



Mlle Geneviève RIDOIN

Par un temps couvert, presque frais, mais sans les horribles ondées qui ont présidé les deux éditions de 1911 et 1931, la ville offre aux yeux charmés des visiteurs, un spectacle absolument magnifique.



Les rues, places et boulevards... pour un jour, ont été baptisées de noms de fleurs : place des fleurs des champs, rue des anémones, boulevard des dahlias, ruelle des capucines...



La rue Carnot et la rue de Verdun sont véritablement couvertes de grappes de glycines en papier crépon, aux différents tons de mauve mêlés. Place Alfred-Agard, l'Hôtel de Ville se prolonge de fausses et majestueuses arcades. La place du canton a reconstitué l'antique marché aux châtaignes. Partout, ce n'est que fleurs, variées et de toutes couleurs...



Partout, les commerçants ont orné leurs boutiques, exposé objets et produits typiques du Périgord. Ici et là, des affichettes, en dialecte, mettent en avant l'esprit de la maison.



Magasin Agard



Magasin Bonnefond



Magasin Lapouge



Bar « chez Lulu »



Chez « la Mélanie »

La population, enfants, femmes et hommes, s'est habillée à la mode du Périgord nontronnais : belle robe et coiffe pour les unes, blouse, chapeau et sabots pour les autres...



Jean Claude Marty



Gérard Lastère



Maguy Lapouge



Josette Chaperon

Une bonne dizaine de calèches conduites par des cochers, attelées de chevaux, circulent dans les rues et chacun peut ainsi faire le tour de Nontron après départ du relais du « *Cheval Blanc* ».



A 8 heures 30, face à la porte de Périgueux, Henri Laforest, « *Moussur lou Mero* » et la Reine du jour, Michèle Devige, au milieu d'un impressionnant et bruyant rassemblement, accueillent les « *Bournatiers* » qui vont bientôt se lancer à l'assaut de la ville. Un beau discours, adressé au Majoral Marcel Fournier, à l'argentier Maxime Gaillard et à tous les amis du Périgord pour dire l'impatience de tous, dans la ville, dans les villages, de retrouver la Félibrée, de chaleureux remerciements... et une conclusion en apothéose : « *Vivo louBournat ! Vivo Lou Majourrau ! Vivo louPerigord e vivo lo Franço !* ».



L'argentier Maxime Gaillard répond : « *Gento Reino, Moussurlou Mero, Bravo gent de Nontroun* », ce n'est que compliments, félicitations et assurance pour les nontronnais de ne pas avoir à se repentir d'ouvrir les portes de leur ville. En effet, « *LousFelibreissoun pas meichentasluras, creses-me. Que venian de Mountpellier, doùLemouzi, doùPerigordsoun tous amis de la gaita, amis de las chansous, e coumosaben qu'en quèu tems de sechiero, louspountssoun base las fountspissen menu, siastranquileischafroulharanpavotroaigo e bèuramnoumasdôu vi !* »

Le moment est alors venu pour le majoral Fournier d'interdire l'entrée de la ville à ceux qui oublieraient que la Félibrée est « un jour de main ouverte, de concorde totale, de communion dans l'amour du Périgord, de sa langue, de ses anciens usages... »

Le départ du cortège, imposant, est ordonné par le secrétaire du Bournat, Jean-Louis Galet.

En tête, les enfants des écoles, costumés, avec leurs maîtresses et leurs maîtres, suivi des ménétriers du Chaleil, puis la Reine et le majoral Fournier, les demoiselles d'honneur, le majoral Pierre Azéma (1891-1967), écrivain, poète et dramaturge de langue occitane, représentant le Félibrige, l'Université et la Ville de Montpellier, le Bureau du Bournat et Jean Rebier de l'Ecole limousine. Viennent ensuite : le maire de Nontron et ses adjoints, la délégation des maires du canton, les représentants des Amicales régionalistes, les Auvergnats du Périgord, les Consuls de la Vinée de Bergerac, élégamment vêtus de pourpre et d'or, le Chaleï, les Abeilles de Bergerac du

président Bernard Abel Lesfargues (1924-2018), fondées en 1934 à l'initiative de Rémy Desplanches (1865-1940), (Méry de Bergerac) maître en « *Gai Savoir* », les Cigales de La Force, une importante délégation thibérienne avec les artistes du Tréteau, le Pincou, groupe des Périgordins de Bordeaux fondé en 1951, une délégation d'étudiants étrangers et enfin, la troupe du Barbichet de Limoges, le plus ancien groupe folklorique du Limousin.



Les enfants des écoles



Le majoral et la reine



Le cortège avec le maire sur le pont



Les délégations communales

Long de plus d'un kilomètre, le cortège, grossi au dernier moment par un groupe venu de Brantôme, mais aussi par un nombre considérable de félibres, peut alors se lancer, au son des vielles et des chabrettes, et sous un tonnerre continu d'applaudissements, à la conquête pacifique des rues de Nontron.

Peu après le départ, une halte est prévue devant « *La Pastourelle* », demeure de Camille Chabaneau. Une plaque de marbre fixée au mur, dévoilée par le Majoral et la Reine, le rappellera désormais aux passants par le plus sobre des textes : « *Eicidefundelou 21 de Julhet 1908 Ugèno Camilo CHABANEU Roumaniste, FelibreMajourau – Lou BournatdoùPerigord 12 Julhet 1959* ».



La Pastourelle demeure de Camille Chabaneau



Plaque commémorative

Confiée par le Bournat à la bonne garde de la ville de Nontron, Henri Laforest remercie le Bournat et assure que « *Nontron conservera pieusement ce témoignage émouvant de l'estime et de la fidélité des Félibres à l'égard d'un enfant de sa ville* ». Le long discours du maire, hommage érudit à Camille Chabaneau, bien sûr, mais aussi au sénateur Alcide Dusolier (21 septembre 1836 Nontron-11 mai 1918 Saint-Sulpice-de-Mareuil), « *esprit distingué, épicurien et cultivé comme on savait l'être à l'époque* », qui « *après avoir révélé au public parisien un romancier périgourdin jusqu'alors ignoré... voulu que son compatriote et ami nontronnais Camille Chabaneau obtint le poste digne de ses émérites travaux et c'est ainsi que fut créée à la Faculté des Lettres de Montpellier la première chaire de langue et littérature romane des Universités françaises à l'intention du modeste postier Camille Chabaneau* ».

Et de poursuivre, très politique : « *La III^e République naissante ne craignait pas les initiatives hardies comme d'installer un commis des postes sans diplôme à une chaire de son Université... Nos républiques, devenues trop souvent des gérontocraties sans dynamisme et menées par des administrations mandarinales et sclérosées ne se permettraient plus de ces heureuses audaces...* ».

Hommage ensuite au majoral Fournier, au « *magnifique Bournat et à toutes les Sociétés félibréennes...* », à la « *pépinière de mainteneurs de talent du Nontronnais : Aimé Jardry (1830-1880), de Piégut, auteur des divertissantes aventures de Champalinaud, LéonPomeyrol (31 janvier 1880 Saint-Pardoux-la-Rivière-1^{er} avril 1970 Saint-Pardoux-la-Rivière), Henri Delage (1884-1970), dont les contes de Picataù, étincelants d'humour, sont un régal pour l'esprit, Félicie Brouillet (1907-1982), délicate conteuse, intarissable de verve* ». Hommage aussi à Paul Thibaud, « *non seulement remarquable et dévoué organisateur, mais auteur d'une chanson que chacun aujourd'hui va reprendre en cœur* ».



Le majoral Fournier



Paul Thibaud

L'hommage à Camille Chabaneau se poursuit par les voix du propriétaire de La Pastourelle, M. Duverger, et de Pierre Azéma, au nom du Languedoc, de l'Université et de la Ville de Montpellier...

Les discours terminés, la reine dépose une gerbe au pied de la plaque. La cérémonie est terminée et le tour de ville peut reprendre. Il s'interrompt à nouveau devant le Monument aux Morts de la place de la Grande-Eglise pour une minute de recueillement silencieux et le dépôt d'une gerbe alors que s'élève une émouvante sonnerie « *Aux Morts* ».

La foule devient de plus en plus dense. Le cortège a du mal à progresser... Pourtant, à 11 heures, les cloches se mettent à sonner. La messe félibréenne, en plein air, place de la Grande-Eglise, va commencer. La Société musicale dirigée par l'inamovible François Duquesne accompagne les vieux cantiques occitans repris en chœur par les groupes félibréens.

QUELQUES ARTISANS D'UNE MAGNIFIQUE REUSSITE



(Cliché La France)

Un grand Maître, une magnifique équipe :
Au 1^{er} rang : MM. Boin, Chabeau, 1^{er} adjoint ; Laforest, maire, ancien ministre ; Coulaud, 2^e adjoint,
et Thibaut, commissaire général de la Félibrée.
Derrière : MM. Desport, Jardri, Augeix, Lannet, Mazière, Moreau, Pelisson, Petit André, M^{me} Halary,
MM. Portanier, Rousset et Lafarge.

L'abbé Truchassou curé de La Coquille, choisi comme prédicateur par le chanoine Maisongrande, curé et archiprêtre de Nontron, prononce alors son sermon en langue d'oc.



Après la messe, un très bien venu « *Vi d'òunour* » à la « *MeijouCoumuno* », où les actes de naissance et de décès de Camille Chabaneau sont exposés.



Henri Laforest, maire de Nontron et Paul Thibaud, commissaire général de la Félibrée, accueille et remercie les nombreuses personnalités présentes : M. le Sous-

Préfet et son épouse ; MM. Les Parlementaires du département : Georges Bonnet, député, ancien ministre, Raoul Rousseau, député, Henri Sicard, député-maire de Bergerac, Charles Sinsout, sénateur, Robert Lacoste, ancien ministre, président du Conseil général... Une foule de conseillers généraux : Germaine Morize, conseillère générale de Bergerac, Marius Lavaud, conseiller général d'Eymet, Pierre Andrieu, conseiller général de Montagnier, Jean Audebert, conseiller général de Thiviers, Yves Massy, conseiller général de Bussière-Badil, Louis Garrigue, conseiller général de Jumilhac-le-Grand, Noël Clergerie, conseiller général d'Excideuil, Henri Rey-Lescure, conseiller général de La Force, Jean-Robert Pascaud, conseiller général de Neuvic... et de maires : tous ceux du canton de Nontron : Abjat, Augignac, Le Bourdeix, Connezac, Hautefaye, Javerlhac et La Chapelle-Saint-Robert, Lussas-et-Nontronneau, Saint-Estèphe, Saint-Front-sur-Nizonne, Saint-Martial-de-Valette, Saint-Martin-le-Pin, Savignac-de-Nontron, Sceau-Saint-Angel et Teyjat, mais aussi La Coquille, Mareuil-sur-Belle ... sans oublier le maire de Thiviers, Léon Gabriel Leymarie...

Des personnalités, diverses et variées sont également présentes, parmi lesquelles : les représentants du Terroir de Bordeaux, les Périgourdins de Bordeaux et ceux de Périgueux, mais aussi de Limoges et de Paris... des Lorrains du Périgord, des Charentais, des Auvergnats... de la Vinée de Bergerac, des Vins du Périgord, du Ciné-Photo-Club Périgourdin et de son président, le docteur Merly...

Les Lettres sont également fort bien représentées : Bernard Lesfargues (27 juillet 1924 Bergerac-23 février 2018 Saint-Médard-de-Mussidan), immense poète célébrant tant l'occitan que le français, éditeur et traducteur ; Armand Got (23 octobre 1890 Bergerac-16 mai 1976 Brantôme), critique d'art et littéraire, auteur d'anthologies poétiques et de contes pour la jeunesse, il a consacré une grande partie de son œuvre au Périgord ; l'abbé Georges Julien (1^{er} août 1881 Périgueux-30 juillet 1967 Augignac), curé de Saint-Saud-Lacoussière pendant près d'un demi-siècle, de son nom de plume Georges Rocal, Historien du Périgord, résistant, « *Juste parmi les Nations* » ; sans omettre la Nontronnaise, directrice de l'École supérieure de jeunes filles, Paulette Jeanne Orillard épouse Ménager (18 août 1913 Villeloin-Coulangé – 15 juin 2008 Saint-Vrain), de son nom d'auteur, Dominique Mérange, romancière, essayiste et dramaturge...

Avec un peu de retard, l'heure du repas, « *la taulado* », arrive.

LA TAULADO



(Cliché La France)

A la table d'honneur, face à M. Henry Laforest, on reconnaît notamment, de gauche à droite : M. Armand Got, M^{me} Ménager, M. Thibaut et M^{me}, M. Massy, M. Leymarie, et les Félibres M. et M^{me} Delluc, Jean Rebier, Delage, Pomeyrol, Secondat, Azéma.

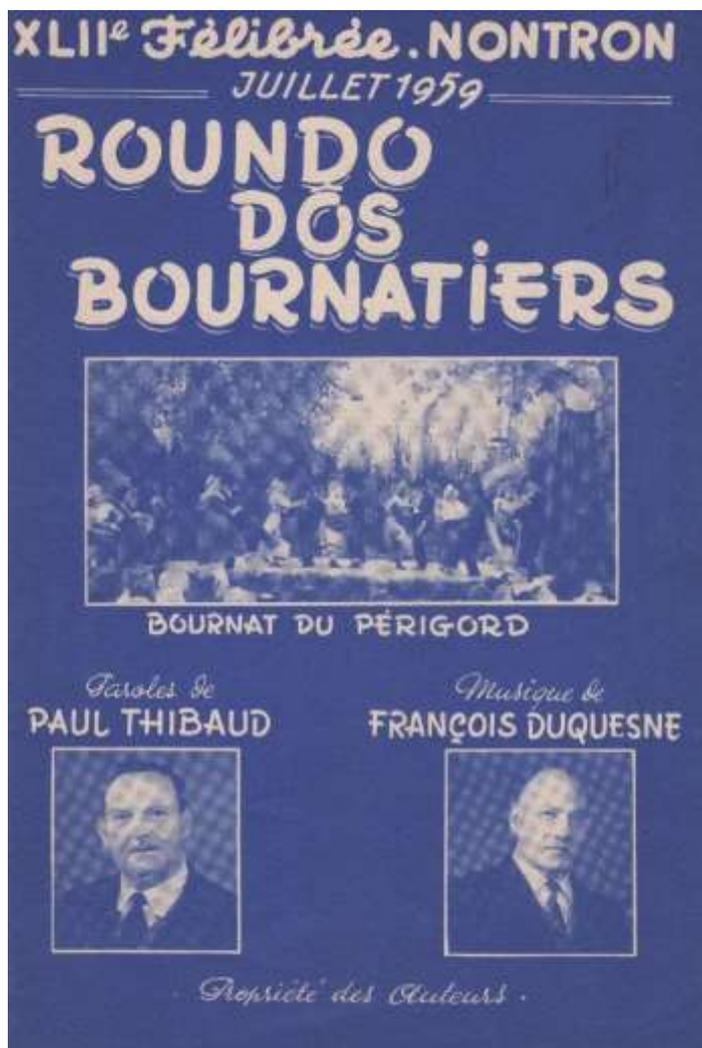
Sur les Allées de Bussac, ombragées, bordées d'arceaux fleuris, une immense table a été dressée en regard d'une majestueuse cheminée, à taque armoriée, dans le « cantou » de laquelle sont assis un jeune homme fumant la pipe et une jeune femme tout à son ouvrage.

Le menu est copieux :

Lou Vermicel au tourin de poulo e un chabrou de bouié
Lou Pâti sabouro de campagno
Las PoulasdoùPuei e de lo Malatio e loup le ventre de farci
negreaccoumpagnadas de gasinarias
Las Mounjetasblanchas de Champniers bilhadas d'un bounâchi
Lou Rôti de vedèulemousi
La Salado à l'ouniou blanc
Lou Froumage que faivaleilou vi
Lou Clafouti
Lo Frucho
Lou Cafe

Vis : Grand ordinaridoùstermeis de Villars ; Blanc et rouge viei de Brageiratpresentas per lou Conseil interprofessionnel des Grands Vins de Bergerac

Le repas bien entamé, vient le moment attendu et apprécié des brindes (toasts) : brinde de la Reine, brinde du Maire, s'adressant à toutes et à tous, brinde du Majoral, à La Reine et à ses chers et fidèles Félibres.



Roundo des Bournatiers

Des applaudissements crépitent, des chants s'élèvent avec « *en vedette* » le Roundo dos Bournatiers, écrit et mis en musique tout spécialement pour la Félibrée par Paul Thibaud et François Duquesne.

La joie et la bonne humeur dominant, mais voilà, l'après-midi est déjà bien avancé et la Cour d'Amour ne peut plus attendre.

Cette Cour d'amour débute par une ouverture musicale puis, comme le veut la tradition, par l'hommage à la « *Joùn e mignardo Reino, MicheloEnriettoDevige* ». Hommage prononcé par le truculent et charmeur Henri Delage, en digne père de Jean Picatau :

« Reino d'un jour, si plasento e risento sous votrocouEIFoblancho, segur que vous meritas d'être reinodoùpais de Nountroun. V'aslou charme d'uno rose eipanido où grand soulei de jun. Oussi vous salude bien bas, vous que sésjoùn e

freichocoumalouprintems, vous que sésbloundocouma las belhas que jinguen de flour en flour per louscliars matis doùmeis de mai... »

Le compliment achevé sous les applaudissements d'une foule, dense comme jamais, le spectacle peut commencer.

Las Cigalas de La Forço, sous la direction de Marc Cazalis, chantent et dansent ; Pour le centenaire de Mirèio, poème épique en provençal, en 12 chants évoquant la vie et les traditions provençales au XIX^e siècle, composé par Frédéric Mistral en 1859, est interprété par Melo Savignac et M. Bramerie, le Duo de Mirèio, extrait de l'opéra Mireille composé en 1864 par Charles Gounod, sur un livret de Michel Carré ; Félicie Brouillet, sous l'intitulé de son pseudonyme « *L'Ourelho do Lebre* » vient ensuite divertir le public avec une histoire particulièrement bien sentie ; Las Belhas de Brageirat termine la première partie du spectacle par des chants « *lo molin de Malfourat* », et des danses.

La seconde partie est réservée à « *LousCacaus* », comédie de Marcel Fournier (1900-1979), faut-il le rappeler, Président du Bournat du Périgord de 1945 à 1975, acteur, chanteur, conférencier, peintre, auteur de théâtre et de poésies, inlassable animateur du Félibrige autour de la défense et de la promotion de la langue d'oc.

Avec la troisième partie s'opère le retour des Sociétés invitées : Lou Pincou, sous la conduite de Mme Vinges, chante « *louPerigordpod pas mourir* » et danse « *l'Escotish, la Bourreiaausribans, la Sarladeso...* » ; Lou Chalei dirigé par Paul Meredieu, interprète notamment « *la chanson de Magali* » de Frédéric Mistral, mais aussi « *Qu'ei la chabretodoùmouli* » de Marcel Fournier ; et pour conclure, l'EicolodoùBarbichet offre à l'assistance un florilège de « *violaslemousinas* » et de danses, de L'Escloupeto au Quadrille Lemouzi...

Dans la chaleur de la fin de journée, le moment est venu pour le Majoral Fournier de transférer la bannière du Bournat, des mains de Léon Leymarie, maire de Thiviers, à celles d'Henri Laforest dont la ville aura la garde pendant une année.



Banière du Bournat



Orchestre Marcel Debernard

La fête n'est pas terminée pour autant. A 21 heures, un spectacle copieux est encore proposé :

En deux parties presque symétriques, l'Orchestre des Amis de la Musique, dirigé par le Maestro Georges Sartori, l'Ecole de danse de M^{me} Merry, la troupe de théâtre Chaumeil de Périgueux, encadrent la vedette du spectacle : Franck Almero, ténor du Grand Théâtre de Bordeaux. Avec son récital, riche des œuvres de RuggeroLéoncavallo, Giacomo Puccini, Georges Bizet, Charles Gounod, les amateurs d'opéra sont véritablement comblés.

Cette XLII^e Félibrée pourrait prendre fin sur un air d'opéra. Il n'en est rien. Le Grand Orchestre de Marcel Debernard est là pour animer dans le plus pur esprit des « *petits bals du samedi soir* », à leur zénith au cours des années 1950 et 1960, une nuit dansante que chacun aurait souhaité voir se prolonger bien au-delà de l'aube.

Dès le lundi, la Presse salue l'évènement sans la moindre réserve.

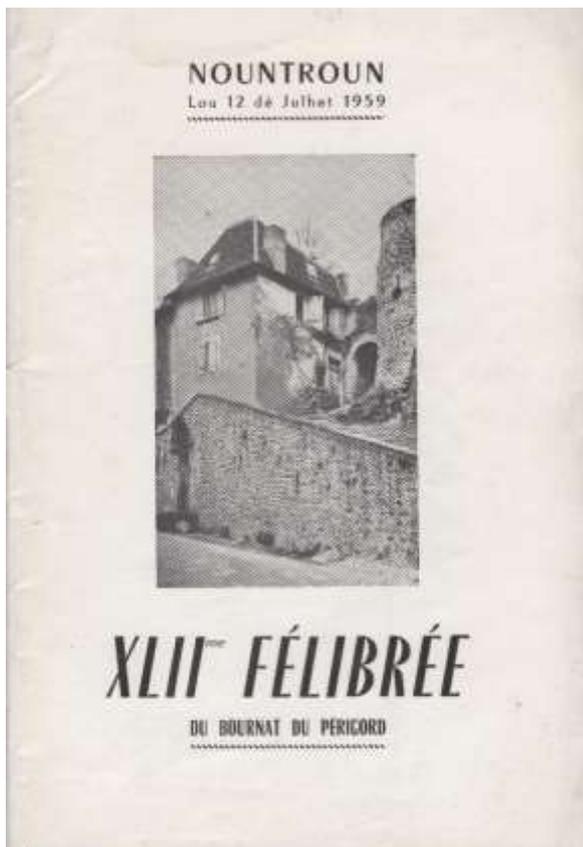


Ainsi, le journal sud-ouest titre : Succès de la quarante-deuxième Félibrée – Le triomphal rendez-vous. Et affiche son enthousiasme : *« Nous ne doutons pas que les Félibrées de 1911 et 1930 aient été très belles, mais ont-elles atteint l'ampleur de celle de 1959 ? On peut se le demander. En effet la sous-préfecture en ce dimanche possédait une parure exceptionnelle et ses rues, toutes ses rues, les plus modestes comme les plus larges, étaient merveilleusement décorées de fleurs multicolores... »*

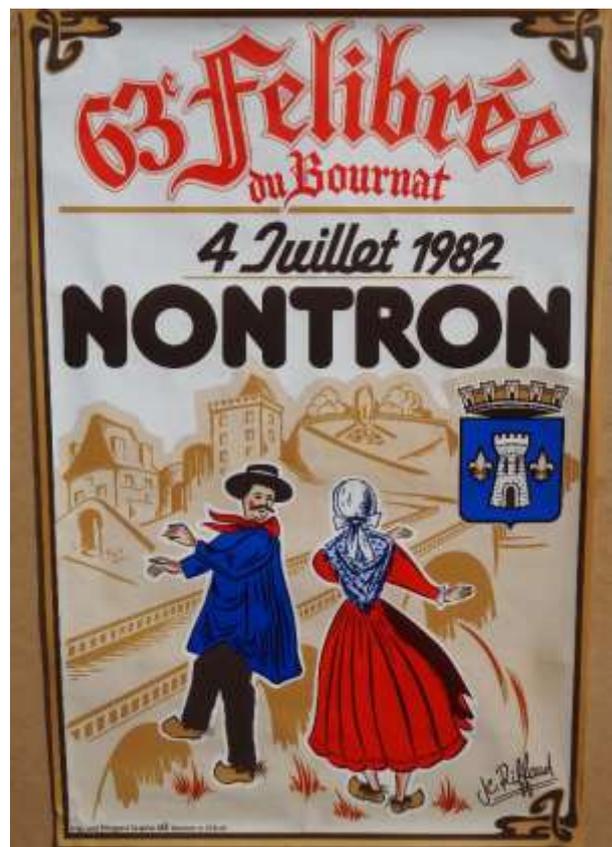
Le Populaire du Centre se montre véritablement lyrique : *« Une félibrée ? Elle ne se raconte pas, elle se vit, elle se déguste, comme on déguste un bon vin, en faisant claquer la langue de plaisir en guise de commentaire... La XLII^e Félibrée du Périgord prend désormais place dans le bilan des Félibrées. Et à coup sûr, ce n'est pas elle qui déparera le lot si brillant de ces manifestations du terroir ! »*

La Dordogne Libre salue et se risque même à la polémique : *« Les Nontronnais, animés du désir de faire mieux que Thiviers, ont certainement réussi, car, en certains endroits, on croyait vivre un rêve, un de ces rêves merveilleux, peuplé de fleurs, de jolies femmes aux costumes anciens et tout plein d'une agréable réminiscence du passé... »*

Le mardi 14 juillet, Sud-Ouest offre à ses lecteurs le mot de la fin : *« Les Nontronnais peuvent être fiers de la 42^e Félibrée ! On doit sans doute à M. Henri Laforest cette réussite, mais le travail accompli par le comité tout entier et particulièrement par M. Paul Thibaud, secrétaire général, mérite d'être souligné. Préparer une félibrée comme celle de Nontron n'est pas une mince affaire, et il a fallu, en outre, le concours de toute la population, pour arriver à cette réussite totale... Cette Félibrée se classera dans l'histoire félibréenne parmi les plus belles que nous ayons vues et l'hommage se suffit à lui-même... »*



Félibrée de 1959



Prochaine Félibrée en 1982

Il faudra attendre vingt-trois ans et le 4 juillet 1982 pour que soit organisée à Nontron une nouvelle Félibrée, la LXIII^e, en hommage à Henri Delage « Countoviorlo » (29 avril 1884 La Pougé de Saint-Estèphe – 22 septembre 1970 Nontron), normalien, instituteur à Augignac, Miallet, Champeau, Piégut... homme simple, courtois, de grande culture, il se passionna pour les recherches historiques et préhistoriques, archéologiques, minéralogiques... ainsi que pour la photographie.

Il est aussi l'inoubliable auteur en langue occitane du non moins inoubliable « *Jean Picatau de San Barrancou* », du « *Mariage de l'Arlirose* », de contes, de saynètes, de poésies...

Pour conclure

On peut dire, sans faire preuve de trop d'angélisme ou de partialité, que la décennie 1950-1959, pas seulement vue par le bon bout de la lorgnette, mais considérée avec objectivité, fut une période de renouveau après le traumatisme de la guerre. La population, majoritairement jeune, est avide et heureuse de retrouver ce qui lui semblait être des « *paradis perdus* ». La colonne vertébrale du territoire, agriculture, commerce, industrie... est pour

elle garante de prospérité et d'une certaine idée du bonheur, modeste et raisonnée.

La décennie suivante n'est pas pour autant synonyme d'obscurantisme. Un lycée national mixte, dont la première pierre est posée le samedi 29 avril 1961, est inauguré le 20 septembre 1964. A proximité, un gymnase scolaire et municipal est élevé, un nouvel abattoir route de Villars remplace l'ancien, totalement obsolète. L'un et l'autre sont inaugurés le 7 août 1966 sous la présidence du préfet Taulelle. La maison de retraite est modernisée. Une piscine avec grand et petit bassin, un stade avec tribune et éclairage, des habitations H.L.M, voient également le jour... avant que ne survienne, brutal et imparable, le cataclysme industriel des années 1970.

A Nontron, comme dans bien d'autres lieux, commençait alors le crépuscule des Trente Glorieuses.

Sources :

Archives départementales de la Dordogne : PRE 331 Septembre 1954 ; Octobre 1954 ; Septembre 1956 ; Octobre 1956 ; Août 1958 ; Septembre 1958 ; Juillet 1959

Archives privées

Henri Laforest (1904-1989) et les élections législatives de 1956 et 1958 – Hervé Lapouge – Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord – Tome CXL – Année 2013

Communes de : Nontron ; Saint-Martial-de-Valette ; Saint-Barthélémy-de-Bussière ; Mareuil-sur-Belle ; Sainte-Croix-de-Mareuil ; Miallet ; Thiviers ; Saint-Jean-d'Ataux ; Milhac-de-Nontron ; Asnières-sur-Nouère ; Mainxe.

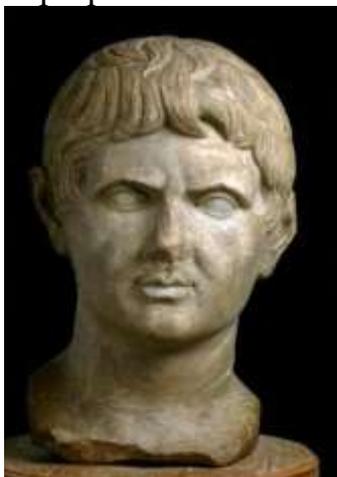
Lou Bournat – Bulletin de l'École Félibréenne du Périgord – Tome XVI – n°7 Juillet-Août-Septembre 1959

Remerciements : André Auzemeri, Didier Beau, Jean-Claude Marty, Michel Meyleu, Bernard Peccabin.

Par Hervé Lapouge

HISTOIRE DU CHÂTEAU DE LA RENAUDIE

Cette histoire a dû débiter dès l'époque romaine.



C'est à approximativement 300 m au sud que l'on découvrit, dans les années 1880 au cours d'un labour, une tête monumentale en marbre de Germanicus ou d'Auguste daté des alentours du premier siècle. Elle mesure 41 cm de haut, soit environ 2,50 m de hauteur pour la statue, selon le Canon de Lysippe, règle d'architecture couramment utilisée à l'époque romaine. La statue imposante devait être d'une belle finesse vu la qualité de sculpture et elle signifie probablement la présence d'un site agricole important, sans doute une villae, qui resterait à découvrir. Il peut être assimilé à Lascaud, village situé en contrebas à l'ouest, à environ 200 m. Lascaud, écrit autrefois Lascaux, vient de « les pierres », mais pas n'importe lesquelles, dans ce sens, cela signifie les pierres équarries, autrement dit taillées. Il se pourrait que l'on ait ici un ancien temple ou monument funéraire comme aimaient en élever nos ancêtres, une villae installée en haut de la colline. Supposition sans doute, seules des fouilles pourraient nous en apprendre davantage.

Un peu plus tard, des « tégulae » tuiles à rebords de l'époque gallo-romaine seront trouvées. Le lieu exact est situé un tout petit peu à l'ouest du grand trou, tout près à vol d'oiseau.

Ère des ARNAUD ????-1312

Selon un registre du XVI^e B12.076 de la Côte d'Or et daté du 16 juillet 1306

Pétri Arnaldi possédant le maynement de la Arnaudia. Devant Pétrus de Montebue, seigneur du lieu, vend quelques terres à Gaufrido de Albinhaco seigneur au château d'Albinhaco paroisse de Sancti Frontis de Ripperia. Existence attestée de la présence du père de Gaufridus d'Albinhac à la roche d'Albinhac dès le 3 mai 1297.



Où se trouvait le village, cité dans d'autres textes et ce château de la roche d'Albinhac (paroisse de St front) et qui était ce seigneur Pétrus de Montebue à qui appartenait la région ?

Il est possible qu'il s'agisse de Pierre de Montebue qui était grand Seigneur dans la Vienne sur la paroisse de Véniers près de Loudun. Ce château se trouvait à 165 km à vol d'oiseau de la Renaudie.

Le 7 juin 1308 Vente d'une rente par Helie et Pétri Arnaldi à Gaufrido de Albinhaco, damoiseau, un setier de froment de rente à la mesure de Nontron assigné à une vigne située entre la route qui va de La Arnaudia à Las Caux d'une part et la vigne de Pierre Arnaud d'autre part. S'y ajoutent d'autres transactions entre les parties.



Ces terres se trouvaient désormais dans la mouvance de Pierre de Montfrebeuf, chevalier. Le château de Montfreboeuf à 25 km à vol d'oiseau de la Renaudie se trouve sur la commune de Marval en Haute-Vienne.

N'y aurait-il pas un amalgame entre le seigneur Pierre de Montebue et Pierre de Montfreboeuf? C'est possible, car un peu plus tard dans l'histoire, les Montfreboeuf se retirèrent sur leurs terres situées dans la Vienne.

Le 7 février 1311, Hélie Arnaud reconnaît dépendre de Geoffroy d'Albinhac, donzel, pour des terres et tout cela est toujours dans la mouvance du seigneur Pierre de Montfrebeuf.

Le 6 mai 1311, Pierre Arnaud, Géraud Mauris et sa femme Pétronille vendent à Geoffroy d'Albinhac, donzel, plusieurs rentes sur des terres. Pierre de Montfrebeuf, chevalier, scelle la vente de son sceau.

Le 1 juin 1312, Pierre Arnaud (Pétrus Arnaldi), Marie sa femme et Guy leur fils, tous paroissiens de Saint Front la Rivière, reconnaissent avoir reçu de Olivier Maurin, donzel, (Olivero Maurini) quarante-huit livres en monnaie de Limoges pour le prix de la vente du maynement de La Arnaudia, sans parler du seigneur suzerain.

Pierre Arnaud possède toujours quelques terres qu'il vend au fil du temps et de ses besoins.

En **1313** il vend toujours à Maurin une maison située devant l'Arnaudie entre son domaine et la fontaine Salassa. Cette maison sera probablement plus tard à l'origine de l'une des dépendances extérieures, peut être le chai.



Voilà ce qui reste des soubassements de cet édifice, mais il est probable que les murs eux-mêmes ont été remaniés depuis cette époque. La fontaine Salassa, elle, n'a guère dû changer.



La descendante Pétronille Arnaud vend en mai 1318 la dernière vigne qu'elle possédait encore dans la paroisse. Et c'est la fin des Arnaud à l'Arnaudie.

Ère des MAURIN 1312-1370

En 1312, Olivier Maurin était paroissien de Saint Angel. Il était originaire du repaire noble de Theillac par sa mère, Marie de Theillac qui fut ensevelie à St Angel. Ses parents étaient, eux, originaires de la paroisse de Saint Front la rivière. Peut-être qu'en 1320 la croisade des Pastoureaux vint-elle porter le fer et le feu ici lors de son passage en Périgord.

Le mardi 4 février 1331, Olivier Maurin se marie avec Huguette Robert fille de Itier Robert, chevalier (défunt). Olivier Maurin fera bâtir le repaire à la place de la simple maison de l'Arnaudie.



À cet endroit du château, on peut voir clairement 3 époques de constructions différentes.

En A ce soubassement d'appareil assez grossier se perd sous la colonne des latrines à droite.

En B une surélévation sur le mur de base qui selon moi doit correspondre à la période dite du « repaire ».

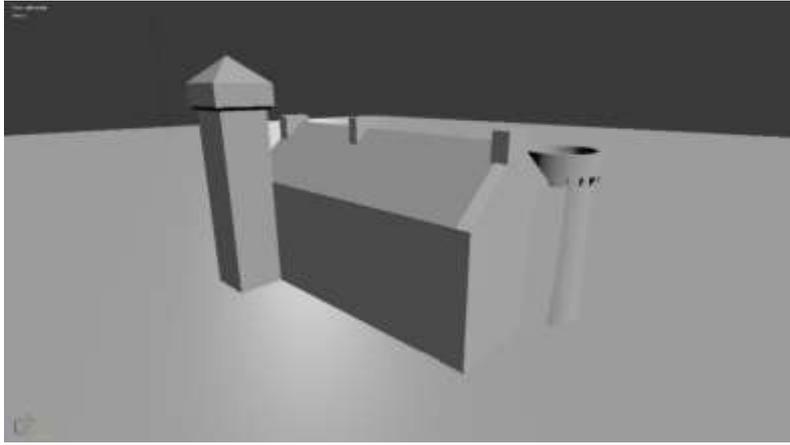
Le dessus étant plus récent il n'est pas certain que cette base se poursuive également sous les tours. On ne la voit pas sous le grand mur sud. Sans doute est-elle plus basse que la partie visible.



Un reste de porte intérieure dans le grand mur principal de séparation peut être observé entre les parties droite et gauche de la bâtisse et se trouve sur les 3 niveaux de même que les anciennes ouvertures dans le mur nord et du même côté interne de la fenêtre du 2^e étage.



C'est probablement ce qui reste du vieux donjon dans lequel se trouvait la geôle du château. Il devait s'agir d'une tour carrée. Pourquoi fut-elle démolie ?



En conclusion pour cette période, quant à la forme globale de ce « repaire » selon mes recherches il devait être constitué d'un grand quadrilatère déjà séparé en deux parties inégales, le tout flanqué de deux tours rondes au sud à l'endroit où on les voit aujourd'hui. Un haut donjon carré se trouvait sur la façade nord, côté est. L'accès aux étages devait se faire soit par ce donjon, soit à l'intérieur par des échelles. La tour d'escalier centrale, les remparts, les tours nord et le pont-levis n'y figuraient pas encore.

Le samedi 7 août **1346** a lieu le second mariage d'Olivier Maurin avec Ozanne de Melhac. Olivier Maurin meurt sans descendance et presque ruiné, peut-être victime de la peste de 1348 qui décima l'Europe entière. La France perdra 1/3 de sa population en l'espace de 3 ans.

Ozanne devra se retirer dans la maison de son père par manque de moyens.

Elle se remariera peu après avec le chevalier Hugues Tizon aux environs de **1370**, peut-être à l'occasion du retour de la région dans le giron du Roy de France Charles V. Selon les historiens de l'époque, le pays avait été mis à feu et à sang par les troupes anglaises du Prince noir en particulier en 1356. Souvenez-vous de la devise du Roy : « Mieux vaut pays pillé que terre perdue » Qu'en fut-il du repaire ? sans doute passa-t-il au travers.

Malgré un testament d'Olivier Maurin en faveur de Ozanne, elle n'obtiendra rien et décèdera en 1397 laissant un fils prénommé Jean. C'est la fin de l'ère des Maurin.

Un siècle plus tôt, le 3 mai 1297, la présence attestée d'un dénommé Foulques Tizon, damoiseau, est à noter dans le secteur sans plus de précision sur son lieu de résidence.



À cette époque-là existait à proximité du château un cimetière dont nous parle le chanoine Brugière, qui le décrit comme d'époque mérovingienne et dont j'ai retrouvé l'emplacement. Au cours de travaux de terrassement dans les années 60 y fut trouvée une tombe avec son squelette dont l'existence a toujours été soigneusement cachée. Par chance une personne a bien voulu m'expliquer l'emplacement de la découverte.

Ère des TIZON 1370-1454

Jehan Tizon après le décès de sa mère enclenche une procédure de justice pour entrer en possession des biens qui lui avaient été spoliés. Les autres héritiers étaient Guillaume de Bois et Hélie de Ferrières, tous deux damoiseaux.

L'affaire fut particulièrement complexe et il ne fallut pas moins de 5 séances pour en venir à bout. Pourtant tout aurait dû être réglé rapidement, car à aucune des audiences les deux autres héritiers ne firent acte de présence ni ne furent représentés.

L'affaire débuta le 1^{er} décembre **1397** et ne s'acheva qu'en **1399**. Au départ l'héritage de Ozanne de Melhac qui avait été conclu par contrat de mariage ne consistait qu'en deux rentes. L'une, viagère, de 40 Livres assignées sur tous les biens d'Olivier Maurin et l'autre, perpétuelle de 20 Livres, également sur tous ses biens, et pouvant être transmis à ses descendants. Dame Ozanne ne reçut jamais ces sommes et cela pendant 20 ans. Avec les intérêts associés au capital, on comprend que le château changeât de main à la suite du procès.

Il semble que cette famille ne fit rien de particulier à la bâtisse. Certainement par manque de moyens et surtout en raison des procédures engagées.

En **1437** le comté du Périgord fut rattaché à la vicomté de Limoges à cause d'une dette de Louis d'Orléans. Pour compléter la dette qui était de 10 000 florins, Jean de Bretagne dut payer en sus 16 000 réaux d'or. Le comté retournera sous la coupe directe du Roy en **1472**.

La suite qui concerne la Renaudie reste un peu floue jusqu'en 1454.



Ère des Du BARRI 1454-1598

En **1454** Jehan du Barri avait épousé Dauphine Tizon. Certainement la fille de Jehan Tizon. Elle était alors propriétaire en droits du domaine et du repaire de la Renaudie.

Ils auront deux enfants : Guy du Barri et Bertrand du Barri. Sur tous les anciens écrits originaux, ce nom est écrit avec un « i », bien qu'il soit trouvé parfois écrit avec un « y ».

Le 27 avril 1454, décès de Jehan et partage de ses biens, mais le repaire de la Renaudie avec ses appartenances et dépendances reste toujours en droit à dame Dauphine Tizon leur mère. Jusque-là, la bâtisse a toujours la même allure XIV^e remontant à la transformation par Olivier Maurin vers 1350. Il est probable que la forme générale des infrastructures devait déjà ressembler à ce que l'on voit, avec les ouvertures qui sont fermées encore aujourd'hui. Leur construction est rustique, mais le linteau en arc s'il n'est pas ouvragé est solide et permet des élévations au-dessus.

Bertrand qui hérite de la Renaudie devra attendre la disparition de sa mère pour entrer en pleine possession de ses biens. On parle désormais de la maison noble de la Renaudie. S'ajoutent à cela la Châtellenie de Nontron, l'hôtel noble de Douhe en ladite châtellenie, le Repaire, paroisse de Saint-Pierre de Frugie en la châtellenie de Courbefy avec tous les biens qui y sont rattachés.



Le 25 janvier **1455**, Bertrand du Barri est qualifié de Seigneur de la Renaudie et capitaine de Nontron. Il eut deux épouses :

La première, Jeanne de Ruffier, qui lui donna Jehan du Barri.

La seconde, Roberte de Saint Maure, fille de Renaud de Saint Maure seigneur de Jonzac

Le 6 juillet **1460**, Alain d'Albret vicomte de Limoges élève le repaire et hôtel noble de la Renaudie en château et maison forte avec justice ordinaire haute, moyenne et basse, droit de guet sur les habitants des paroisses de Saint Front la rivière et Quinsac qui auparavant dépendaient en juridiction de la baronnie de Nontron.



C'est probablement à ce moment-là que furent construites les défenses. Les remparts, les deux tours nord, le porche du pont-levis et sa tour adjacente, ainsi que la chapelle. La bâtisse principale ne dut guère être transformée. Quelles ouvertures y avait-il côté cour intérieure ? On devait accéder aux étages au moyen d'un escalier situé dans le vieux donjon. Si Bertrand du Barri possédait le droit complet de justice ordinaire, ce n'était pas au château que l'on appliquait la « question », mais en l'abbaye de Beauchaud. Par contre, une geôle se trouvait bien dans le fondement du donjon.

Le 19 décembre **1471**, le même vicomte d'Albret lui donna la capitainerie du château de Castelnau de Serres et de Caseneuve.

Le 23 février **1480** Bertrand du Barri Seigneur de la Renaudie accensa (donna) aux frères Pierre et Jehannoy Mathieu le bourg de St Angel qui était de sa fondalité (son droit). Désormais, son fils Jehan Du Barri traita les affaires.

En **1486** Alain d'Albret lança son offensive sur le haut Périgord, frontière avec le Limousin. Cette guerre connut son apogée lors de l'attaque de Nontron qui se solda par un traité. Jehan du Barri dut venir en aide à Alain d'Albret puisque ce dernier était son suzerain. Il ne devait plus être capitaine de Nontron.

Le 2 juin **1488** Jehan du Barri, écuyer, Seigneur de la Renaudie accensa un bois situé sur la paroisse de Quinsac.

Le 30 mai de cette année, le même Jehan du Barri accensa le mas de La Brosse ou la combe du Sourbier situé sur la paroisse de Champagnac.

En **1495**, étrangement, Bertrand n'est dit que Sieur de la Renaudie.

Le 23 février **1503** Jehan du Barri, donzel et Seigneur de la Renaudie vendit cette fois les cens et rentes qu'il avait sur une tierce partie du maynement du Canneau de la Boyssière et du moulin du Canneau sis sur la paroisse de Saint Front la rivière.

À partir du 5 mai **1509** il acquit petit à petit les terres de Antoine de Villemeane, dites de Château Gaillard et ce jusqu'à complète possession. (La liste des terres serait fastidieuse) A partir de cette date, le nom de Champagnac apparut pour partie, dans ses titres. Il était coseigneur avec un Seigneur Arnault du château de la Borie. Peut-être y avait-il un lien de famille avec les Arnaud qui furent au début de l'Arnaudie ? Coïncidence intéressante. Pourtant, je n'ai rien trouvé qui puisse aller dans ce sens, quant à cette coseigneurie, première trace trouvée, mais qui pouvait très bien exister beaucoup plus tôt.

En **1510**, Jehan du Barri aurait dû rendre hommage à Jean d'Albret, roi de Navarre et comte du Périgord, mais obtint un répit pour cela.

Le 8 février **1513**, il épousa Marguerite de Bourdeille. S'en suivit un contentieux avec sa femme au sujet de la maison noble d'Esporn que son père lui avait fait promettre pour s'y retirer.

Enfin le 28 février **1513** Décès de Bertrand du Barry (le père). Titres à sa mort : seigneur de la Renaudie, de St Angel, de la roche près Thiviers, d'Esporn, de Puycheny, de Bois-Ruffier, de Monsigne en Bretagne et coseigneur de Champagnac.

Jehan du Barry aurait eu un premier mariage avant Marguerite de Bourdeille, mais je n'en ai pas retrouvé la date ; en octobre 1518 il perdit prématurément son fils, François du Barry, écuyer, qui avait épousé Louise de Stuer laissant deux enfants. Par précaution juste après ce décès, Jehan du Barry testa en faveur de sa femme nommée usufruitière à charge pour elle d'entretenir sa belle-fille Louise de Stuer. De plus, en cas de décès de Marguerite de Bourdeilles cette même Louise de Stuer deviendrait à son tour usufruitière et tutrice de ses enfants Jehan et Geoffroy, tous deux fils de François. Il dut être quelque peu oublié, car le 30 septembre 1524 Louise de Stuer est obligée d'en appeler à la justice pour faire respecter les clauses du contrat. C'est cette même année que se déclara une violente épidémie de peste à Périgueux.

Le 10 janvier **1529** noble Jehan du Barry, écuyer Seigneur de la Renaudie, coseigneur de Champagnac et seigneur de Bois-Ruffier en Bretagne fit encore parler de lui grâce à une donation. Il décéda entre la fin novembre 1548 et le 24 février 1549, car le 27 février 1549 Louise de Stuer agit désormais comme Dame Douairière. Deux frères restaient : Jean et Geoffroy.



Sur cette gravure, faite bien plus tard, on sait maintenant que c'est bien Jean et non son frère qui est représenté ici en contradiction à ce qui est mentionné. Et, contrairement à ce qui a souvent été écrit et répété, ce n'est pas Geoffroy ou Godefroy, mais Jean qui se lança dans le parti des huguenots et en arriva à la conjuration d'Amboise où il trouva la mort.



Geoffroy se maria peu après avec une ????? (Son nom était illisible sur le document) et décéda peu après sans descendance. Puis vinrent, pour Jean, les débuts de la tourmente et pour échapper à la justice à cause d'un faux document qu'il avait produit, il prit le nom de La Forest, certains disent Fourest. Il s'installa en Suisse qui était alors française. Jean épousa, en Suisse, vers 1556, Marie Guillemette de Louvain. De cette union naquirent 4 filles :

Jeanne, l'ainée, puis Madeleine dont on ne sait quasiment rien, Anne qui ne vécut guère et enfin Marie qui naquit après la mort de son père.

Passons sur l'épisode tumultueux de la conjuration d'Amboise.



Le 18 mars **1560**, mort « quelque peu brutale » de Jean du Barri en forêt de Chateaurenault. Tous ses biens furent confisqués au profit du roi.

À la mort de Jean, Geoffroy se fit qualifier de Seigneur de la Renaudie, mais ne jouit guère de cet état. Il disparut rapidement des méandres de l'Histoire. Contrairement à une tradition orale locale, le château ne fut pas démantelé sur ordre du Roy.

En **1562**, probablement par diplomatie, les quatre filles de Jean furent déclarées habiles à lui succéder et entrèrent à nouveau en possession de leurs biens, certainement en indivis. Ainsi les quatre filles dont une n'est pas toujours mentionnée :

- Jeanne du Barri de la Renaudie se maria le 4 septembre 1573 avec François de Beupoil de St Haulaire. Ils eurent un fils Jean II de Beupoil de saint Haulaire
- Madeleine du Barri de la Renaudie.
- Anne du Barri de la Renaudie ne vécut guère.

- Marie du Barri de la Renaudie née, après la mort de son père, épousa d'abord François de La Rochefoucauld ou Pierre selon les sources dont elle eut un fils Charles qualifié de Seigneur de la Renaudie et qui décèdera sans descendance. Puis en secondes noces elle épousa François de Veyrières, Seigneur de Fonpastour (Pompadour). Après ce mariage, en 1598, Madeleine du Barri vendit à son beau-frère François de Veyrières ses parts de la seigneurie de la Renaudie après d'âpres discussions entre les deux sœurs. Anne étant probablement décédée entre temps. Marie mourut en couches sans descendance.

C'est la fin de la dynastie Du Barri à la Renaudie.

François de Verrières épousa en secondes noces Françoise Joubert. Ils eurent deux filles :

- Françoise de Veyrinas Dame de la Renaudie. On peut noter que le nom de Veyrières a été transformé en Veyrinas.

- Sarah de Veyrieres garda, elle, son nom de Veyrieres.

Ère des PEYRUSSE DES CARS 1598-1794

En **1609** Françoise de Veyrinas de la Renaudie épousa François II de Peyrusse des Cars dit, De Merville. Par ce mariage, le nom de la Renaudie entre dans le patronyme des Peyrusse des Cars. La famille vécut en partie à la Renaudie.

De ce mariage 7 enfants naitront au château.

- Charles des Cars Seigneur de la Renaudie
- François des Cars
- Annet des Cars
- Catherine des Cars
- Jacques des Cars
- Françoise des Cars
- Sara des Cars

En **1625** une procédure compliquée s'appliqua et disparaîtra avec la révolution. En effet, suite aux décès successifs des descendants de la branche aînée de la famille de Peyrusse des Cars et faute d'héritier mâle légitime en branche directe, la branche fut reprise 3 générations en amont, pour attribuer par un « **acte de substitution** » tous les titres de la famille à François II qui était le 4^e fils de Jacques de Peyrusse des Cars. Il prit donc les titres suivants :

Comte de Peyrusse des Cars, Baron et Seigneur de Caubon, seigneur de Ségur le Château, de la Renaudie et de la roche l'Abeille.

Puis très peu de temps après, il reçut le titre de Baron de la Renaudie.

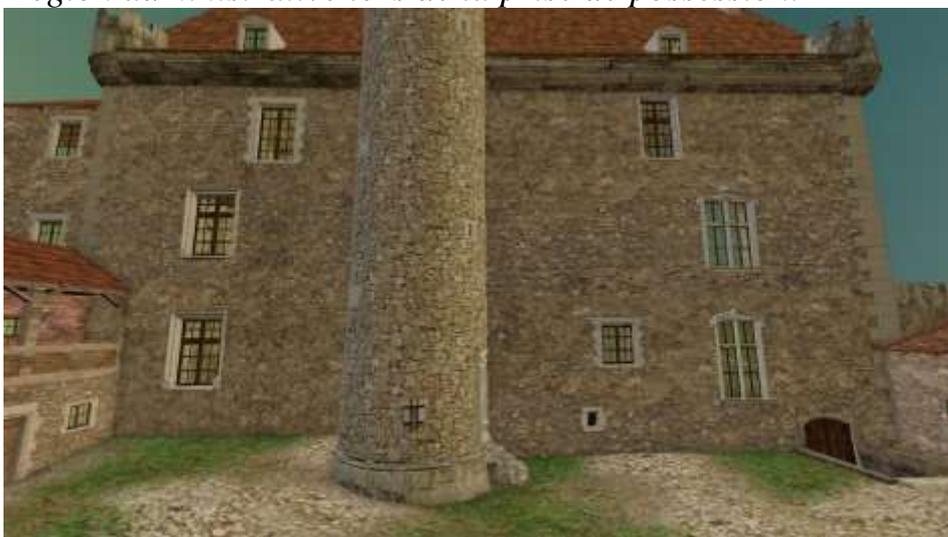
Pour qu'un château puisse obtenir ce titre de Baronnie, une condition était indispensable : qu'il possédât au moins cinq fiefs dépendant de lui. Le Roy délivrait ce titre.

On trouve donc subordonnés à la Renaudie :

- Le repaire de Lusson
- Château Gaillard

- La maison noble de l'Étang
- La maison noble de Langèlerie
- Le château de Pommier
- La paroisse de Saint Front la rivière avec son château (celui qui était accolé à l'église)
- La paroisse de Quinsac avec son château
- Le repaire de Fagneuse ???? (Paroisse de Quinsac)
- Le château de la Barde
- Le château de Vaugoubert (qui dépendait de la Barde)
- Le château de la Glaudie
- Pour partie, la châtelainie de Champagnac

Le Comte des Cars possédant désormais la Renaudie, le château avait du même coup changé de région administrative lors de la prise de possession.



À ce moment-là, se situa, je pense, la dernière rénovation du château qui allait lui donner son aspect le plus flamboyant. Tout d'abord, de nouvelles fenêtres furent ouvertes sur les deux façades et les anciennes furent condamnées, c'était dans l'air de l'époque ! Cette rénovation avait-elle été l'œuvre des frères Jean et Nicolas Rambourg ? Madame Mélanie Lebeau, experte pense qu'il y a peu de chances, bien que les dates correspondent. Pourtant, ces grands architectes avaient été entraînés sur les terres du Périgord par la famille Peyrusse des Cars et je souhaiterais que ce soit leur œuvre !

Entre le rempart Est et la tour S/E fut construit un ajout de bâtiment pour faire office de bureau au Seigneur avec une salle plus petite et agréable à vivre pour y mener ses affaires. Une pièce au-dessus servait de salle d'archives. Dans une baronnie, les affaires à traiter sont nombreuses. C'est à ce moment-là que le vieux donjon fut démoli et que l'on construisit la majestueuse tour centrale avec un escalier monumental pour desservir les étages. Pourquoi cette transformation ? Sans doute pour donner de la lumière dans la grande cuisine et aussi dans la chambre du seigneur. De plus, la vue aurait été complètement fermée par l'ancien donjon.



Des galeries, qui font quasiment le tour intérieur des remparts, furent aménagées pour l'usage commun et aussi afin de sortir du château la basse besogne. Enfin comme il n'y avait plus d'accès aux remparts, le portail est aménagé pour assurer le guet, corvée toujours en vigueur.



De la fratrie, c'est François qui allait hériter des titres et des terres de la Renaudie. A l'intérieur, comment était aménagée la bâtisse ? Un peu avant **1647** François II se maria avec Jeanne des Cars fille de Jacques de Cars Seigneur de St Bonnet, son lointain cousin. Cela se déroula sans doute dans la pièce ci-dessous qui était la chapelle du château.



Dans la grande tour, l'escalier desservait tous les étages et permettait de faire le guet.



Au rez-de-chaussée, la porte permettait d'entrer dans la salle d'apparat où devaient se dérouler les festivités.



Imaginez la somptueuse fête qui se déroulait en ces murs. Il dut y avoir forces agapes avec un nombre d'invités conséquents, sans compter les ménestrels et autres vielleux, violoneux, harpistes, luthistes, percussionnistes et musiciens en tous genres pour amuser l'auguste compagnie. On devait y chanter et les jeunes damoiseaux faisaient danser les gentes damoiselles sous le regard inquisiteur de leurs mères et duègnes.

Quant aux messires présents à la grande table du seigneur, ils parlaient affaires en buvant le bon vin du château tout en se distrayant de l'aimable compagnie. Les gentes Dames palabraient de toutes ses sortes de choses très féminines auxquelles les hommes ne comprenaient rien le plus souvent !

Regardez sur le haut des murs une frise qui représente des blasons. Je l'ai découverte dans un document, un peu par hasard.

Dans un récit de voyage, un visiteur qui passait par là, je suppose, après la révolution, était entré dans le château déjà bien ruiné et avait noté ce fait dans un court récit :

« les murs chaulés de la grande salle sont encore décorés en leur sommet par une frise qui représente des blasons dont une partie est déjà effacée par les ruissellements d'eau qui coule de partout ». Il devait pleuvoir ce jour-là et il y était sans doute entré pour s'abriter.

L'auteur, anonyme ne mentionne pas la date de ce fait. En 1855 elle n'est plus quasiment visible. Quant aux blasons, il ne les donne pas. J'ai alors recensé tous les blasons connus des familles qui sont passées là jusqu'en 1686. J'en ai trouvé 24 que j'ai répartis sur tout le pourtour.



Au rez-de-chaussée de la tour S/O se trouvait une petite salle voûtée nommée office de la grande salle. Il devait s'agir de l'ancien oratoire du repaire, avant que celui-ci ne soit déplacé et transformé en chapelle adossée aux remparts Nord de la fortification du château ; c'était la seule pièce habitable du château, voûtée, si on fait abstraction de la cave et de la chapelle. Aucun décor particulier ni trace de peinture ne s'y trouvait.



Dans la grande cuisine, la cheminée aux grands landiers en fonte était équipée pour cuire toutes rôtisseries avec ses broches. Les pâtisseries étaient cuites sur place grâce à un petit four logé à l'intérieur du côté gauche de la cheminée. En avant du petit four, j'y ai placé la souillarde, car, il reste l'emplacement dans le mur pour une grosse pierre genre évier et dessous, un départ de trou dans le mur au ras du sol. Dans l'embrasure de la fenêtre se trouvait un grand potager sur lequel on faisait les sauces et autres mets délicats. Un passe-plat existait entre la cuisine et la salle d'apparat, un placard encastré dans le mur servait sans doute de frigo et un autre tout petit placard en hauteur à droite de la cheminée dont j'ignore l'usage. Sur la table est placé un mortier de marbre blanc. Quant aux mets qui y étaient préparés, si on ne les connaît pas précisément, on peut

laisser son imagination vagabonder autour de ceux qui étaient les plus courus dans cette province. Canard gras, cochon de lait, foie gras, truffes, etc. Je vous laisse le soin du choix, il est tellement varié.



Vous noterez qu'en sus de la liste des plats présentés on indiquait l'endroit où l'on devait les placer sur les tables. *J'ai établi ce menu en utilisant la présentation d'un menu similaire de cette époque dans une maison noble, mais en y mettant des mets anciens que j'ai trouvés au hasard de mes lectures sur le Périgord. Une bonne partie arrive tout droit de l'abbaye de Boschaud.*



Attendant à la cuisine se trouve l'office au rez-de-chaussée de la tour S/E. La chose remarquable dans cette salle est l'échalière, suspendu au plafond, qui servait à conserver le pain à l'abri des rongeurs.



Pour approvisionner les convives, il était relativement facile de descendre à la cave chercher du vin. Un escalier, certes un peu raide, partant de la salle de réception y menait directement. Sitôt une carafe ou un cruchon vidé il pouvait être rempli aussi rapidement.

La cave possédait également un accès par la cour, fermé solidement par une double porte.

Reprenons l'escalier et montons à l'étage.



Le soir venu il fallait coucher tout ce monde. Les plus nobles devaient naturellement dormir dans la chambre d'apparat. Il est dit dans l'inventaire que la chambre haute était agrémentée sur tout son pourtour par dix pièces de tapisserie où se trouvaient les armes de la maison Bayzeyx. Ce blason difficile à retrouver était en fait le blason de la femme de Charles des Cars Mme de Bayzeyx, précision d'importance sur toutes les tapisseries du château. On ne nous donne pas les thèmes de chacune, seulement certains détails de forme ou de couleurs et leur origine : des Flandres, d'Aubusson et d'autres origines plus ou moins certaines.



Attenant à la chambre on trouve une latrine, une autre plus loin, puis une salle nommée antichambre se trouvant dans la tour S/O. Le notaire l'a dénommée antichambre, mais je pense qu'elle servait plutôt aux invités prestigieux, tout comme la chambre de Pompadour à l'étage au-dessus.



Le maître de céans se retirait dans sa chambre attenante communiquant avec son bureau déjà aperçu.



Une des tapisseries qui ornait la chambre du maître se trouvait selon le notaire au-dessus de la porte qui mène au bureau. C'est en fait une broderie qui représente en tout 26 blasons nommés. Il s'agit de familles ayant un rapport avec les Peyrusse des Cars, mais pas forcément de famille directe. Certains sont simplement de suzeraineté. J'ai retrouvé 21 de ces blasons que j'ai placés dans l'ordre donné par le notaire. Sur cet agrandissement 5 images sont floutées, car fantaisistes dans le sens où elles proviennent de familles en rapport direct avec le Seigneur et le château, mais non citées sur la liste. J'ai retrouvé les familles en question, mais point les blasons qui y sont rattachés, pas même dans « le grand nobiliaire de France » ni le nouveau d'Hozier.

Lalucouère, Esnardène, Moncorgni, Chastelet et Moncourville

Dans l'antre le plus secret du château, le bureau du seigneur, une porte double « ferrée solidement » en condamnait l'entrée.



Ensuite, dans la salle des archives, l'expression qui fut employée pour décrire ce que l'on voit est savoureux : « *Dans le haut du dit cabinet y a quantité de papiers tous espalhés, que nous avons remis à inventoriser quant il sera requis* ».



Le château était doté de six latrines de façon à ce que toutes les chambres, et antichambres par la même occasion, soient pourvues de cet endroit fort utile. La plupart des nobles demeures de la région en étaient également dotées. C'était souvent un espace créé ultérieurement à la bâtisse principale et donc plus ou moins accolé à la structure. Ici, les latrines avaient été édifiées en même temps que le château. Nul raccord au niveau des murs et l'examen approfondi de la structure montre que cela fait partie intégrante de l'édifice. Le système est ingénieux, la structure est encore intacte : un conduit principal comme une cheminée avec une ramification en forte pente à chaque niveau. Les deux conduits débouchaient directement au bas des fossés. Les odeurs devaient remonter, mais il suffisait d'un simple couvercle en bois sur le trou où l'on s'asseyait. Un serviteur devait probablement jeter un seau d'eau pour entrainer les matières, afin d'éviter qu'elles ne s'accumulent sous le siège. Ici point de ruisseau qui en s'écoulant effectuait rapidement ce nettoyage comme à l'époque gallo-romaine. Le courant d'air montant du conduit et l'ouverture que l'on avait juste derrière ne rendaient pas le lieu très agréable de séjour. Le rez-de-chaussée n'en disposait pas.



Dans l'antichambre de la chambre du seigneur, son valet de pied devait passer la nuit dans cette salle de la tour.

Un mot sur l'objet que vous voyez à gauche posé sur le bahut.



D'abord la description : « une platine servant à passer le linge. »

J'ignorais totalement ce que cela pouvait être. J'ai cherché... Je me doutais que ça devait être quelque chose d'apparenté à un fer à repasser, J'ai enfin trouvé Mme Alexandra Bosc conservatrice du musée de Secq des Tounelles à Rouen pour avoir enfin l'explication.

Cette platine servait à faire sécher et « repasser » des pièces arrondies comme des cols, des rabats empesés ou des cravates. Voilà une des images qu'elle m'a très gentiment fournies.



Dans cette pièce dite, « la chambre rouge » devait coucher la dame du château. À la lecture de l'inventaire, la richesse de la pièce ne m'était pas apparue. En la reconstituant, j'ai compris son usage d'autant plus que lui est jointe une antichambre, certainement pour sa dame de compagnie, elle n'est pas non plus dénuée d'un certain confort, en plus du cabinet de Pompadour. La dame devait tenir salon dans cette pièce vu le nombre de chaises, sans compter les six fauteuils qui sont les seuls du château. L'unique tapis de sol du lieu est aux armes des Peyrusse des Cars.



La dame de compagnie de la Maîtresse des lieux devait coucher dans l'antichambre, pièce dotée d'une petite cheminée et d'une fenêtre donnant à l'ouest. Cette cheminée m'a donné un peu de mal pour trouver son emplacement.



En effet, au premier regard, sa trace ne se voit pas sur le mur où je l'ai mise. Mais si l'on se place en bas du mur et que l'on regarde l'alignement des pierres sur le côté droit du conduit de la cheminée on se rend compte que le montant situé au-dessus de la grande chambre du 1^{er} étage se trouve en surépaisseur par rapport à ce dernier. Cette épaisseur de pierre supplémentaire ne peut être que la présence de la cheminée en question.



Cette chambre sise au deuxième étage de la tour S/O se nommait le cabinet de Pompadour. Certainement en hommage à cet illustre prédécesseur François de Veyrieres seigneur de Fonpastour et qui devait probablement travailler là.



Cette dernière chambre du château lui-même était nommée « chambre de soins » pour quelles raisons ? Peut-être était-elle dédiée aux soins corporels, toilette. Ou bien, servait-elle de salle de soins pour des malades. Dans tous les cas, il était possible d'y coucher.



Au 2^{ème} étage de la tour S/E, la domesticité avait pu loger dans cette petite salle.



En cas de besoins le petit grenier pouvait accueillir les serviteurs qui n'auraient pas trouvé place, plus bas. Notez la présence de deux canons de mousquets.



De plus, afin d'assurer la sécurité de tout ce monde important, il existait à l'étage des combles ; où dans les deux tours, des chambres étaient assignées à la soldatesque avec des latrines et même une cheminée pour se chauffer.



Ici celle de la tour S/E. Quand venait leur tour de guet, les soldats n'avaient que quelques marches à franchir pour prendre leur quart.



Le plus grand des greniers pouvait également accueillir les serviteurs qui n'auraient pas trouvé place, plus bas. Notez la présence de quinze mousquets, car on avait toujours la crainte d'être attaqué.

Un mot sur la reconstitution des charpentes. J'ai pris modèle en partie sur celles de Puyguilhem et sur celles de Mareuil ainsi que sur quelques autres qui m'ont donné des idées. La plupart des châteaux de la région ont des toits en quatre pans. Ici il n'y en avait que deux, d'où la difficulté, étant donné les portées mises en jeu.

De ce côté se trouvait une chambre des gardes équipée de la même façon avec quasiment un corps de guet identique, mais avec une architecture inversée.



Enfin, pour loger le petit personnel, valets de cuisine, cuisinières, femmes de chambre, jardinier... il existait sur la galerie nord, un certain nombre de chambres dévolues à cet usage.



La chambre la plus importante était la recette. On pouvait y coucher, mais l'endroit était surtout dévolu à la perception des impôts de toutes sortes que les serfs et autres devaient au Seigneur des lieux. Un receveur-sire Duvaneau faisait cet office en cette année 1686 .



Le receveur ne vivait pas sur place. Il pouvait néanmoins coucher dans une salle qui lui était dévolue. Sans doute pour son confort, elle était placée juste au-dessus des fours. En hiver il ne devait guère y avoir froid. Il ne devait pas venir seul puisque l'on n'y compte pas moins de trois lits.



Cette autre pièce était dévolue au jardinier. Elle était sobre et ne possédait pas de cheminée, mais comme elle était placée au-dessus d'une écurie, il ne devait pas y faire froid.

Ensuite venait une salle vide qui ne portait pas de nom en particulier. Elle permettait d'accéder à l'étage de la tour N/O



Cette tour n'avait plus guère d'usage si ce n'était d'accéder aux greniers de la galerie Nord.

Redescendons pour visiter le rez-de-chaussée de cette partie de bâtiment.



Pour la confection du pain, il existait sur place une boulangerie (et non un fournil) qui était dotée de deux fours et d'une machinerie de bluterie. Dans la même pièce, on y faisait également la lessive ! Vu l'installation et le nombre de fours, le Seigneur devait en faire commerce pour ses sujets.



Juste à côté de la boulangerie se trouvait un petit cellier, probablement destiné au commerce du vin. Il semblait désaffecté au moment de l'inventaire.



Autre pièce surprenante par son contenu : l'huilerie. Là encore, on a sans doute fait du commerce. La présence de deux tables pour poser et découper la viande est quelque peu étonnante à cet endroit.



En bout du bâtiment de la galerie nord, se trouvait également une petite écurie.



Au fond de cette écurie se trouvait une geôle déjà mentionnée.



Changeons d'aile de bâtiment pour visiter la partie Est.



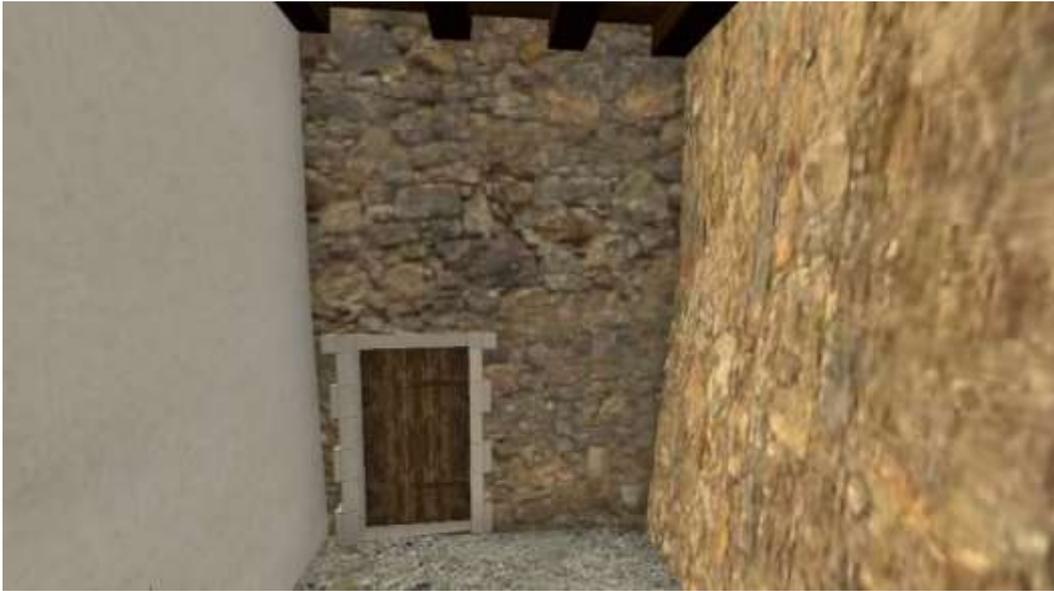
Hormis pour les grandes préparations qui se faisaient dans la cuisine du corps de logis principal, il existait une petite cuisine où l'on devait préparer des plats moins délicats et également la nourriture pour le personnel.



Juste à côté il y avait évidemment le charnier qui avait la particularité de posséder une poterne qui permettait de s'éclipser discrètement du château sans être vu. Elle débouchait en aplomb des fossés. Une échelle devait permettre d'y descendre.



Cette dernière salle était utilisée pour traiter les fibres de chanvre, laine et lin. Elles étaient colorées dans les fonds de barriques avant de les rincer dans le grand bassin en pierre.



Cette pièce possède un secret. La porte au fond cache une salle secrète, juste sous le bureau du seigneur. Pourquoi secrète ? et bien tout simplement à cause du fait que le notaire n'en parle pas, jamais dans aucun des documents qui nous sont restés. Et pourtant elle existait bel et bien. Quel en était l'usage ? Je crains que nous ne le sachions jamais.

Revenons dans la cour.



Pour le soin des animaux, se trouvait également dans le bas de cette galerie Est, près de la chapelle, une forge avec tout le nécessaire à l'entretien des chevaux et autres.



Comme les impôts étaient le plus souvent payés en nature, l'endroit disposait de deux greniers pour le grain. Ils se trouvaient à l'étage de la galerie Est. Là sur la gauche il y a deux portes.

On pouvait se servir des greniers de la galerie nord pour stocker diverses choses, bien que moins pratiques. Il existait une coursive qui permettait d'y accéder. Elle aboutissait également au sommet de la tour N/O et aussi sur les mâchicoulis droits du portail d'entrée.



Prenons plutôt l'escalier se trouvant dans la tour N/E et aboutissant dans la chapelle pour ressortir. Allons dans la cour et dirigeons-nous vers l'entrée. Sur le côté gauche du portail en sortant s'y trouvait alors, la grande écurie avec un grenier à foin et un logement pour les palefreniers.



Au-dessus du porche d'entrée une salle était dédiée aux gardes du château. On y accédait au moyen d'un petit escalier à vis, très étroit. Il conduisait également au sommet de cette petite tour.



La chambre sans être spacieuse, était confortable. On y manœuvrait également l'antique et lourde herse qui pouvait barrer le passage en cas d'empêchement de relevage du pont-levis.



Le pont-levis était manœuvré par un treuil situé sous le passage. Le système était dit à balancier, car basé sur l'équilibre entre le pont et les contrepoids au-dessous. En fait le tablier, grâce à ce système, ne pesait presque pas et un seul homme suffisait aisément à la manœuvre.

Au château on y faisait également du vin en assez grandes quantités. Le domaine en faisait commerce ; le receveur se chargeait de cette tâche. On sait par les inventaires qu'il possédait dans le secteur de nombreuses vignes. Les terrains se prêtant bien à cette culture.



Il y avait donc hors les murs et dans la basse-cour deux autres bâtiments. Cette image est le reste d'un des soubassements. Une grange pour les vendanges renfermait en son sein 7 tines cerclées de fer (cuves) contenant chacune 20 barriques plus un fouloir de vendange de 9 pièces et un grand pressoir à vin à l'antique. À côté de cette salle se trouvait une chambre dite du menuisier.

Dans cette même basse-cour, existait également une autre grange avec des écuries, mangeoires et râteliers. A côté une autre grange à foin et à paille. Elle pouvait contenir plus de 80 charretées. Au centre de tout cela, il y avait aussi un carrosse et 10 « aix » pour le pont-levis (axes). Juste à côté encore un second logement pour le jardinier. Je n'ai pas reproduit ces parties de bâtiments, l'emplacement de l'un m'est connu, mais je ne sais lequel des deux et j'ignore également où se trouvait l'autre.



L'endroit pouvait vivre en auto suffisance pendant un certain temps, mais son usage principal était devenu de collecter l'impôt et d'y faire commerce de différentes récoltes. Il avait été organisé à cette fin. Une partie de la famille continuait à résider régulièrement à la Renaudie.

François et son épouse Jeanne des Cars eurent 6 enfants :

François, Jacques qui deviendra moine, Annet qui meurt jeune, Claude Gabriel qui meurt à 5 ans, Jeanne et Marie.

En 1661 François II, le père, vient de décéder à la Renaudie et c'est Jacques son second fils qui hérite des titres et devient chef de famille. Ce Jacques était alors moine et dut sortir de cet ordre pour prendre en charge la famille. Il se maria même en 1680 avec Marie du Chastelet de Trichateau.

En 1682 François épouse Marie de Redon de Salon qui va lui donner 2 enfants

En 1686, le décès brutal de Jacques qui meurt sans descendance laisse sa femme « douairière » de la Renaudie.

À ce moment-là, le château n'est plus habité qu'occasionnellement. La famille vivant davantage à Limoges où elle y mène grand train. Le domaine de la Renaudie est administré alors par un receveur Thomas Duvaneau Sire De la Faute. Il ne vit pas sur place. L'usage du château est principalement de collecter les impôts : les dîmes, les droits de terrage, la gabelle qui était peu élevée, car on était en Pays Rédimé, la taille, le cent. Ici la corvée de vinage consistait à fabriquer le vin et non pas à aller en quérir dans une autre province. Une salle des galeries était d'ailleurs réservée à cet usage de

collecte avec une chambre attenante pour loger le receveur pendant le temps nécessaire à la perception des impôts.

Par testament François III est nommé chef de famille et prend les titres qui lui reviennent.

Il est donc désormais : Comte Louis François de Peyrusse d'Escars et de St Bonnet. Baron d'Aixe et de la Renaudie. Seigneur de la Roche l'Abeille de St Ybard et autres lieux. Lieutenant général pour le Roy de la province du haut et bas Limousin. C'est dire l'importance du personnage.

Un inventaire de tous les biens fut ordonné. Et en ce jour de 1686, Sire Du Fraisse, notaire royal et lieutenant de la juridiction, se présente devant la porte du dit château et se fait remettre les clefs du lieu par Thomas Duvaneau receveur. Il est précisément huit heures à l'heure de la monstre solaire du lieu. On la voit sur la tour d'escalier au-dessus du portail du pont-levis.



Pourquoi cette petite tour était visiblement plus haute que le bâtiment lui-même du portail pont levis ? J'ai compris qu'il y avait ce fameux cadran solaire dans le secteur puisque le notaire lit l'heure dessus avant de pénétrer dans l'enceinte. A quel endroit se trouvait-il ? On sait l'heure précisément : huit à l'heure du soleil. Un cadran solaire se doit d'être installé plein sud. Il ne pouvait pas se trouver contre le pignon sud du bâtiment du portail, car il aurait été dans l'ombre du château et n'aurait guère été visible. Il ne pouvait pas se trouver non plus sur la tour N/O, trop basse, il ne restait alors que cette tour d'escalier. Pour que le système fonctionne correctement en toutes saisons, il fallait qu'il soit suffisamment élevé d'où la hauteur étrange de cette tour.



La « monstre solaire » ne pouvait que se trouver au sommet de cette petite tour, côté sud et du même coup devenait visible, non seulement du notaire arrivant au château, mais surtout depuis l'intérieur de tout le château lui-même.

Le jour des partages, en plus des officiels, sont présents

- Marie du Chastelet (douairière)
- Messire François III
- Haute Damoiselle Jeanne
- Seigneur Louis de Rochouard représentant les intérêts des enfants de Dame Marie Descars décédée

En **1687**, naissance de Louis François de Peyrusse des Cars puis peu après, Marie Françoise Des Cars décèdera.

Une anecdote maintenant :

Ensuite et bizarrement, vint habiter au château la nièce de François III, Marie Catherine des Cars, fille de Françoise des Cars la sœur de François III et en 1696 il lui arriva une drôle d'histoire. Je n'ai pas réussi à trouver de portrait qui la représente, ni à Versailles, ni au Louvre, ni ailleurs. Elle était veuve et âgée de 27 ans. Forte de caractère, elle était indépendante et vivait comme elle l'entendait. Aujourd'hui on dirait qu'elle était une veuve joyeuse, mais à cet âge-là peut-on le lui reprocher ? Après le décès de son mari, Jacques d'Abzac de la Douze, seigneur de Villars, de Saint Pardoux, de Mazières, etc. le 22 septembre 1688, soit 13 mois après son mariage avec lui, elle revint sur les terres de sa famille en l'occurrence celles de son oncle François III. Elle avait eu une première fille de cette union et était à nouveau enceinte de lui lors du décès. Elle y fut rejointe par sa sœur Gabrielle et devaient tenir compagnie toutes deux à la toute jeune femme de ce dernier, Marie de Redon de Salon. Je pense qu'elles étaient venues là pour se soustraire à l'autorité de leur mère, Madame Françoise des Cars qui était d'un caractère difficile à nommer, car elle envisagea même de faire mourir ses deux filles, et ce sans en éprouver le moindre remords. C'est d'ailleurs ce que nous démontre cette sordide histoire.



Le 19 janvier 1696 vers 15 h une amazone suivie d'une femme de chambre et de deux valets quitte le château de la Renaudie en direction de Nontron. C'est Catherine des Cars qui part rejoindre une fort bonne compagnie d'admirateurs en la ville de Nontron. Elle laisse au château ses deux filles à la bonne garde de sa sœur et de sa cousine.

Arrivée quasiment à la hauteur du château de l'Age, au lieu-dit la Montade, la troupe est arrêtée par trois cavaliers pistolets au poing et qui empoignant la bride du cheval de Catherine des Cars, lui adjoignent de les suivre au nom de Madame sa mère. On connaît le nom de deux d'entre eux ce sont les sieurs Londoix et Lavaud.



La Damoiselle ne se laisse pas faire et après une solide altercation entre les belligérants où elle perd un mouchoir contenant 20 louis d'or que l'on ne retrouvera pas, elle est contrainte sous la menace d'une arme de les suivre jusqu'à une grange au lieu-dit chez Yonnet où les kidnappeurs ont convenu d'attendre la nuit.



Vers 2/3 heures du matin arrive toute une troupe dont le curé de Nontron et une personne totalement masquée et qui reste silencieuse. On ne saura que bien plus tard qui était cette personne.

Après maintes menaces et tractations, la jeune femme est contrainte, par la force, de partir attachée sur un cheval. Imaginez la position : les bras attachés en croix et les pieds liés sous le ventre du cheval, de plus ficelée derrière un valet pour qu'elle ne chute point. Ils partent donc en cet équipage en pleine nuit sous un clair de lune magnifique. Si le voyage se déroule de nuit c'est tout simplement pour ne pas être vus.



De là, ils se rendent chez le curé de Nontronneau l'abbé Ratineau où ils passent le reste de la nuit et la journée du lendemain.



Ensuite ils conduisent leur victime, toujours de nuit, au château de Beauvais (dans la famille) où ils passent trois jours.



De là commence un long voyage en direction du château du Plieux, dans le Gers (également dans la famille). À partir de ce moment-là, Catherine n'est plus que liée au valet sur le cheval. On ne lui inflige plus les bras en croix et les pieds entravés. Par sécurité, toujours, le voyage ne s'effectue que de nuit. Ils font plusieurs haltes, dont une, à Mensignac, puis à Bergerac. Là, elle réussit à écrire une lettre à destination de son cousin le Comte des Cars, mais la missive est interceptée et ne parvient pas à son destinataire. À partir de ce moment, la surveillance est renforcée. Les étapes se succèdent, Villeneuve, Agen, puis Gaion à côté de Lectoure.



Là dans un cabaret ils passent dix jours, le temps d'envoyer un messenger à Plieux pour faire murer les fenêtrés d'une chambre d'une tour du château. C'est dans cette auberge que la jeune femme réussit à nouveau à écrire une lettre qu'elle fait parvenir à son cousin par l'intermédiaire d'un religieux, le père Morand, qui ne mènera à bien sa mission que plus d'un mois plus tard.

De Caion, ce 25 janvier 1696.

Heureusement je trouve un moment pour vous escrire, Monsieur, et le père Morand vous ferat tenir ma lettre; ; je ne doute pas que mon antèvement ne nous face bien de la pene de toutes les manières, encore je suis bien persuadé que vous le poursuivés comme il fos, cès pourquoy ie ne vous en di rien.

Ayès vous iamès uut une cruauté si grande? Cè une rale innouïs que ma mère a contre moy; ie suis tretée d'une manière épouventable. Vous savès comme je fut maltretée: l'on me prit mon argent et du reste vous savès ce qui an nès. Je suis tretée à cou de piet et à cou de bâtons, on menasce de me fès mourir dans une base face et d'avoir tous les iours les estrivaires si ie leur fès la moindre peine du monde. Comme ils crenaient que vous poursuivés bien mon antèvement, ie panse que quan il le sauront, il ne m'oblige à sinès quelques ates ou quelque déclaration pour ce vouloir mettre à l'abrit de mon antèvement, mès confès que si me le fon fere que cela serait bien par force et contre ma volenté. Cès pourquoy ie revoque tous les escri et ate qu'il me pourès obligès de fere par force à cause des mouès tretement que ie connès qu'il me feront. Je ne doute pa qu'il ne mise en nuiaie toutes les menace que ma mère et eut me font; ie suis estrè me man martirisée et de toutes les manières; ie m'atant à tout momans d'estre poniardée. Ma mère me roue de cous à la moindre violance que ie uau lie fere. Jugès ce qu'il me feront lor que ie resisteres à ne vouloir pas sinès ce qu'il vousdrons. La peur d'estre maltretée et la crainte d'estre dans une base face, comme ie suis menscé à tout momans, fait bien fere des choies malgré que l'on an nès. Si par asar cela arive, comme ie n'an doute pas, ie prie la justice d'avoir esgard et de regarder tout ce qu'il me pourret fere fere qui m'oront fere fere par force par la quantité de mouès tretement qui m'oront fè.

Ayès pitais de moy, Monsieur mon cher cousin, ie vous prie de vouloir me servir de père! hélas! Je suis dans un pitoyable estat: tirès moy, ie vous prie d'antre leur mains! Ayès un ordre de M. Sourdis avecque un garde ou un M. l'intendant pour me chercher et me sortir de là où je serès.

La justice existe pour tout le monde, ni an n'arè-t-il pas pour moy!

Ayès pitaye de moy, mon cher cousin, ie suis bien dine de compassion! Fete moy l'honneur de me crère avecque toute sorte de soumission,

Votre très humble et obéissante servante,

Catherine Descars.

Je vous prie d'estre persuadé que bien loin de vouloir fere grasse à cette quanalaît qui m'ont enlevée, si ie suis iamais en liberté, que Dieu m'en fasse grasse, ie suis résolue manger plus tos tou le peu de bien que Dieu m'a donné pour tè fere punir comme il le mérite. Je vous prie, mètès moy en liberté et en nastandant ce iour pour moy, ayès la bonté de me fere cette grasse. Le curé comme auteur de la choqe mérite encore plus s'il ce peut, d'estre punit plus sévèrement que les autres. Je vous prie de demandès en iustice que ie soit remise dans un couvant.

A Monsieur le comte Descars, à la Renaudie.



Pendant ce temps, Catherine est écrouée dans la tour murée et abandonnée à son sort. Dès le lendemain, coup de chance, un de ses valets peut s'enfuir, mais ne regagne Saint Front la Rivière, chez Jean Pindray le procureur de la juridiction, que bien plus tard. Sitôt la justice prévenue de l'enlèvement, elle met ses rouages en marche et d'interrogatoire en interrogatoire l'identité de tous les intervenants est rapidement avérée sauf celle de l'ordonnateur, non plus que l'emplacement de sa détention. Quelques jours après, le courrier que la demoiselle a réussi à envoyer, parvient à son destinataire qui s'empresse de le remettre à la justice qui part aussitôt sur cette nouvelle piste. Jusque-là on ignore toujours l'identité de l'instigateur. Enfin, le 1^{er} mars, elle est délivrée par le lieutenant criminel de Sarlat qui la conduit chez un bourgeois du lieu où elle est enfin soignée. Le militaire l'a trouvée dans un bien triste état. Elle git malade, très amaigrie et sale sur un matelas jeté dans un coin avec de la paille, les poux la dévorent, elle est couverte de gale et elle n'a pas pu changer de linge depuis son enlèvement.



Quelques jours plus tard, un peu remise, elle est conduite sous protection d'une escorte de gens d'armes en la ville de Périgueux où on la loge à l'auberge « l'Image St-Louis ». L'ordonnateur avait même prévu la mort de Catherine dans sa geôle. On avait demandé au seigneur de Plieux que l'on creusât un trou en dehors du château pour y enterrer son corps ! La femme de chambre qui après avoir été séquestrée à son tour par la marquise et à visage découvert, ayant réussi à s'échapper, s'était empressée d'aller tout raconter à la justice de Périgueux pour qu'on pût enfin mettre un nom sur l'instigatrice de cette sombre affaire.

On requit les peines suivantes : la tête tranchée sur l'échafaud pour les deux aides ; pour le curé, les galères ; le bannissement pour un laquais. Madame Françoise des Cars, la mère, fut condamnée à 10 000 L de dommages et intérêts pour sa fille et 500 L d'amende. Mais on ne trouve nulle part trace de l'application de cette sentence et on peut supposer que l'affaire fut tout simplement étouffée. Pour preuve, en 1709 le curé Ratineau était toujours en poste dans la même paroisse. Les deux aides eurent à subir le désagrément du billot : il fallait bien que des châtiments fussent exécutés. Quant au laquais il fut certainement banni de la région vers une autre des propriétés des Peyrusse des Cars.



Quant à Catherine, elle se maria en l'église de Romain (sur la photo le pavement, l'édifice ayant été détruit depuis) le 28 décembre 1697 avec Claude d'Aloigny seigneur du Puy Saint Astier et de Château-Gaillard.



Ils se fixèrent au château de Villars (aujourd'hui petit Villars) dont sa fille Renée Françoise d'Abzac, qu'elle avait eu de son premier mariage, avait hérité de son frère décédé. On peut noter une anecdote sur cette Renée Françoise : elle épousa Claude d'Aloigny et ils y eurent un fils Thomas d'Aloigny qui devint baron de Saint Pardoux, de Villars et de Château-Gaillard. Ce Claude était le petit fils d'un des auteurs de cette fameuse histoire de tuerie entre les 3 frères Aloigny, seigneurs de Château-Gaillard, et les 3 frères Roux de Lusson du Château de Lusson. L'affaire s'était déroulée en 1689 et François III n'avait pas voulu la juger, car les liens de famille étaient trop proches. Ce fut le roi qui s'en chargea et qui ordonna la destruction des deux châteaux en représailles.

Une dernière remarque sur le château de Plieux, c'est qu'il appartient à une famille Arnaud. Y avait-il un rapport avec celle de la Renaudie ?

À la suite de toutes mes lectures sur cette famille Peyrusse des Cars, je constate que si les hommes tenaient d'une main de maître les domaines et bien plus encore aux plus hauts niveaux de l'état parfois, c'étaient les femmes qui régnaient sur les châteaux eux-mêmes et d'une main plus que ferme le plus souvent. C'étaient en général de maîtresses femmes.

Revenons à la Renaudie. En **1708**, mariage de Louis François de Peyrusse des Cars avec Marie Françoise Victoire de Verthamont Dame de la Roche en Anjou. Le couple vient régulièrement à la Renaudie. Sur les 9 enfants, les deux premiers naissent à la Renaudie : Marie François des Cars et François des Cars, deux filles se feront religieuses et le dernier enfant, Louis Nicolas deviendra Chevalier de Malte.

L'aîné, Marie François des Cars va épouser en 1736 Marie Emilie de Fitz-Jameset vivra principalement au château de Val à Bord les Orgues.

C'est François des Cars, le cadet, qui viendra vivre tantôt au château des Cars, tantôt et le plus souvent à la Renaudie. Selon la chronique des Ducs des Cars écrite postérieurement, ce François était particulièrement attaché à ce lieu.

En 1759 décès de Marie François des Cars, laissant Marie Emilie de Fitz James veuve avec 5 descendants.

Un petit écart pour parler d'une autre femme bien trempée : Marie Emilie de Fitz-James nous permet d'en apprendre un peu plus sur la Renaudie. Impossible de trouver son portrait.

Peu avant le décès de son époux, elle devient, en 1757, dame de compagnie de l'épouse de Louis XV, Marie Leszczyńska, au château de Versailles. Probablement grâce à sa sœur, Laure de Fitz James, Marquise de Bouzols et en remplacement de la princesse de Montauban morte en charge.

Elle demeurera à ce poste jusqu'à la mort de la reine en juin 1768 au château de Versailles.

Elle se retirera dans un hôtel particulier, l'hôtel de Bullion pour y décéder à son tour dans de grandes souffrances le 3 janvier 1770 sans avoir réussi à revoir son 3^{ème} fils, Jean François Duc des Cars qui avait mené une vie pour le moins tumultueuse. Toutefois il semble que sa mère ne l'ait point aimé, contrairement à Jeanne Françoise Emilie, la sœur jumelle de Jean François, qui semblait être sa préférée. Marie Emilie n'avait que 52 ans à son décès. Pour quelqu'un de la noblesse, ce n'était pas vieux contrairement à une femme du petit peuple pour qui cela représentait un grand âge. Ce détail de « grandes souffrances » peut faire songer à un empoisonnement au plomb contenu dans le blanc de céruse souvent mal employé dans les produits de maquillage en usage à l'époque, ou bien à la petite vérole qui faisait des ravages à la cour. Elle y était restée 11 ans.

Quant à Louis François Marie, son aîné, peu après son décès on apprend qu'il était présent sur ses terres Limousines et plus particulièrement au Château de la Renaudie, car il écrit ceci le 10 février 1770 depuis son bureau à l'adresse des corps de ville de Limoges :

« Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, Messieurs, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser aux Cars, Je ne perds pas un instant pour avoir l'honneur de vous faire mes remerciements de la part que vous voulés bien prendre à la perte que je viens de faire et vous assurer, Messieurs, de toute ma reconnoissance de l'honèteté que vous voulés bien me faire à cette occasion. J'aurai l'honneur d'aller vous en faire mes remerciements moy meme ; mais j'avoue que l'abatement ou je me trouve ne me laisse pas assés de force d'esprit pour satisfaire mon impatience a cet égard.

Vous voudrez bien agréer, Messieurs, mes très humbles excuses de ne point assister au service que vous vous proposés de faire celebrer. J'espere que vous voudres bien entrer dans ma situation : elle mérite votre indulgence. Mon plus grand soin serat de ne rien négliger, Messieurs, de ce qui pourrait me la concilier, et vous voir convaincus du véritable et sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre tres humble et tres obéissant serviteur »

Le baron Descars

« À la Renaudie, 10 fevrier 1770 »

Il faudra attendre 1774 pour que le partage soit fait, soit 4 ans après le décès de Marie Emilie. Lors de cet acte, un nouvel inventaire des lieux sera établi et on se rend compte à sa lecture que le château est quasiment vide. Ce sera le dernier acte des Peyrusse des

Cars sur ce lieu. Toutefois il est précisé « en bon état et ne nécessite point de réparation ». La phrase est d'importance. Le vieux château a bien résisté au temps.



Mais que se passa-t-il alors à partir de ce moment et jusqu'en 1794 où lors de la vente par les révolutionnaires les toitures sont estimées « menaçant ruine ». Comment en à peine 20 ans, des toitures de cette solidité furent-elles mises à sac sans que la main de l'homme y soit pour quelque chose. En fouillant les archives de cette époque, j'ai fini par découvrir.



Le matin du 8 juin 1783 et jusqu'en février 1784, très loin en Europe du Nord plus précisément en Islande, un volcan, le Laki, entra en éruption. On dit « un volcan », mais ce furent 115 cratères sur une faille longue de 27 km qui entrèrent en éruption en même temps. Le phénomène provoqua tout d'abord un hiver nucléaire puis une petite glaciation sur toute l'Europe jusqu'en Afrique du Nord et qui perdura plusieurs années. Cela chamboula l'atmosphère pendant presque une décennie à cause des gigantesques quantités de CO₂, acide sulfurique, soufre et autres composés chimiques constituaient les dantesques nuages de cendres que les monstres avaient craché dans l'atmosphère pendant 14 mois.

En France, après une succession d'hivers plus rigoureux les uns que les autres et des étés frais et secs le 13 juillet 1788, tout d'abord ce fut un orage de grêle, tempête et tous les feux du ciel qui s'abattirent sur le pays. Le phénomène difficile à qualifier tellement il fut violent traversa la France en diagonale du Pays basque à la Lorraine. Au cœur du phénomène, on pesa des grêlons entre 5 et de 10 livres. Sur un couloir d'environ 40 km, ce fut une destruction totale. En même temps le phénomène frappa, autour, sur des distances considérables. Quand le ciel se calma il ne restait plus toitures vaillantes ni branches d'arbres quand ce n'était les arbres eux-mêmes qui furent déracinés. Ce phénomène frappa notre province du haut Périgord moins durement que dans le Bergeracois ou même sur Périgueux qui subirent des dommages très conséquents.

On peut donc supposer facilement que les toitures du vénérable château eurent à en souffrir, tant du vent que de la grêle. Abimées, certes, mais toujours vaillantes, les toitures tenaient encore et rien n'était perdu. La bâtisse en avait vu d'autres et devait songer en son sein que ces maîtres effaceraient promptement ces éraflures. Mais les forces mises en branle, là-haut, au nord du globe n'en avaient toujours pas terminé.

Dès le début décembre s'abattit un hiver encore plus terrible que les précédents et sur tout le pays. Pour exemple, la Seine resta gelée à Paris pendant 56 jours de suite. On traversait la Loire en calèche. Les couches de neige furent exceptionnelles et le froid qui glaçait tout accentua encore le phénomène.

Les couches de neige accumulées associées aux précédents ravages de la grêle et du vent eurent raison des toitures séculaires de la Renaudie.

Début des destructions

1789 Le grand tumulte de la révolution déclenché par la famine due aux phénomènes météorologiques et d'autres causes bien plus profondes arriva. Pour le château, les choses auraient peut-être pu s'arranger, car le propriétaire en titre du domaine était Louis François Marie de Peyrusse des Cars et ce dernier était présent aux états généraux du Limousin qui se déroulèrent cette année-là et en fut un membre très actif. Il resta encore quelque temps, tentant malgré tout de sauver ce qui pouvait l'être tout en suivant l'air de renouveau qui avait été lancé. Que se passa-t-il alors, rien ne nous le dit. Mais peut-être était-ce le fait qu'à ces états généraux, justement, il fut très officiellement porteur de tous ces titres, soit :

Comte des Cars et de St Bonnet. Marquis de Pranzat, Baron d'Aix, de la Renaudie, de la Motte, des Cars et de Las Tours. Premier Baron du Limousin. Seigneur de St Sézert, Puy Ségur, Belle Serre, St Ybard, Laroche L'Abeille et autres places. Chevalier des ordres du Roy, Maréchal de ses camps et armées. Lieutenant général commandant du Limousin. Premier maître d'Hostel du Roy.

Peut-être eût-il été préférable pour lui de faire abstraction d'une partie de ses titres pompeux. Je pense qu'il se douta qu'à un moment on a dû se mettre à comploter dans son dos et la menace de la guillotine le rendit alors enclin à s'éclipser par une petite porte dérobée le 12 juillet 1789. Toujours est-il qu'il s'exila en Suisse, y retrouvant son frère, puis partit en Angleterre. Tous les hommes de la famille s'étaient enfuis, abandonnant là tous leurs biens à la merci du temps. Femmes et enfants finirent par les rejoindre.

Le château agonisant et prenant l'eau de partout attendait.

En 1794, le ci-devant Louis François Marie de Peyrusse des Cars étant considéré comme ayant abandonné la patrie, tous ses biens furent saisis par l'état français puis vendus comme biens nationaux. Il ne les retrouvera jamais, car il décèdera en exil en Angleterre en 1813. Lors d'un état des lieux sommaire pendant la saisie, il est écrit pour celui de la Renaudie que les « toitures menacent ruine ». Qu'importe, les terres sont cédées à part et le château lui-même est vendu à deux paysans : les citoyens Fanty et Lescure afin d'en extraire les pierres. Quel fut le montant de l'adjudication ? Commence alors le dépeçage. La forteresse ne s'en relèvera pas.



Au retour des possibles héritiers des Peyrusse des Cars, après la révolution, alors qu'ils pourraient être en droit de récupérer leur bien, ils ne reprennent pas le château et le laissent aux pillards.

Ensuite, les ruines passent aux mains de Ducongé et Dubuisson au XIXe siècle
Puis au XXe c'est la famille Alberny qui le transmet par succession au propriétaire actuel.

Les ruines seront inscrites à l'inventaire des monuments historiques le 3 octobre 1946.



Pour clore le sujet, un certain abbé Jean nous fait une description du château assez précise dans « le chroniqueur du temps » en 1855.

Il nous raconte à peu de chose près ce que l'on peut voir de nos jours :

- La brèche dans le mur nord par laquelle on passe aujourd'hui n'existe pas encore (elle sera ouverte dans les années 1920) il doit passer par une faille et grimper sur le mur d'enceinte, longer le dessus afin de redescendre dans la chapelle.

- Il reste deux têtes d'anges qui servaient de console dans la chapelle à l'emplacement présumé de l'autel. C'est en prenant appui sur celles-ci qu'il pénètre dans l'enceinte.

- Dans le bâtiment principal, les planchers sont encore présents (il ne manque que les combles).

- Des traces de peintures sont bien visibles sur les murs des grandes salles au travers des fenêtres du bas.

- Dans la grande salle basse restent toujours les appuis de cheminée (ils seront démontés dans les années 50/60 par le propriétaire de l'époque pour aménager un hôtel particulier à Paris).

- Quelques restes de la tour centrale avec un peu de son escalier qui desservait les étages. Cela disparaîtra dans les années 50.

- Les deux fenêtres à croisées du 1^{er} étage de la façade sont encore là.

- Une galerie couverte a encore des traces de ses murs côté N/E.

- On trouve encore des restes de murs de la galerie également le long du rempart N entre la chapelle et la tour N/O.

Restent 4 points non encore éclaircis.

1^{ere} question

Où se trouvaient le village et le château de la Roche d'Albinhac (on nous dit qu'il est de la paroisse de Saint Front « *Sancti Frontis de Ripperia* ») dont on trouve trace dès le 3 mai 1297, est-ce le village aujourd'hui nommé Chabrillac ou est-ce un lieu totalement disparu ? Peut-être pas. J'ai retrouvé dans un autre terrier une allusion à cette châtelainie. On nous parle des anciennes terres d'Albinhac dont la seigneurie de Lusson faisait entièrement partie. Le village d'Albinhac porterait aujourd'hui le nom « Du Canneau ». Le chanoine Brugière n'en parle pas. Il reste à chercher dans les cahiers Lespine...

2^e question

Qui était ce seigneur Pétrus de Montebue à qui appartenait la région ? Là hormis cette possibilité dont j'ai parlé en début, du château de Montebue dans l'Allier, je n'ai rien trouvé d'autre. Il reste à chercher...

3^e question

Concernant Thomas Duvaneau receveur (des impôts) à La Renaudie où pouvait bien se trouver ce lieu « De la Faute » où il logeait ? Puisqu'il était receveur, il ne pouvait être bien loin, mais ne se trouvait pas sur place, car il est précisé à la fin de l'inventaire que ce Thomas Duvaneau tient à ajouter à la liste des biens, nommés et montrés au notaire, « *toutes une quantité de choses qu'il a devers lui et qui sont dans sa chambre et qui toutes appartiennent en propre à Marie du Chastelet comtesse de St Bonnet* ». La liste est longue et ce sont toutes des choses de valeur. S'y trouve également toute la vaisselle du château. J'ai recherché tous les lieux-dits « la Faute ou La Saute » de France, mais aucun ne correspond à un habitat. Il y a 17 La Saute, 1 Saute et 8 La faute. Quant à La Faute sur mer c'est une commune récente où il n'y avait que quelques familles miséreuses en 1824, aucune maison noble ou apparentée.

Enfin 4^e question

Sous quel vocable pouvait bien se placer la chapelle du château ? Mystère.

Avant d'en finir, je tiens à apporter quelques précisions en ce qui concerne cette reconstitution. J'ai suivi à la lettre les indications du Sire Fraisse, le Notaire royal de la juridiction, qui m'ont permis de situer l'emplacement et la fonction de chaque salle sans risque d'erreur. Je ne vous cache pas que j'ai beaucoup tâtonné afin que chaque chose soit là et seulement là, où elle pouvait être. J'ai respecté les dimensions données par les ruines ainsi que les formes de taille de pierre qui y sont encore présentes ainsi que tous les détails les plus infimes que j'y ai relevés. C'était un gigantesque puzzle à reconstituer et si j'ai bien transpiré j'y ai trouvé beaucoup de plaisir. Pour le reste, il est bien évident que j'ai dû composer avec ce que j'avais et déduire du présent le possible disparu. Il est certain que j'ai dû commettre quelques erreurs dans certains détails. Alors là, je cite Sylvain de Royer quand je lui avais livré les résultats pour ce qui concernait sa forteresse de Peyrusse : « Si on peut nous démontrer des fautes, j'en serais le plus heureux, car cela voudra dire qu'il existe d'autres gravures ou descriptions dont nous n'avons pas connaissance. » Pour clôturer cet aparté, je dirais simplement que si de nouvelles informations se présentent je me ferais un devoir de corriger mes erreurs.

D. Villeveygoux

Ressources principales

Archives départementales de la Haute Vienne.

Fond Des Cars IE1

Dont les 9 inventaires des possessions Des Cars et les mémoires du Duc des Cars

Bibliothèque Nationale de France grâce à son site Galica

Fond Lespine

Notices de l'Abbé Brugères

Les mémoires de la SHAP

Les mémoires du GRHIN

Le nobiliaire du Limousin

Le grand Armorial de France

Et tant d'autres...

Extrait du film « LAKI l'enfer de 1783 » de Marc Preschia

De très nombreux sites sur Internet, qui me furent d'un précieux concours...

Je tiens à remercier également, Sylvain de Royer, Alexandra Bosc, Marcel Chaussade, Claude Pez, La famille Ranouit, du château de Beauvais : Mr et Mme de Maillard ainsi que leur filles; du château de Pieux : Mr Renaud Camus, le personnel du château de Puyquihem, du château de Mareuil : Mr et Mme de Montebello et bien d'autres pour les nombreux renseignements fournis. Qu'ils soient tous remerciés ici.

